



Association Départementale Prévention Jeunesse



Service Commun

2 bis Ruelle de la Poterne

52200 LANGRES

TEL : 03.25.87.00.21

adpj@wanadoo.fr

www.adpj52.com

ASSEMBLEE GENERALE

DU JEUDI 4 JUILLET 2024

Rapport d'activité 2023



QUELQUES ACTIONS EN IMAGES...



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles au
CCHM Braucourt
- Chaumont



Séjour Educatif
« OnCarBuro 52 » à Marseille
- Chalindrey



Chantier Educatif Jeunes Bénévoles
à l'Escargot de Buzon
- Chalindrey



Festiv'ADPJ
- Langres



Jardins partagés
- Chaumont



Atelier cuisine
- Joinville

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| Rapport Moral | page 4 |
| Préambule | page 6 |
| Accompagnement Educatif et Social individuel - Evaluation globale | page 8 |
| Actions sociales collectives – Evaluation globale | page 14 |
| Evaluation par territoire | page 15 |
| Prévention de la prostitution en Haute-Marne | page 69 |
| Promeneurs du Net Haute-Marne | page 71 |
| Professionnalisation des salariés | page 73 |
| Perspectives | page 75 |
| Revue de presse | page 76 |
| Rapport financier 2023 | page 79 |
| Budget 2024 | page 80 |

RAPPORT MORAL

DEMAIN LA PREVENTION SPECIALISEE

ENTRE EDUCATIF ET SOCIAL

Toute organisation humaine se doit d'évoluer sous peine de stagner voire de disparaître. Le monde associatif qu'il soit sportif, culturel, d'aides plurielles à la personne n'échappe pas à la règle tant ses interventions sont tributaires des contextes sociaux, économiques, politiques et humains. Je pense qu'on peut s'accorder sur le fait que ces environnements sont depuis un certain temps et encore davantage en ce moment, en turbulences, véhiculant inquiétudes, questionnements pour nous et les publics dont la situation devient de plus en plus précaire et dégradée et qui sont les oubliés de notre société.

La Prévention Spécialisée n'échappe bien sûr pas à cette nécessité et c'est le sens d'un ouvrage initié par le CNLAPS* avec le concours de l'addap 13** qui, à partir d'un travail issu de rencontres, de partage, de formations avec des associations de Prévention Spécialisée, revisite le socle conceptuel commun, initié par les créateurs, à travers de nouvelles interventions adaptées à des réalités locales. C'est de cet ouvrage très riche que je me suis inspiré.

Le face à face éducatif a évolué vers des approches plus collectives des actions, posant plus clairement les enjeux de territoire. La posture éducative des professionnel-les, parfois imprégnée d'une relation exclusive d'un ou d'une jeune se décale vers des postures de partage permettant de faire avec les autres, avec notre spécialité certes, mais comme un maillon d'une chaîne nécessaire à la prise en compte des besoins de nos publics.

Parmi toutes les pistes d'évolution et de progrès développées dans ce travail collectif, le principe de libre adhésion se doit d'être repensé et intégré différemment à nos modes de pensées et d'action. S'il est parfois nécessaire d'attendre et de ne pas être dans l'urgence, des situations d'interventions avec des partenaires, je pense à l'Education Nationale, les missions locales entre autres nécessitent de « provoquer » l'adhésion. A l'avenir des prescriptions de « mesure de prévention spécialisée » au même titre qu'une mesure d'ASE ou une AEMO, voire d'un parquet pourraient être confiées, sans mandat, à la Prévention Spécialisée dans le cas où elles ne pourraient s'effectuer dans un cadre institutionnalisé. Celle-ci serait perçue comme un étayage pour que la mesure soit efficiente et la recherche de l'adhésion à ces mesures ou projets se subsisterait alors à la « libre adhésion préalable », aux éducateurs de la rendre pérenne.

Ce n'est pas le seul champ d'évolution et d'adaptation nécessaires. Je peux citer la nécessité de l'anonymat et son articulation avec le travail partenarial, la non institutionnalisation, alors que des jeunes se « revendiquent » de l'ADPJ 52, de répondre aux multiples commandes publiques des urgences sociales avec les risques financiers y afférant, la question de la ruralité, des réseaux sociaux, la demande éducative, les structurations complexes des territoires et de leurs projets à l'élaboration desquels nous aimerions être associés, la relation prévention et politique sécuritaire, leurs modes d'action, leur complémentarité, leurs limites. Cette énumération n'est pas exhaustive.

L'ADPJ 52 s'est engagée depuis un moment dans certaines de ces évolutions. Le rapport d'activité va en témoigner. C'est l'occasion pour moi de souligner le travail acharné, convaincu de Céline, notre directrice qui par sa pugnacité et son professionnalisme emmène l'ADPJ 52 dans cette évolution. Occasion de remercier et de féliciter tout le personnel, administratif et éducatif qui sont les acteurs de la mise en œuvre du projet associatif. J'ai conscience que durant ces dernières années on leur a demandé beaucoup : assurer le quotidien du travail, réfléchir à l'avenir. Merci à ceux et celles qui sont restés, merci à ceux et celles qui sont venus, bienvenue à ceux et celles qui viendront.

Ces évolutions sont le prix d'un maintien dans le paysage social et éducatif. Un certain nombre d'associations de Prévention Spécialisée disparaissent dans des départements. Suite à notre AG 2023, le rééquilibrage financier nécessaire, nous avons rencontré les élus de la commission des Affaires Sociales du Conseil Départemental pour une présentation et un dialogue autour de l'ADPJ 52. Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance sérieuse et bienveillante, elle a été riche et fructueuse aux dires des différents participants. L'implication des élus dans la connaissance, le développement, le soutien du mouvement associatif est essentiel et déterminant de son avenir.

Luc PRADALET,
Président ADPJ 52

** Comité National des Acteurs de Prévention Spécialisée*

***Addap 13 : Association Départementale Pour le Développement des Actions de Prévention 13*

PRÉAMBULE

Forte de sa ténacité et de son engagement au service des jeunes et des familles, l'ADPJ 52 a su relever le défi de la transformation de son organisation, et les professionnels qui ont fait le choix de rester pour vivre cette nouvelle ère, se disent convaincus de la nécessité de suivre l'évolution constante de cette jeunesse en perte de repères. S'adapter à la mutation sociétale des jeunes en voie de marginalisation implique d'intégrer une nécessaire évolution permanente des pratiques d'interventions, dans le respect du cadre légal imposé par l'Autorité de Tarification et de Contrôle.

Ce changement de paradigme doit encore être accompagné par la Direction. En effet, les professionnels qui ont vécu une véritable transformation de leurs habitudes de travail doivent être rassurés des changements à venir. La quête de sens souvent entendue comme la clé du sentiment d'appartenance peut être trouvée dans l'affiliation des professionnels aux réflexions qui conduisent au changement. L'ADPJ 52 doit être composée de véritables experts de la « jeunesse en marge » et les éducateurs ne sont pas hors-sol.

La difficulté de recrutement se fait sentir aussi dans notre Association et il a été difficile de recruter des professionnels sur l'Antenne de Langres, où les mouvements de personnels ont été plus nombreux qu'habituellement. En effet, les personnes recrutées n'ont qu'une vision parcellaire et souvent faussée de la mission qui nous est confiée et peu comprennent l'importance de l'engagement éducatif que nous devons aux jeunes et familles vulnérables et qui implique une intervention à des horaires adaptés en soirée et le week-end, d'où plusieurs départs successifs. De plus, la difficulté du « Aller vers » est une réalité vécue tous les jours par les professionnels de l'ADPJ 52 comme une posture souvent frustrante. L'Équipe doit alors appréhender le travail de rue en s'affranchissant de la peur de ne rencontrer personne, de n'entrer en relation avec aucun jeune. Cette possibilité doit être entendue et consentie par tous.

A ce jour, l'Équipe de Langres n'est pas stabilisée, une professionnelle a fait le choix de s'orienter vers une mission qui correspond plus à ses appétences et nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie professionnelle.

Ainsi, l'ADPJ 52 est constamment en mouvement. Elle fait preuve d'obstination dans l'intérêt du public et offre une disponibilité immédiate, c'est sa réactivité qui est plébiscitée. Elle continue d'« Aller vers », malgré les difficultés rencontrées sur le terrain et l'évolution des publics de plus en plus dans la confrontation, réfractaires à toutes formes d'autorités et où l'impuissance face au poids des réseaux sociaux se fait sentir.

Ainsi, depuis 2010, l'ADPJ 52 est présente sur les réseaux sociaux avec une intensification de cette présence sociale depuis 4 ans. A ce titre, notre candidature a été retenue par la CAF de Haute-Marne pour porter l'animation du réseau « Promeneurs du Net ».

Dès avril 2023, l'ADPJ 52 s'est trouvée dans une situation financière délicate. Le Commissaire aux comptes a émis une procédure d'alerte qui a été transmise au Département pour expliquer que l'ADPJ 52 se trouve en déficit structurel, lié à l'absence de revalorisation de la tarification depuis 2018. La réactivité des Services pilotés par Monsieur BARLOY, Directeur de l'Enfance, de l'Insertion et de l'Accompagnement Social a été immédiate et l'ADPJ 52 a vu sa situation financière stabilisée grâce à un dialogue de gestion cohérent. Madame Dominique VIARD, Vice-Présidente en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Insertion au Conseil Départemental de Haute-Marne, est venue rencontrer notre service en janvier 2023 pour mieux cerner notre mission, nos territoires d'interventions et avoir une vision de notre action. En décembre 2023, Madame VIARD nous a invités à venir présenter la structure à ses collègues élus de la Commission Insertion Sociale et Solidarité, en charge de notre Service de Prévention Spécialisée, rattaché à la protection de l'enfance.

Notre expertise dans le domaine du « Aller vers » les publics les plus éloignés, à des horaires différenciés et adaptés aux habitudes de vie des jeunes est reconnue par les partenaires et les décideurs. En effet, l'ADPJ 52 est sollicitée en août 2023, par la Déléguée du Préfet de Haute-Marne pour déployer le dispositif Contrat d'Engagement Jeunes en Rupture (CEJ-R) sur l'ensemble du Département. Le projet déposé et retenu par la Direction Régionale de l'Emploi, de l'Économie, du Travail et des Solidarités (DREETS) permet, dès janvier 2024, le développement de l'ADPJ 52 sur l'ensemble du département de Haute-Marne, avec l'embauche de 6 salariés dont 1 Chef de Service Éducatif.

Par ailleurs, en juillet 2023, Madame la Préfète de Haute-Marne mandate l'ADPJ 52 pour élaborer un pré-diagnostic sur l'état de la prostitution en Haute-Marne. 250 questionnaires ont été adressés à nos partenaires du Département des secteurs social, médicosocial, scolaire, loisirs, médical, judiciaire et du milieu festif avec une date limite de réponse fixée au 27 août 2023. Au total, nous avons réceptionné 75 questionnaires complétés, soit un taux de réponse de 30 %. Je tiens à remercier vivement l'ensemble des partenaires qui ont pris part à cette enquête et ont enrichi ce pré-diagnostic qui se révèle riche des observations et situations vécues par les professionnels du département. En effet, ce pré-diagnostic vient apporter un éclairage sur l'état de la prostitution en Haute-Marne qui sert de document de travail à la Commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui a pu être installée par Madame la Préfète, en octobre 2023.

N'oublions pas notre public jeune et si désireux de faire valoir ses multiples compétences !! Nous avons largement parlé en 2023 du fameux challenge « On carBURO 52 », rendu possible grâce au mécénat d'entreprise avec BURO 52 dirigé par l'illustre Pierre MANTIN ! Les jeunes des tous les secteurs d'implantation de l'ADPJ 52 se sont mobilisés pour présenter un projet qui suivait scrupuleusement le cahier des charges. Pour ce premier pas, je tiens ici à les féliciter car ce sont 19 jeunes qui, au cours de plusieurs réunions avec les éducateurs ont réfléchi et imaginé des projets tous plus intéressants les uns que les autres pour qu'au final un seul projet soit retenu. Et quel projet !! Les jeunes de Chalindrey ont eu le « petit truc » en plus aux yeux du jury qui n'a pas ménagé sa satisfaction en suivant l'aventure de ces jeunes tout au long du projet et surtout lors de la présentation visuelle de leur séjour à Marseille, quel régal !! Les familles présentes, les partenaires et Administrateurs de l'ADPJ 52 sont unanimes, les jeunes ont su les faire voyager au travers de leur récit, où la cohésion de groupe et le respect inspirent. Le lien éducatif fort qui les unit à leur éducateur est un élément incontournable pour la réussite d'un tel projet et c'est bien au travers de l'engagement éducatif des professionnels que le lien de confiance peut s'établir. Je remercie l'ensemble des professionnels, tant éducatifs qu'administratifs et de direction, qui s'engagent tous les jours au service des jeunes et des familles du territoire Haut-Marnais.

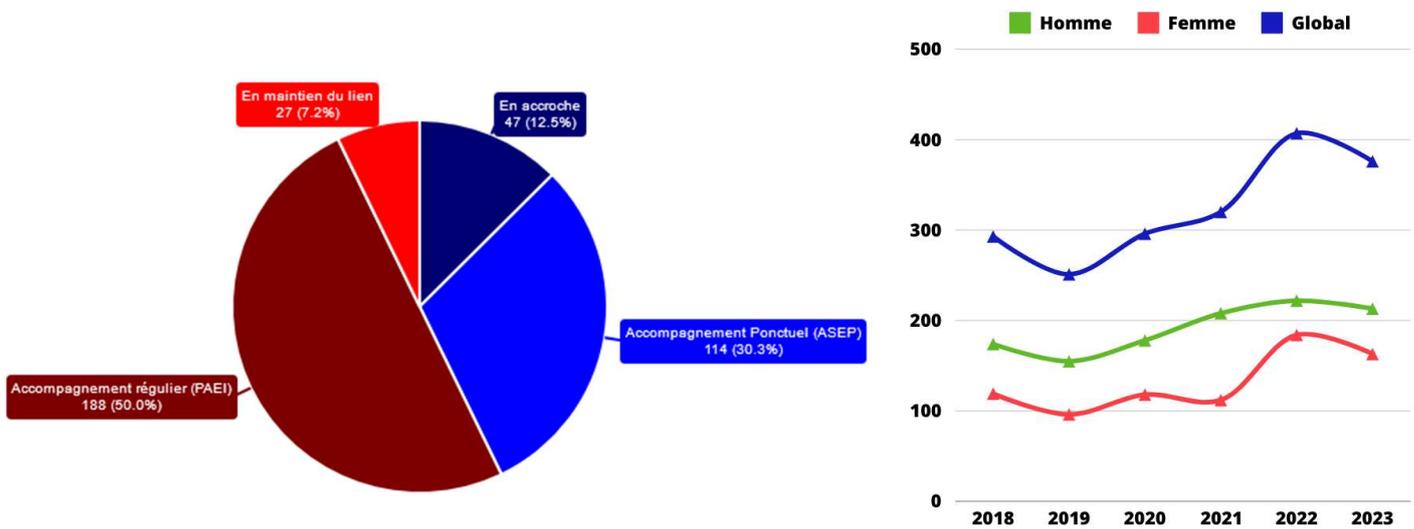
*« Souvent une évolution est une révolution sans en voir l'R ! »
Pierre-Henri CAMI, humoriste et dessinateur*

Céline TISSERAND,
Directrice de l'ADPJ 52

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

EVALUATION GLOBALE

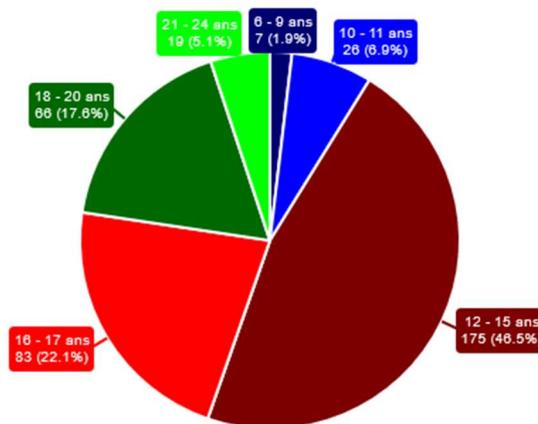
376 JEUNES ACCOMPAGNÉS INDIVIDUELLEMENT



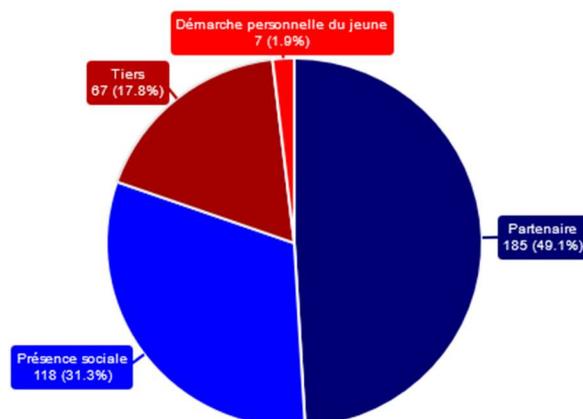
La réorganisation des services avec des temps de présence adaptés aux besoins des jeunes et des familles montre son efficacité. L'utilisation du Logiciel Traject permet une évaluation plus fine de notre activité et évite la perte des données.

Sur 376 jeunes accompagnés individuellement, 302 sont rencontrés régulièrement avec une fréquence d'une fois par semaine à une fois tous les 15 jours, minimum. En moyenne, un éducateur accompagne 53 jeunes individuellement, dont 43 de façon régulière.

Tranches d'âges

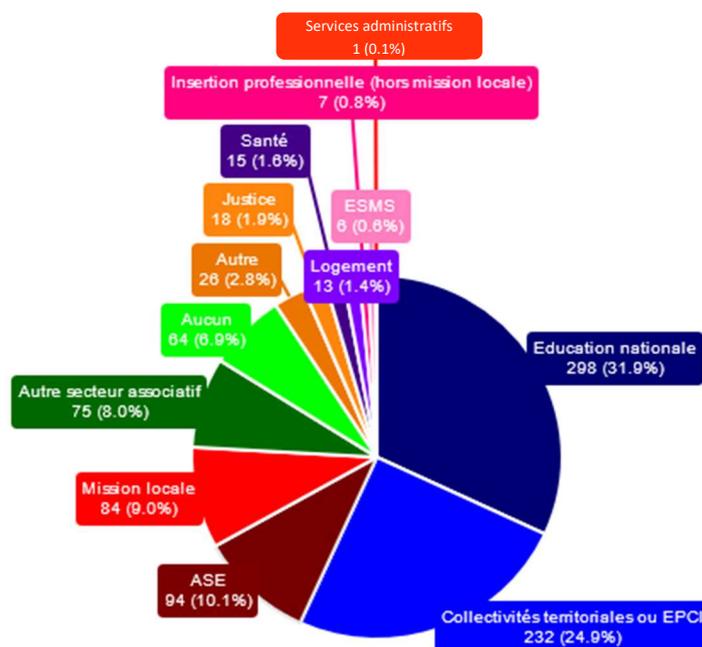


Origine de la rencontre



Le partenariat est opérant puisque que la moitié des jeunes accompagnés par nos services, nous sont orientés par les partenaires. Notre spécificité « d’aller vers », en présence sociale, dans les espaces occupés par les jeunes aussi bien dans la rue que sur les réseaux sociaux, a permis la rencontre de 118 jeunes, jusqu’alors inconnus de nos services. 18% nous contactent directement, grâce au « bouche à oreille ».

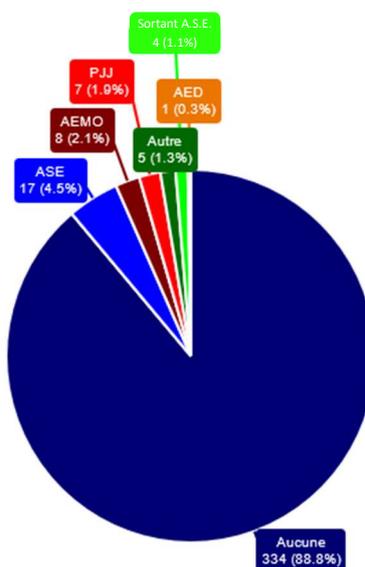
Travail avec les partenaires



L’Éducation Nationale reste notre partenaire principal avec un agrément qui nous permet d’intervenir dans tous les établissements scolaires de Haute-Marne, doublé d’une convention cadre avec le DASEN, ainsi que des conventions avec l’ensemble des établissements scolaires présents sur nos territoires d’intervention. Au cours de l’année 2023, nous sommes intervenus 298 fois dans 18 établissements scolaires, et ce, pour 142 jeunes.

L'accompagnement vers les dispositifs de droit commun et notamment autour du loisir est significatif avec 232 accompagnements vers les centres sociaux et structures de loisirs pour 247 jeunes. Le travail avec l'Aide Sociale à l'Enfance est également à souligner avec 94 temps de travail partenarial pour 63 jeunes amenés à travailler de concert avec plusieurs familles.

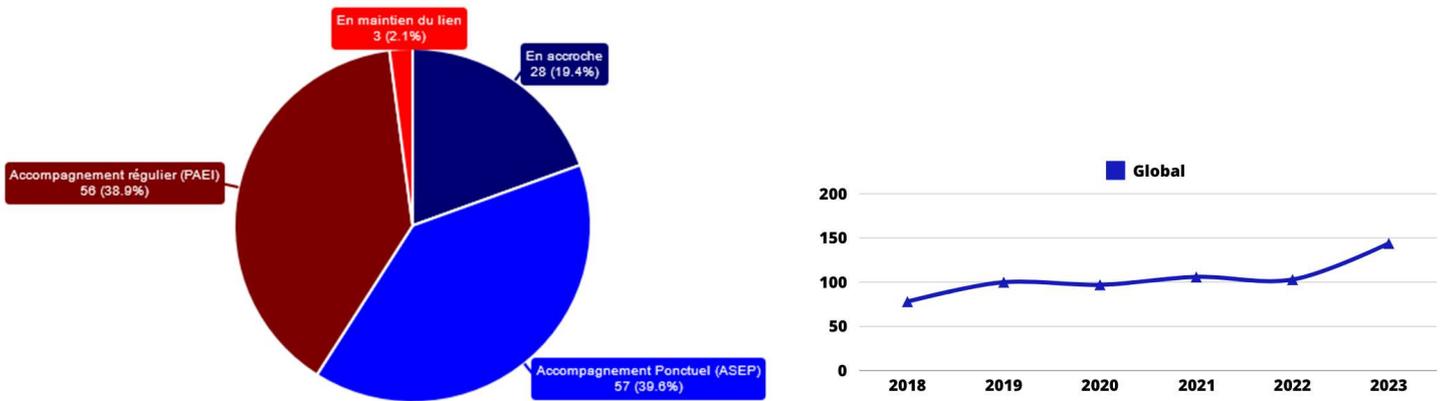
Prise en charge éducative



Notre intervention spécialisée en prévention se situe en amont de toute prise en charge éducative mandatée, l'expertise des professionnels permet un repérage des jeunes en risque de marginalisation. En 2023, sur 376 jeunes accompagnés individuellement, 334 ne bénéficient d'aucune autre prise en charge éducative que la nôtre. L'accompagnement psycho socio-éducatif proposé à l'ADPJ 52 va permettre d'accompagner vers le ou les partenaires, nécessaires au développement de l'insertion sociale et/ou professionnelle du jeune.

Nous travaillons régulièrement avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, de l'Action Educative en Milieu Ouvert et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, soit pour des situations où il leur est difficile d'entrer en contact avec le jeune ou la famille, soit pour des situations qui arrivent en fin de mesure et qui pourraient bénéficier d'une prise en charge par notre service. 42 jeunes nous sont orientés par ses partenaires.

144 FAMILLES ACCOMPAGNÉES INDIVIDUELLEMENT

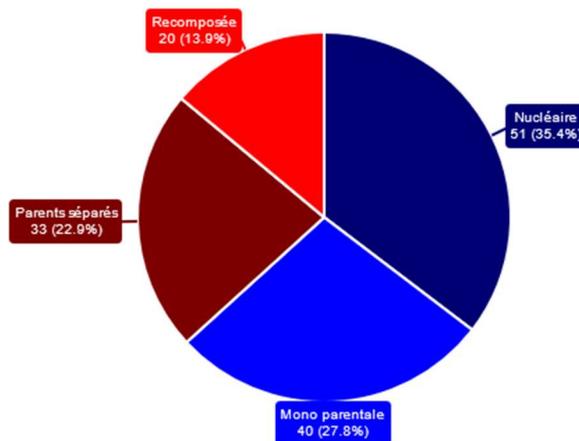


2023 marque une augmentation significative de notre travail d'aide à la parentalité avec des parents de plus en plus demandeurs d'aide éducative. En effet, ce sont 41 familles de plus accompagnées par nos services.

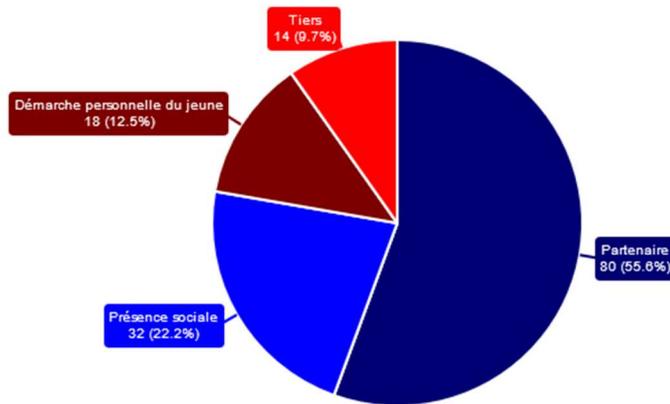
Sur ces 144 familles accompagnées individuellement, 113 sont vues à raison d'une fois tous les quinze jours, minimum.

En moyenne, un éducateur accompagne 20 familles individuellement, dont 16 de façon régulière.

Composition du foyer



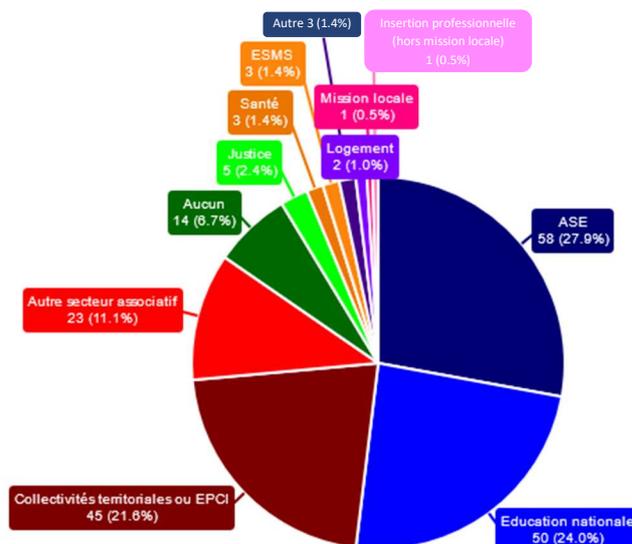
Origine de la rencontre



Les familles sont majoritairement orientées par l'Éducation Nationale qui propose notre accompagnement éducatif comme un soutien et un possible apaisement de la situation, souvent conflictuelle avec leur enfant.

L'Aide Sociale à l'Enfance est également le partenaire qui oriente le plus de familles vers notre service, soit lors des fins de mesures, mais également lorsque la situation semble bloquée. Notre rôle est alors de maintenir le lien avec la famille et de concourir à créer ou (re) créer du lien entre les familles et l'ASE. L'absence de mandat est une plus-value importante pour ce type de situation.

Travail avec les partenaires



Le travail partenarial fort mené avec l'Aide Sociale à l'Enfance pour les familles est visible. Cette collaboration permet une complémentarité de l'accompagnement en définissant « qui fait quoi » et en ayant des échanges réguliers autour de l'évolution de la famille.

L'Education Nationale est également un des principaux partenaires avec lequel nous travaillons en favorisant le lien école-familles qui souvent fait défaut. Les familles indiquent qu'il leur est difficile de répondre aux sollicitations de l'établissement scolaire et ce, par dépit face au comportement de leur enfant, difficile pour eux à gérer.

ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES

EVALUATION GLOBALE

L'action sociale collective

| Actions | Nombre d'actions | Nombre de jeunes (Participants) | Nombre de jeunes (Identifiés) | Durée |
|--|------------------|------------------------------------|----------------------------------|----------|
| Atelier | 247 | 501 | 179 | 480,3 h |
| Chantier | 101 | 168 | 168 | 309 h |
| Sortie | 62 | 188 | 179 | 205 h |
| Intervention collective Éducation Nationale | 71 | 387 | 72 | 101,5 h |
| Groupe de parole | 108 | 221 | 179 | 224,50 h |
| Séjour | 53 | 121 | 121 | 218,5 h |
| Intervention collective structure insertion sociale et professionnelle | 12 | 11 | 11 | 23 h |
| Action territoriale / DSL | 337 | 79 | 59 | 533,3 h |

En 2023, 991 actions collectives ont été menées au bénéfice de 1 290 participants. Ces actions collectives représentent 524 demi-journées (2 095,10 heures) pour 238 jeunes différents, 34 parents et 30 partenaires.

Lors de ces actions, nous sommes soit porteur du projet, soit partenaire d'autres structures.

L'action sociale collective est un outil propice au renforcement de la relation individuelle. Durant les actions collectives, les éducateurs peuvent observer les comportements des jeunes et ainsi reprendre avec le jeune en individuel. Sur le plan méthodologique, nous nous efforçons de mobiliser les partenaires les plus adaptés aux objectifs fixés individuellement. Chaque action fait l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer l'impact d'un point de vue collectif et également individuel et quand cela est possible, un bilan avec les partenaires associés est réalisé.

La prévention de la délinquance est intrinsèquement liée à notre mission éducative. En effet, certains jeunes ne sont rencontrés que lors des actions collectives et c'est tout l'intérêt de mener ces actions régulièrement sur les lieux de vie des jeunes pour être au plus près d'eux et maintenir un lien éducatif essentiel.

EVALUATION PAR TERRITOIRE

Langres page 16

Chaumont page 27

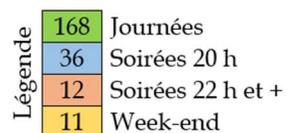
Chalindrey page 48

Joinville page 58

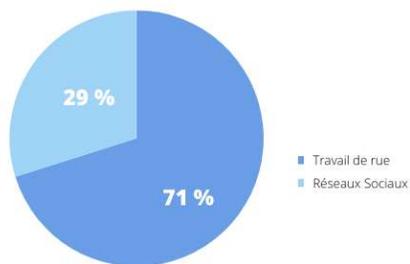
LE TERRITOIRE DE LANGRES

PRÉSENCE ÉDUCATIVE

Tout au long de l'année 2023, l'équipe éducative de Langres, a connu un mouvement de personnels, soit 1,33 équivalents temps plein (ETP), pour 7 salariés. L'équipe est normalement composée de 2 ETP, elle a été présente **168 jours** (2 495 heures) sur le territoire de Langres.



Présence sociale :
773,5 heures soit 31 % du temps de travail



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE LANGRES

Observations faites sur les territoires investis

- Les jeunes en souffrance psychique font état de leur mal-être.
- Nous constatons une baisse des squats dans les cages d'escaliers surtout le soir, avec certains lieux bien identifiés. Les habitants du quartier se plaignent encore un peu des nuisances (consommation d'alcool, de cannabis, dégradations des parties communes, non-respect des lieux, etc.). Nous avons aménagé les temps d'intervention des éducateurs de rue afin d'assurer une présence à des horaires adaptés et sur les espaces investis par les jeunes et les parents.
- Comportements violents par rapport à la sexualité, notamment l'homosexualité.
- Le « Restaurant de la Citadelle » est un lieu de vie et d'échanges et est devenu le lieu où se retrouver. Tout le monde y trouve sa place, intergénérationnel, interculturel et mixité sociale se croisent. Le magasin Proxy et le Restaurant de la Citadelle sont des lieux incontournables pour la vie de quartier.
- Sollicitations des jeunes de 12 à 18 ans qui souhaitent devenir acteurs de leurs projets. Ils ne partent pas en vacances et sont désireux de porter des projets autour du sport, de la culture, de chantiers jeunes bénévoles, ou de séjours sur toutes les périodes de vacances scolaires. Afin d'accompagner ces jeunes dans la réalisation de leurs projets sur les périodes de vacances, l'ADPJ 52 reste ouverte toute l'année sur des temps adaptés au public jeune, avec une présence en soirée jusqu'à 20h ou 22h, et le samedi durant la période printemps-été.
- Nécessité de maintenir notre travail en présence sociale sur les réseaux sociaux avec une présence sur Tiktok, Instagram, Snapchat afin de rester en contact avec des jeunes que nous ne rencontrons pas ou peu en travail de rue. Notre présence sur les réseaux sociaux permet une vigilance quant aux publications des jeunes et des parents, souvent sources de conflits.
- Utilisation fréquente des infrastructures présentes sur le Quartier par les jeunes et les familles dès que le temps le permet et plus encore en soirée sur la période estivale.
- Identification d'un groupe de jeunes en situation d'oisiveté, régulièrement présent sur le quartier en soirée ou en centre-ville. Ils sont demandeurs de prise en charge.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

| Forces | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Partenariat multiple et opérant ● Infrastructures et espaces de détente et de convivialité ● Soutien de la Ville de Langres ● Soutien matériel des services municipaux ● Offres diverses d'activités associatives et municipales ● Moyens de transports existants ● Partenaires favorables à l'implication des habitants dans la mise en œuvre d'actions sur le quartier -PS capacité à mobiliser le public - « Pouvoir d'agir » des habitants ● Respect des uns envers les autres ● Réseau d'accompagnement scolaire multipartenarial ● Modes d'intervention PS et outils PS (ateliers, chantiers, accompagnement individuel) ● Reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier ● Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire ● Fréquentation des infrastructures du quartier par des jeunes extérieurs ● Ouverture d'un commerce | <ul style="list-style-type: none"> ● Dysfonctionnement fonction parentale, place de chacun au sein de la cellule familiale à travailler ● Risque de décrochage scolaire des jeunes âgés de 12 à 18 ans ● Peu de formations proposées aux jeunes ● Faible mobilité géographique et mentale ● Enfermement, mésestime de soi ● Difficultés des jeunes à aller vers des structures de droit commun ● Zone dangereuse face aux immeubles, peu de sécurisation routière ● Peu de projection professionnelle des adultes et parents accompagnés par nos services ● Manque de place d'accueil pour les mineurs ● Quartiers Ouches et Turenne peu investis par l'ADPJ 52 ● Dégradations dues à l'usure des infrastructures présentes sur le quartier |

Axes stratégiques

- I. Prévenir la délinquance et les conduites à risque
- II. Prévenir le décrochage scolaire
- III. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »
- IV. Travailler sur la mobilité

Actions d'amélioration

I. Prévenir la délinquance et les conduites à risque

Action N°1 : Aller vers et présence sociale

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté.
- Développer avec ceux-ci une relation éducative, basée sur la confiance.
- Apporter un soutien aux jeunes.
- Faire le lien social à travers un travail de médiation.
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents.

Résultats attendus :

- 22% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.

Résultats obtenus :

- 19 % du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale, soit 542,5 h effectuées comprenant 36 soirées jusqu'à 20h et 12 soirées jusqu'à 22h, et 11 week-ends.
- 8 % du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.
- Présence à l'occasion de différents évènements :
 - ♣ Le 27.01.2023, présence à une soirée solidaire organisée par la Ville de Langres et la Croix Rouge.
 - ♣ Le 29.03.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion du Forum « Trouver un Job », organisé par la Mission Locale de l'Arrondissement de Langres.
 - ♣ Le 01.09.2023, Festiv'ADPJ 52 à l'occasion de l'arrivée de deux nouveaux professionnels à l'Antenne de Langres. Réalisation d'un tournoi de foot, d'un atelier cuisine et d'un atelier créatif en présence de jeunes et de familles du Quartier, suivi d'un pot convivial avec les partenaires et les Élus.
 - ♣ Le 02.09.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion de la Fête des Associations à Langres.
 - ♣ Le 15.09.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion de Ville à Joie à St Loup sur Aujon.
 - ♣ Le 20.10.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion d'un forum parentalité à Langres, organisé dans le cadre du CESC Commun à tous les établissements scolaires langrois.

Perspectives :

- 22% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale.
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.

Action N°2 : Accompagnement éducatif et social en individuel

Objectifs :

- Accueillir et écouter les jeunes âgés de 10 à 25 ans, et les familles.
- Identifier les besoins.
- Travailler les projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.
- Repérer les jeunes en travail de rue.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes, par éducateur.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 64 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 339 entretiens, soit une moyenne de 5 par jeune. Parmi ces 64 jeunes, 43 jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé, sont accueillis 1 fois par semaine, voire tous les 15 jours.
- 76% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 75% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N°3 : Interventions en Établissements Scolaires**Objectifs :**

- Permettre aux jeunes de s'exprimer librement.
- Evaluer leurs connaissances.
- Informer les jeunes.
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires.

Résultats attendus :

- 20 interventions.
- 300 élèves rencontrés âgés de 11 à 15 ans.
- 1 établissement scolaire.

Résultats obtenus :

- Non réalisé en 2023.

Perspectives :

- Continuer de répondre favorablement aux demandes d'intervention des établissements et des partenaires.

Action N°4 : Chantiers Éducatifs Jeunes Bénévoles**Objectifs :**

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévole et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus

- Réaliser 2 chantiers éducatifs jeunes bénévoles.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Résultats obtenus :

- Aide à l'Épicerie Sociale de Langres, le 29 janvier 2023, le 16 février 2023 et le 16 mars 2023 :
 - ♠ Participation de 3 jeunes âgés de 10 à 18 ans.
 - ♠ Participation de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
 - ♠ Participation de 1 maman.
- Fresque à l'Épicerie Sociale de Langres, du 18 au 21 avril 2024 :
 - ♠ Participation de 9 jeunes âgés de 10 à 18 ans.
 - ♠ Participation d'une artiste.
 - ♠ Participation d'une bénévole.
- Collecte alimentaire au Leclerc avec le Secours Populaire les 24 et 25 novembre 2024 :
 - ♠ Participation de 2 jeunes âgés de 10 à 18 ans.

- Emballage des cadeaux à King Jouet les 18, 20 et 22 décembre 2024 :
 ↗ Participation de 2 jeunes âgés de 10 à 18 ans.

Perspectives :

- Réaliser des chantiers éducatifs jeunes bénévoles et poursuivre notre travail avec les structures partenaires qui nous accueillent.
- Participation de 3 jeunes âgés de 12 à 17 ans et de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans.
- Découvrir les structures de loisirs partenaires par le biais de la réalisation de travaux.
- S'engager dans une action participative et bénévole.

Action N°5 : Chantier/séjour éducatif

Objectifs :

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.
- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Réaliser un chantier / séjour éducatif jeunes bénévoles en chantier, type CCHM Val André ou avec tout autre partenaire.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.

Résultats obtenus :

- Non réalisé en 2023.

Perspectives :

- Réaliser un chantier / séjour éducatif jeunes bénévoles en chantier, type CCHM Val André ou avec tout autre partenaire.
- Participation de 6 jeunes âgés de 18 à 25 ans en voie de marginalisation, issus des quartiers.

II. Prévenir le décrochage scolaire

Action N°6 : Participation à la prévention du décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer en amont les jeunes en décrochage scolaire.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.
- Se faire connaître auprès des différents établissements scolaires.

Résultats attendus :

- Au vu de la forte demande, maintenir les créneaux horaires pour l'aide aux devoirs.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèges en mettant en relation les familles et l'établissement scolaire.
- Orienter des jeunes vers le Service Politique de la Ville de Langres qui porte le Réseau d'Accompagnement Scolaire, notamment pour la préparation au Diplôme National du Brevet (DNB)
- Formaliser des rencontres régulières avec les COP et travailler un projet partenarial « Café parents » avec le CIO.

Résultats obtenus :

- Pas de rencontres régulières avec les COP en 2023.
- Accompagnement de 4 jeunes en risque de décrochage scolaire et 8 jeunes accompagnés dans leur scolarité de façon régulière.
- L'ADPJ 52 a proposé 15 séances d'accompagnement scolaire, le mercredi de 14h à 18h, dans nos locaux, en favorisant la prise en charge individuelle pour certains jeunes. Au total, 8 jeunes participants réguliers.

Perspectives :

- Au vu de la forte demande, maintenir les créneaux horaires pour l'aide aux devoirs.
- S'appuyer sur le dispositif devoirs faits des collèges en mettant en relation les familles et l'établissement scolaire.
- Orienter des jeunes vers le Service Politique de la Ville de Langres qui porte le Réseau d'Accompagnement Scolaire, notamment pour la préparation au Diplôme National du Brevet (DNB)
- Formaliser des rencontres régulières avec les COP et travailler un projet partenarial « Café parents » avec le CIO.

Action N°7 : Mise en place des mesures de responsabilisation**Objectifs :**

- Présenter aux établissements scolaires notre capacité à prendre en charge les mesures de responsabilisation.
- Créer un lien entre l'établissement, le jeune et la famille.
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires.
- Apporter un soutien aux jeunes et à leur famille dans le but de remotiver le jeune dans sa scolarité.

Résultats attendus :

- Avoir, au minimum, 2 mesures de responsabilisation par collège.
- 3 rencontres avec les familles, par mesure.
- 50% des jeunes et des parents rencontrés dans le cadre des mesures bénéficieront d'un accompagnement éducatif et social.

Résultats obtenus :

- Signature de la convention avec tous les établissements scolaires publics de Langres et le Collège de Prauthoy.
- Mise en place de 3 mesures de responsabilisation avec le Lycée Polyvalent Denis Diderot pour trois élèves de 1^{ère}.
- Mise en place d'une mesure de responsabilisation avec le Collège Les Vignes du Crey à Prauthoy pour un élève de 5^{ème}.
- 8 rencontres avec les familles des jeunes à l'occasion des mesures de responsabilisation.
- 3 poursuites d'accompagnement

Perspectives :

- Répondre aux sollicitations des établissements scolaires.

III. Redonner aux habitants « Le Pouvoir d'Agir »**Action N°8 : Opération environnement « Ensemble pour un Quartier Neuf »****Objectifs :**

- Responsabiliser les jeunes, les parents, les habitants du quartier, afin qu'ils prennent soin de leur quartier.
- Valoriser le travail de nettoyage fait par les jeunes/parents dans le cadre de cet événement.
- Enlever les débris et embellir le quartier.
- Travailler l'entraide entre jeunes et jeunes/parents.
- Mobiliser les partenaires qui œuvrent dans le quartier.
- Donner une image positive des Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Trouver un partenaire qui sera le porteur de projet avec une participation active de l'ADPJ 52.
- Poursuite de l'action si nous le jugeons nécessaire au regard des déchets présents sur le quartier et des actions similaires menées par d'autres structures.

Résultats obtenus :

- Non réalisé en 2023.

Perspectives :

- Trouver un partenaire qui sera le porteur de projet avec une participation active de l'ADPJ 52.
- Poursuite de l'action si nous le jugeons nécessaire au regard des déchets présents sur le quartier et des actions similaires menées par d'autres structures.

Action N°9 : Soutien à projets de jeunes et de parents**Objectifs :**

- Soutenir les jeunes et les parents dans le développement de projets citoyens, dont ils sont les porteurs via le dispositif « Microprojets » initié par le Contrat de Ville de Langres.
- Rendre les jeunes et les parents acteurs de leurs projets (montage du projet, réalisation et évaluation).
- Réaliser des actions propices au maintien du lien social sur les Quartiers Neufs.

Résultats attendus :

- Accompagner un groupe de jeunes dans le montage de projet.
- Travailler sur la mixité des groupes.
- Continuer à soutenir les projets des jeunes et des résidents.

Résultats obtenus :

- Des jeunes ont monté deux projets de tournoi de football, de la conception à l'évaluation. Ils ont participé aux réunions de préparation, nécessaires à l'organisation de ces journées ainsi qu'à l'achat des lots, des goûters, à l'arbitrage, etc. :
 - ♣ 36 jeunes du quartier âgés de 11 à 17 ans ont participé à un tournoi qui s'est déroulé le 14 février 2023, au gymnase de la Bonnelle, en partenariat avec le Centre Social. 15 autres jeunes sont venus les supporter ainsi que deux familles.
 - ♣ 42 jeunes du quartier âgés de 10 à 18 ans ont participé à un tournoi qui s'est déroulé le 10 juin 2023 sur le city stade à l'occasion de la Fête de la Citadelle.
- Depuis plusieurs années, nous accompagnons la Junior Association « Jeunes d'Ici et d'Ailleurs ». Chaque année, ils organisent différentes actions et grâce aux bénéficiaires une sortie a eu lieu :
 - ♣ Sortie à Dijon le 11 mars 2023 avec au programme patinoire, restaurant et shopping.
- Atelier cuisine avec les différents partenaires du quartier : le GEM, le centre social, le CADA, Langres Accueil Solidarité tout au long de l'année participation de 3 jeunes âgés de 18 à 25 ans et de 1 maman. Participation à 3 ateliers en 2023 avec 3 personnes à chaque atelier.

Perspectives :

- Accompagner un groupe de jeunes dans le montage de projet.
- Travailler sur la mixité des groupes.
- Continuer à soutenir les projets des jeunes et des résidents.

Action N°10 : Groupes ados**Objectifs :**

- Proposer aux jeunes un lieu d'accueil et d'écoute qu'ils puissent s'approprier.
- Connaître leur vision du quartier, leur place dans ce quartier et la place des autres jeunes et des habitants, leurs ambitions, leurs craintes...
- Travailler le respect de soi et des autres.
- Aborder des thématiques liées à la période de l'adolescence et l'entrée dans la vie d'adulte.

Résultats attendus :

- 22 participants sur l'année avec une moyenne de 8 jeunes par groupe ados.
- 16 groupes ados par an.
- Participation de bénévoles.
- Investissement du lieu et prise d'initiatives dans l'organisation des accueils de groupe.
- Orientation vers des structures partenaires selon les besoins.

Résultats obtenus :

- 14 groupes ados dans l'année.
- 26 participants sur l'année.
- Participation de 1 bénévole à 1 groupe ados.
- Echanges/débats autour de différentes thématiques, telles que la scolarité, les conduites à risque, la difficulté de trouver un emploi, le logement, l'inflation, la précarité, les relations conflictuelles de couples, les relations amoureuses, la sexualité, la vie courante, etc.

Perspectives :

- Maintenir ces groupes ados sur l'année à raison de deux groupes ados par mois.

Action N°11 « Elles Bougent »**Objectifs :**

- Favoriser la mobilisation des adolescentes vers la pratique sportive.
- Faciliter la participation et l'expression des adolescentes sur le territoire.
- Favoriser la collaboration entre les structures présentes sur le territoire.

Résultats attendus :

- 15 jeunes filles âgées de 12 à 17 ans issues des quartiers Langrois.
- 1 atelier de 2 heures tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires fait par les différents partenaires sur différents thèmes (bien être, environnement, sport, découverte du CADA)
- Améliorer l'organisation partenariale.
- Maintenir ce projet avec le CADA et le Centre Social une fois la fin du financement afin de permettre aux filles de se retrouver.

Résultats obtenus :

- 10 jeunes filles sont présentes régulièrement sur les ateliers.
- 1 séance de fin de tournage le 11 janvier 2023 avec l'aide des jeunes de la Mission Locale.
- 1 séance de présentation du nouveau projet le 15 mars 2023 à l'ADPJ 52.
- 3 structures partenaires représentées (Centre social, CADA, ADPJ 52).

Perspectives :

- Maintenir ce projet avec le CADA et le Centre Social une fois la fin du financement afin de permettre aux filles de se retrouver.

IV. Travailler sur la mobilité

Action N°12 : Accompagner vers une ouverture culturelle en famille**Objectifs :**

- Travailler sur la mobilité culturelle et mentale.
- Faire découvrir le patrimoine local.
- S'ouvrir sur l'extérieur par le biais des visites culturelles.
- Partager des moments conviviaux en famille.

Résultats attendus :

- 3 familles participent à l'action.
- 4 sorties culturelles et/ou moments conviviaux en famille, dans l'année.
- Chaque famille fait une sortie culturelle et/ou moment convivial, sans être accompagnée.

Résultats obtenus :

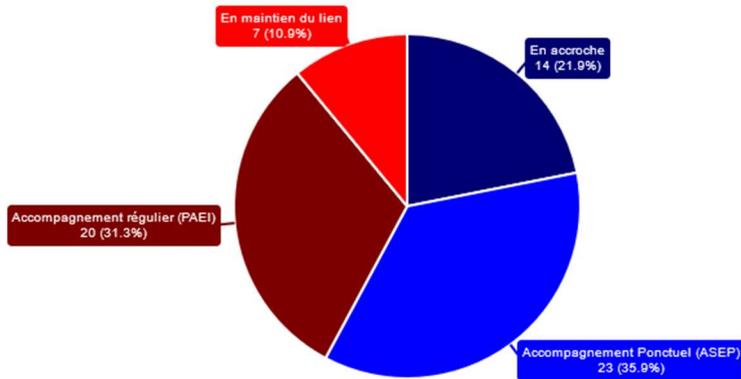
- Non réalisé en 2023.

Perspectives :

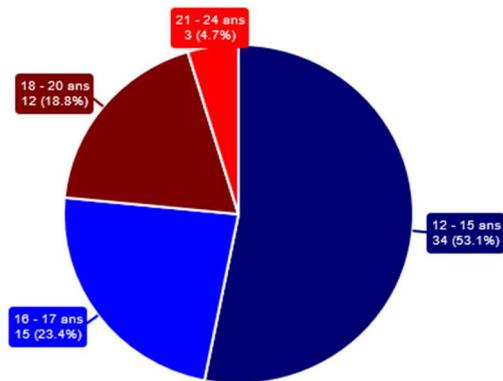
- Proposer un choix culturel plus large que le Patrimoine, en allant vers la découverte du théâtre, du Musée, du cinéma, etc.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

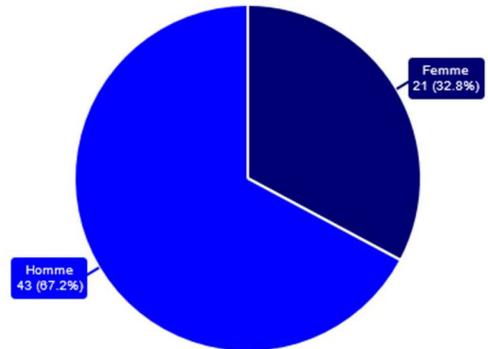
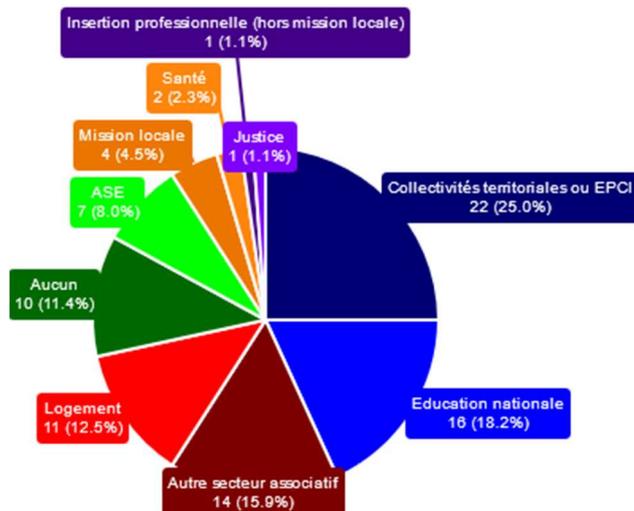
64 Jeunes accompagnés individuellement



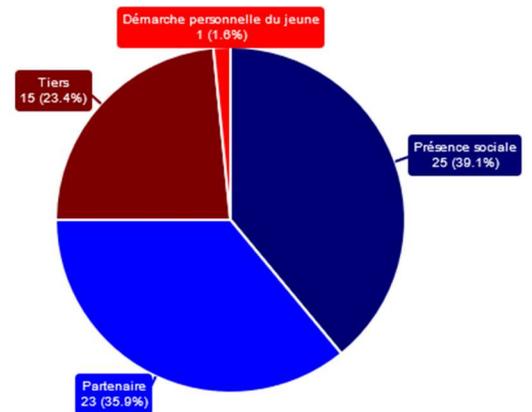
Tranches d'âge



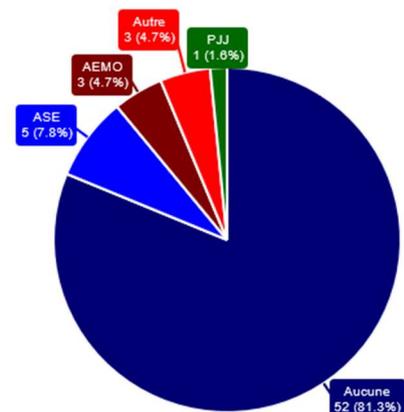
Travail avec les partenaires



Origine de la rencontre

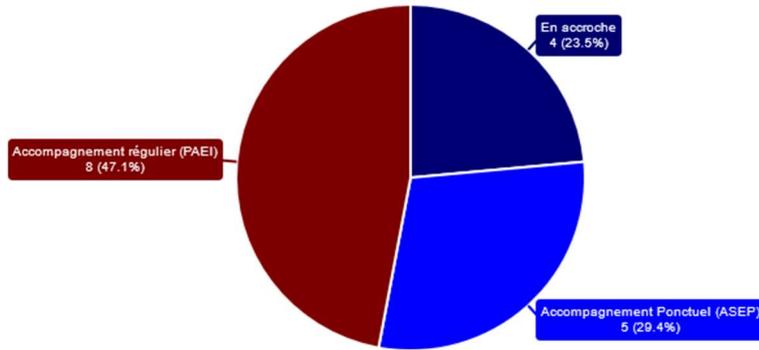


Prise en charge

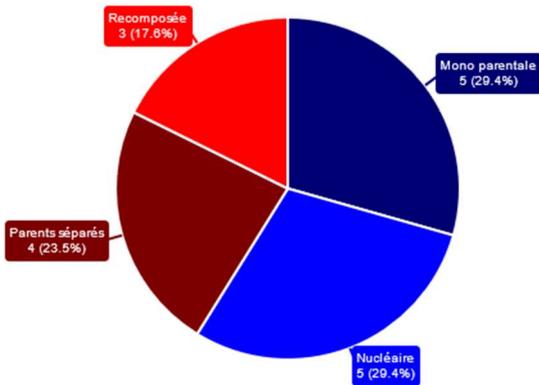


AIDE À LA PARENTALITÉ

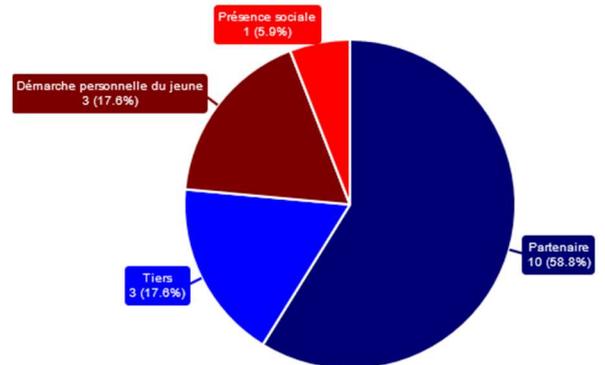
17 familles accompagnées individuellement



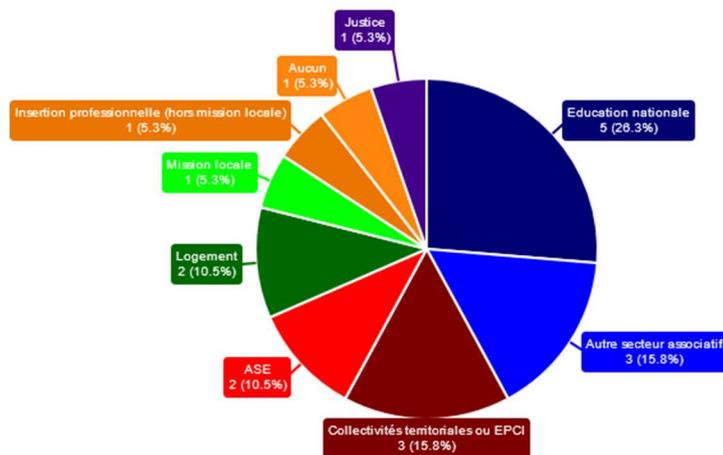
Composition du foyer



Origine de la rencontre



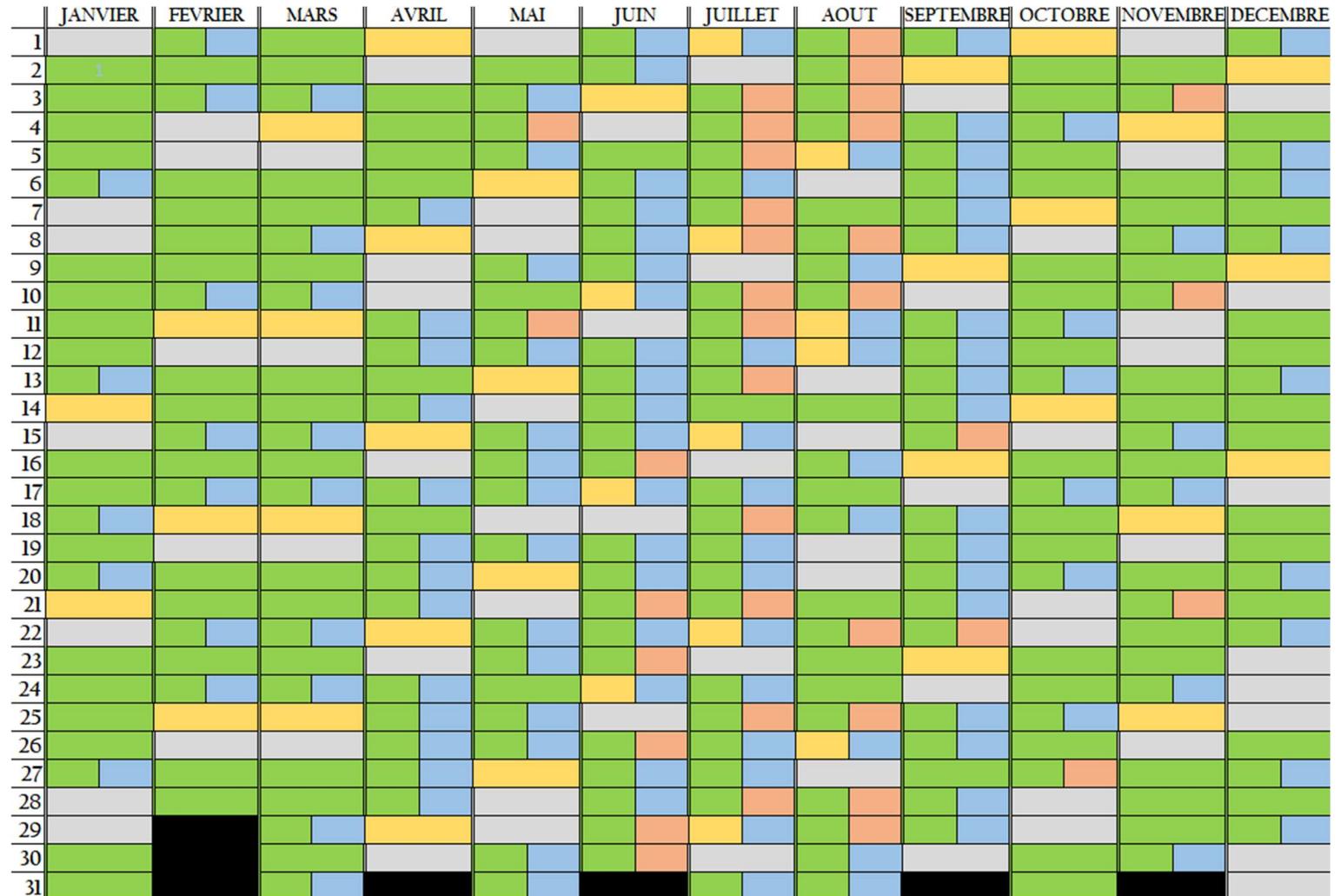
Travail avec les partenaires



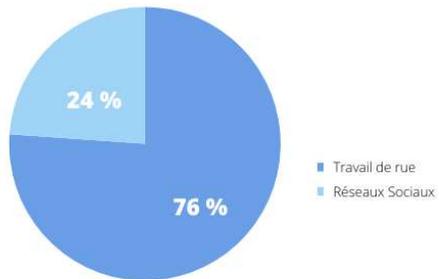
LE TERRITOIRE DE CHAUMONT

PRÉSENCE ÉDUCATIVE

Tout au long de l'année 2023, l'équipe éducative de Chaumont, composée de 3 salariés pour 3 équivalents temps plein, a été présente **250 jours** (4 447,90 heures) sur le territoire de Chaumont, dont :



Présence sociale :
1 352 heures soit 30 % du temps de travail



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHAUMONT

Observations faites sur les territoires investis

Notre travail de rue évolue en fonction des saisons, des évènements, etc. Nous avons adapté notre pratique à ces situations.

La période de janvier à avril a vu une fréquentation basse avec peu, voire une absence des groupes sur les quartiers. A partir du mois de mai et ce jusqu'à la fin de l'année, nous avons eu une évolution du climat dans différents quartiers avec la présence de groupes pouvant créer une forme d'insécurité croissante au fil des semaines, notamment sur les quartiers du Cavalier et de la Rochotte. Nous nous sommes donc adaptés à ces phénomènes en augmentant notre présence sur les différents territoires avec pour volonté d'apaiser les tensions en allant discuter avec les personnes et faire passer des messages socioéducatifs. Pour certains groupes identifiés depuis des années, notre intervention nous semble limitée : nous sommes acceptés, identifiés et respectés par les groupes mais il nous paraît difficile d'avoir un réel impact sur leurs comportements et conduites à risque. Nous continuons ce maintien de lien avec eux du fait de notre présence.

Le public que nous avons l'habitude de voir diffère en fonction de la météo, du temps que nous consacrons à ce travail si particulier. Nous avons l'habitude d'entendre depuis un certain nombre d'années que cette mission, qu'est le travail de rue, est un exercice facile en été et contraignant en hiver (car le professionnel n'a pas envie d'aller dehors.) Il faut dépasser ses idées reçues et comprendre le pourquoi, à ce jour, nous restons les seuls à « aller vers » les jeunes et les groupes de jeunes sur leurs territoires si différents en fonction des antennes mais également si différent en fonction des personnes qui composent le groupe avec lequel l'éducateur interagit.

Que nous soyons en individuel ou face à un groupe, que nous soyons sur un temps de consommation ou lors d'une rencontre sur un point de vente, que nous soyons en début d'après-midi ou en fin de journée ou que nous soyons tout bêtement un homme ou une femme, tout doit être pris en compte, calculé et réfléchi par l'éducateur afin d'adapter sa posture professionnelle. Nous ne sommes pas les amis des gens que nous croisons, nous ne sommes pas les personnes qui tolèrent certains comportements déviant mais des professionnels qui ont à cœur, même si cela peut prendre un certain temps, de comprendre le pourquoi de certains agissements afin de ramener notre public rencontré vers les dispositifs de droit commun les plus adaptés.

Bien sûr il est plus agréable d'effectuer cette mission lors des beaux jours mais les consommations y sont plus importantes avec des mises en danger autres pour le professionnel.

Nous tenions à rappeler ces faits pour clarifier cet exercice qui, contrairement à ce que l'on peut croire, est loin d'être le plus facile et le plus sûr.

Recentrons-nous dès lors sur cet exercice 2023 avec une présence sociale différente selon les différents quartiers.

Présence Sociale au Cavalier

Tout au long de cette année 2023, nous nous sommes régulièrement rendus au quartier du Cavalier que ce soit aux bas des bâtiments, au sein du parc (skate, city stade) ou encore au Jar.

Chacun de ces endroits voit des groupes différents se constituer sur des temps et des périodes différentes avec des évènements variés en fonction des saisons.

Le City stade : présence régulière d'un groupe tout au long de l'année. Ce groupe qui tolère notre présence et nos échanges peut parfois se montrer assez hostile envers la population ou vis-à-vis d'autres personnes. Des tensions ont vu le jour cet été occasionnant des feux (poubelles lors des émeutes nationales et feux de voiture en fin de saison estivale). Un groupe de personnes plus âgées avec une consommation d'alcool a vu le jour avec une présence quotidienne mais s'est confronté au groupe existant et a disparu (tristesse évoquée par certaines personnes le composant mais ayant été menacé).

Dès les beaux jours, les city stades font l'objet de fortes fréquentations les après-midi et soirées par des personnes relevant d'un accompagnement CADA ou DAMNA ou par des jeunes et des habitants du quartier. Par jeu, les jeunes ont beaucoup utilisé des pétards, inquiétant les personnes du quartier qui croyaient entendre des coups de feu ; association entre ce qu'ils voient dans les émissions télé et réalité.

Le Jar est un endroit vivant durant cette période estivale et investi par de multiples groupes avec des temps de partages autour du barbecue créant une réelle mixité sociale (invitation à venir manger ou découvrir).

Le Bouldrome du cavalier (cité de Bourgogne) a été investi jusque tard dans l'année avec deux typologies de public :

- 1 public « familial » avec la présence d'habitant jouant ensemble et passant du temps en toute tranquillité.
- 1 public « consommateur » gravitant aux alentours (SPIP, bancs à proximité du bouldrome) avec une forte consommation notamment d'alcool dès le début d'après-midi.

Il est à noter une spécificité cette année avec l'apparition d'un nouveau groupe de personnes syriennes ou afghanes se retrouvant quotidiennement pour jouer au Cricket ensemble sur le terrain vague vers le SPIP. En qualité d'observateurs à plusieurs reprises, certains nous ont inclus et ont tenté de nous expliquer les règles alors que d'autres plus méfiants ont gardé une certaine distance.

Nous avons pu observer plusieurs feux de voitures et de poubelles durant l'été à la suite des émeutes nationales.

A partir de début novembre, ces lieux sont beaucoup moins fréquentés à l'exception des mercredis après-midi.

Nous observons régulièrement la présence d'un groupe d'adultes (30/50 ans) en situation précaire qui consomment régulièrement de l'alcool sur le banc derrière l'Intermarché. A ce groupe s'ajoutent parfois des jeunes majeurs ou mineurs d'où notre intervention régulière envers ce groupe.

Notre présence sociale nous permet également de maintenir un lien avec le Secours Populaire, partenaire privilégié. Nous avons également pu observer la délocalisation d'un groupe vers le porche en face du Secours Populaire et vers le local des poubelles.

Présence Sociale à la Rochotte

Sur le Quartier La Rochotte, certains évènements identifiés ont changé la physionomie du quartier.

Le premier est l'intervention du RAID et du PSIG pour trafic de drogue dans le quartier : inquiétude des habitants lors de l'intervention.

Auparavant un groupe de jeunes utilisait le porche comme point de rassemblement. Ce groupe n'était pas dans la provocation vis-à-vis de nous mais ce qui nous inquiétait le plus était la présence de jeunes pouvant graviter parfois autour. Ce démantèlement a apaisé le quartier et laissé l'endroit vide.

Le second temps fut observé lors des émeutes nationales avec un Scooter brûlé sur une aire de jeux et une voiture brûlée dans le quartier. Ces feux sont toujours d'actualités avec le dernier en date du 10 Décembre dans une cage d'escalier.

Les Résidents de la Rochotte pensent généralement que le quartier est devenu mort du fait des importants immeubles laissés vacants et une entrée de quartier laissée à l'abandon.

Dès le printemps, les espaces de jeux sont très investis par des familles avec des enfants en bas âges ainsi que des jeunes du quartier, pendant l'été, en journée et en soirée. La question de la sécurité est permanente avec des jeunes sous la surveillance de leurs grands frères/ grandes sœurs âgés de 6 ans et des jeux parfois dangereux (caddies).

Une forme d'insécurité a gagné le quartier au fil de la saison avec une voiture brûlée, les habitants parlent de trafic, (et plusieurs feux dans des cages d'escaliers rue Fleming, des poubelles et vers le bois).

Le Jardin des Possibles et la place Fleming restent des lieux fréquentés par des personnes de plus de 30 ans jouant à la pétanque par beau temps. Le City Stade proche du Complexe Palestra est occupé par des jeunes du DAMNA et du CADA qui organisent des tournois. Contrairement au quartier du Cavalier, les jeunes se mélangent moins.

Présence Sociale espace entre la Mission Locale et Pôle emploi

Le Boulodrome du cavalier (cité de Bourgogne) a été investi jusque tard dans l'année avec deux typologies de public :

- 1 public « familial » avec la présence d'habitant jouant ensemble et passant du temps en toute tranquillité.
- 1 public « consommateur » gravitant aux alentours avec une forte consommation notamment d'alcool dès le début d'après-midi.

Occupation de l'espace régulièrement pour les joueurs de pétanque, voire quotidien dès les beaux jours, avec présence de familles, tout public et de jeunes majeurs qui consomment sur la voie publique.

Nous nous y sommes rendus régulièrement lors de notre travail de rue et avons mené différentes actions comme les « Mardi pétanque » de juillet à fin octobre en présence de différents partenaires (la Passerelle, le Centre Social), et des habitants et jeunes du quartier ou Chaumontais.

Occupation de l'espace derrière les terrains de pétanque par un groupe de personnes d'origine étrangère effectuant un jeu collectif qui représente un moment de partage et de bonne ambiance.

Centre-ville

Participation aux différentes soirées événementielles durant la saison estivale avec observation de conduites à risques.

Observations générales

Les jeunes expriment toujours leur mal-être par des maux physiques. Ils ont du mal à définir l'origine de leur mal-être mais en sont conscients et demandeurs d'une écoute, d'une aide et ressentent le besoin de parler pour se libérer.

Un de nos axes prioritaires est la lutte contre le décrochage scolaire. C'est pourquoi les conventions signées en 2020 avec tous les collèges et lycées publics de Chaumont ont été reconduites en 2023, ce qui permet un travail en étroite collaboration avec des interventions ciblées, à la demande des établissements scolaires. Ce travail nous permet d'intervenir régulièrement dans les établissements scolaires. Nous pouvons prendre en charge des jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation ou mener des interventions sur la prévention des risques liés à l'adolescence.

Lors de nos échanges avec les professionnels ou les élèves, nous relevons que les jeunes présentent des difficultés à communiquer par rapport à leurs sentiments, leurs ressentis et gérer leurs émotions face à diverses situations. On constate toujours des comportements inadaptés et agressifs en classe, à l'encontre des élèves comme des professeurs. La classe devient un défouloir, l'exutoire d'une frustration mal contenue, car souvent inconnue et incomprise par le jeune, donc immaîtrisable.

Notre public jeune majeur montre une grande fragilité, en difficulté face à l'insertion qu'elle soit sociale ou professionnelle, ils se renferment facilement.

Notre travail partenarial avec les structures d'insertion sociale et professionnelle a été plus efficace et a permis d'éviter d'accroître l'exclusion de ce public.

Ces jeunes majeurs sont souvent pollués par des événements traumatiques de leur passé qui font frein à leur projet de vie. L'accompagnement vers le soin reste compliqué pour ceux qui ne voient pas d'issue à une souffrance qui fait partie de leur histoire.

Cette année 2023 ouvre une autre analyse qui était peut-être moins prononcée les années d'avant lors de notre travail de rue. Nous avons pu observer un nombre de groupes en hausse vis à vis des années précédentes avec des profils différents selon les territoires. Il n'est pas dit que le groupe sur un territoire est composé uniquement de membres vivants sur le même lieu mais les personnes le composant ont les mêmes centres d'intérêt (ou dérives).

Pour certains il n'y a pas de mixité culturelle et les gens ayant la même origine se retrouvent entre eux sur des endroits et des temps précis. Se pose alors la question de l'intégration. Ce phénomène observé pour les origines à une répercussion de façon générationnelle. C'est ainsi qu'un terrain de jeu va être investi par une population identifiée alors que d'autres iront se retrouver ailleurs.

Pour d'autres, il y aura un rassemblement autour d'une consommation, un produit... Ainsi un groupe de personnes plus âgées était sur le parc du cavalier, ne se mélangeait pas avec les consommateurs de Cannabis d'une autre génération et ceci a fini par provoquer des tensions.

Dès lors, la question de la sécurité est importante. Nous n'avons pas observé de violence physique lors de notre mission mais nous avons pu entendre et comprendre le ressenti de certains habitants de quartiers qui ne voient pas d'un bon œil les différents rassemblements, les bruits entendus jusque tard parfois. Le plus inquiétant pour nous et dont nous ne manquons pas de le faire remarquer aux différents groupes est qu'ils se doivent d'être vigilant et discret vis-à-vis du regard d'enfant : nous ne pouvons pas les empêcher de consommer, de vendre ... mais nos messages restent ceux d'éducateur en prévention avec des objectifs en tête et notamment celui de protéger les enfants pouvant graviter autour. En tant que travailleurs sociaux faisant partie de la Protection de l'enfance, nous ne souhaitons pas que les jeunes se sentent en insécurité, en danger à cause d'un groupe quelconque d'adultes qui devraient, en tout état de cause montrer un certain exemple, une ligne de conduite. Nous ne voulons pas qu'ils s'identifient à un groupe déviant faisant de leurs pairs des modèles (projet de vie).

L'après COVID a vu une fréquentation nettement en hausse de notre public dans la rue depuis janvier et plus particulièrement à l'arrivée des beaux jours en avril. Des lieux connus comme le porche situé vers l'auto-école ou aux abords de l'Intermarché du quartier de la Rochotte, ont vu des groupes reprendre leurs habitudes en se regroupant à des heures plutôt tardives de la journée, à partir de 17h. Nous avons entretenu des contacts quotidiens avec ces groupes composés encore de quelques jeunes connus.

Sur le quartier du Cavalier, nous observons de nouveaux jeunes âgés de 16 à 20 ans, qui viennent se greffer aux groupes existants et qui composent 70% de ces nouveaux regroupements.

Nous pouvons aussi distinguer sur l'ensemble des quartiers des regroupements qui se différencient par l'origine de la culture, ces groupements peuvent être composés d'un nombre important d'individus, jusqu'à 20 personnes. Cette mixité environnementale a la faculté d'entretenir de très bonnes relations.

Le quartier Rochotte a vu une partie de ces habitants être relogés dans le cadre de la réhabilitation du quartier. C'est très perturbant pour certaines familles que nous avons accompagné dans les démarches et dû soutenir face à ce changement imposé.

La disparition de l'Atelier Bois, porté par le Point Commun et duquel nous étions partenaire, a laissé place à une nouvelle dynamique autour des jardins partagés qui réunit aujourd'hui des bénévoles du Point Commun, mais aussi de nombreux habitants en raison de la centralité des lieux sur le quartier. Des événements marquants comme la fête des voisins ont vu un mélange interculturel que nous n'avions jamais observé jusqu'à maintenant à travers la musique, des danses et un repas également sur les jardins partagés.

Le complexe sportif Palestra est un lieu que les plus jeunes et quelques familles du quartier ont investi cet été, grâce à sa proximité.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

| Forces | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire ● Modes d'intervention et outils (travail de rue, ateliers, chantiers, accompagnement individuel) ● Partenariat multiple et opérant : nombreuses conventions signées avec les partenaires. ● Accès à l'aide sociale et aux droits (secours pop, CHRS, Circonscription d'Action Sociale, ML) ● Offres multiples d'activités associatives et municipales ● Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité ● Soutien de la Ville de Chaumont (Financièrement et en termes de projets) ● Mobilisation dans la lutte contre le décrochage scolaire => Soutien scolaire multiple ● Ecole ouverte Rochotte ● Accès aux structures d'insertion professionnelle (Mission Locale, Tremplin 52, etc.) ● Accès facile à des magasins de 1ère nécessité ● La rénovation du quartier ● Compétence des familles ● Les bénévoles ● Reconnaissance des éducateurs par les résidents et les partenaires du quartier | <ul style="list-style-type: none"> ● Carence dans la fonction parentale ● Soucis de responsabilisation (toujours de la faute de l'autre) : Victimisation, fatalisme ● Mobilité (mentale et géographique) ● Décrochage scolaire et sur les dispositifs d'insertion 18- 25 ans ● Précarisation des 18-25 ans ● Addictions et trafics ● Manque d'intervention prévention des conduites à risque en établissements scolaires ● Liste d'attente importante pour l'offre de soin ● Suite à la situation sanitaire, légitimité enfermement, isolement social ● Manque d'estime de soi ● Agressivité, violences ● Identification au virtuel : comportements à risque ● La rénovation du quartier, perte d'un atelier à destination des résidents ● Carence en matière d'hygiène ● Difficultés pour les parents à s'organiser, à faire des démarches seuls |

Axes stratégiques

- I. Lutter contre le décrochage social
- II. Prévenir le décrochage scolaire
- III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente
- IV. Soutenir la fonction parentale

Actions d'amélioration

I. Lutter contre le décrochage social

Objectifs :

- Repérer et entrer en relation avec les jeunes en difficulté.
- Apporter un soutien aux jeunes.
- Valoriser les jeunes en développant leur savoir-faire et savoir-être.
- Faire corps avec notre territoire en tant qu'acteurs reconnus comme résidents.

Résultats attendus :

- 20% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes en travail de rue présence sociale, en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaires. Présence régulière en soirée et les samedis.
- 5% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux.
- Mobiliser 25 jeunes autour de 55 demi-journées de chantier éducatif jeunes bénévoles.
- Mobiliser 25 jeunes autour de 5 actions visant à développer les compétences psychosociales qui représentent 43 séances.

Action N°1 : Aller vers et présence sociale

Résultats obtenus :

- 23% du temps de travail consacré au travail de rue/présence sociale, soit 1 030 heures effectuées comprenant 126 soirées jusqu'à 20h et 36 soirées jusqu'à 22h, et 44 week-ends.
- 7% du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux, Tiktok, Instagram, Facebook, Snapchat.

Action N°1-1 : Présence sociale - « Après-midi Pétanque »

Résultats obtenus :

Utilisation de la pétanque comme support pour entrer en relation avec les habitants, en partenariat avec la Passerelle, le Centre Social, l'Ehpad Osier Pourpre et la Mission Locale. En 2023, 15 séances ont eu lieu :

- ♣ Le 11.07.2023, avec 3 jeunes PJJ.
- ♣ Le 18.07.2023, avec 4 jeunes PJJ âgés de 16 à 18 ans, 2 adultes de La Passerelle et 2 habitants du quartier âgés de 21 à 25 ans et un habitant du quartier âgé de plus de 25 ans.
- ♣ Le 25.07.2023, avec 2 habitants du quartier âgés de plus de 25 ans.
- ♣ Le 01.08.2023, avec 10 adultes de La Passerelle.
- ♣ Le 08.08.2023, avec 2 adultes de La Passerelle, un habitant Chaumontais et un jeune âgé de 21 à 25 ans.
- ♣ Le 22.08.2023, avec 1 jeune âgé de 21 à 25 ans, d'un jeune âgé de 21 à 25 ans avec un adulte et un habitant du quartier. Passage d'un partenaire (Le Centre Social Point Commun).
- ♣ Le 29.08.2023, avec 2 jeunes âgés de 21 à 25 ans.
- ♣ Le 05.09.2023, avec 2 adultes du Centre Social.
- ♣ Le 12.09.2023, avec 1 jeune âgé de 18 à 21 ans, 2 adultes de La Passerelle et un papa du Quartier Val Barizien.
- ♣ Le 19.09.2023, avec 3 jeunes âgés de 21 à 25 ans et 5 adultes de La Passerelle.
- ♣ Le 26.09.2023, avec 5 adultes de La Passerelle et un adulte du Centre Social.
- ♣ Le 03.10.2023, avec 4 adultes de La Passerelle et un habitant du Centre-Ville.
- ♣ Le 10.10.2023, avec 8 adultes de La Passerelle, un habitant du Quartier Val Barizien et un bénévole de l'ADPJ 52.
- ♣ Le 17.10.2023, avec 2 adultes et un jeune âgé entre 21 et 25 ans.
- ♣ Le 24.10.2023, avec 2 habitants des Quartiers Cavalier et Rochotte.

Au total, participation de 46 personnes aux « Après-midi pétanque ».

Action N°1-2 : Présence sociale - Evénements nocturnes

Résultats obtenus :

- ♠ Le 04.05.2023, soirée techno à la Chapelle de Camille Saint Saëns, avec accompagnement d'une famille.
- ♠ Le 11.05.2023, soirée techno à la Chapelle de Camille Saint Saëns, avec intervention auprès d'un jeune alcoolisé, âgé de 15 ans. Repérage de mineurs non accompagnés par des adultes.
- ♠ Le 02.06.2023, soirée fête des voisins et braderie nocturne.
- ♠ Le 03.06.2023, centenaire monument amitié franco américaine - soirée retraite flambeaux et feu d'artifice.
- ♠ Le 21.06.2023, fête de la musique au Centre-Ville de Chaumont.
- ♠ Le 30.06.2023, braderie nocturne.
- ♠ Le 08.07.2023, concert transat plein air au parc Boulingrin au centre de Chaumont.
- ♠ Le 13.07.2023, fête du 14 juillet avec feu d'artifice et concert au Centre-Ville de Chaumont (Place du Signe).
- ♠ Le 08.11.2023 et le 09.11.2023, soirée événementielle Fête foraine.

Action N°1-3 : Forums ou autres

Résultats obtenus :

- ♠ Le 22.03.2023, participation au forum métiers en partenariat avec la Mission Locale, 8 jeunes rencontrés âgés de 11 à 15 ans.
- ♠ Le 05.05.2023, participation au forum santé, en présence du CFA, le Lycée Bouchardon et l'APAJH :
 - Entretien avec 2 groupes du Lycée Bouchardon en classe de seconde, dont 7 jeunes filles âgées de 15 ans.
 - Entretien avec un groupe de l'APAJH, dont 4 jeunes garçons et une jeune fille, âgés de moins de 16 ans.
 - Entretien avec un groupe du CFA (maçon, peintre), dont deux jeunes hommes âgés de 18 ans, un jeune âgé de 16 ans et une femme de 30 ans.
 - Entretien avec un groupe du CFA (BTP), dont deux jeunes hommes âgés de 16 ans.
 - Echanges avec les partenaires présents dont la Sécurité Routière, l'UFOLEP, la MJC, la Passerelle, l'Association de prévention santé au travail, Addictions France, Image de soi, diététique, la Ligue contre le cancer, la CAF, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le service PMI, le Centre de santé sexuelle, la Consultation jeune consommateur.
 - Participation et présentation à 2 jeunes issus du Quartier Rochotte, dont un âgé de 16 à 18 ans et un âgé de 21 à 25 ans.
- ♠ Le 29.07.2023, participation à Ville à Joie à Orges, rencontre de 5 familles par le biais de supports de jeux éducatifs.
- ♠ Le 02.09.2023, participation au Forum des Associations, rencontres de différents partenaires, différents adultes, échanges avec 6 jeunes âgés de 10 à 18 ans, un jeune âgé de 12 ans suivi par nos services et une psychologue se proposant au bénévolat.
- ♠ Le 13.09.2023, Forum « Booste ta rentrée ». Rencontre de 5 partenaires et accompagnement de 2 jeunes âgés de 16 ans et 19 ans, déscolarisés ou NEET et une maman souhaitant se réinsérer professionnellement.
- ♠ Le 23.09.2023, journée "numérique en famille" à Brottes avec plusieurs partenaires dont la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie, les Familles Rurales et l'UDAF. Rencontre de 3 jeunes âgés de 7 à 14 ans et 2 familles.
- ♠ Le 17.10.2023, réunion de concertation pour le projet du Lycée Charles de Gaulle « L'école de demain ».

Action N°1-4 : Présence sociale - Journée Citoyenne

Une journée citoyenne a été organisée par la Ville de Chaumont.

En amont, nous avons mobilisé le public et les jeunes suivis par l'ADPJ 52 afin de participer à cette action sur le quartier Rochotte et le parc Boulingrin.

Résultats obtenus :

- Le 13.05.2023, participation à la Journée Citoyenne sur le quartier Rochotte avec 22 personnes, dont 9 personnes majeurs, 5 jeunes âgés de 10 à 15 ans, un jeune lycéen, 7 jeunes en classes de primaire.

Action N° 2 : Chantier/séjour éducatif

Action N° 2-1 : Chantier éducatif - « Ensemble pour l'Environnement » organisé par l'ADPJ 52

Mobilisation des partenaires : DAMNA de la Fondation Lucy Lebon, l'Agglomération de Chaumont, la Ville de Chaumont (RSJ et Anim2rue), le Point Commun, l'HUDA AATM, CADA, la Passerelle, le SDED 52 et Emmaüs.

Résultats obtenus :

- 1ère demi-journée :
 - Le 12.07.2023, atelier réalisation de l'affiche pour communiquer autour de l'action prévue, avec la participation d'un jeune âgé de 10 à 15 ans.
 - Le 14.07.2023, atelier micro-trottoir et photos pour l'action, avec la participation d'un jeune âgé de 10 à 15 ans.
 - Le 24.07.2023, organisation, préparation, courses pour le goûter proposé à l'issue de l'action, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - Le 27.07.2023, demi-journée « Ensemble pour l'Environnement » au Quartier Rochotte, avec les 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans porteurs de l'action.
Participation de 17 jeunes âgés de 10 à 15 ans mobilisés, 2 familles, 3 habitants. Les participants venaient essentiellement du Quartier de la Rochotte.
176 kg de déchets ont été ramassés ce jour-là, des petits déchets (mégots de cigarette, papiers, cartons, plastiques, canettes et verres) et des gros déchets (meubles, caddies...).
- Aucun partenaire ne s'est déplacé sur la 1ère journée citoyenne.
- 2ème demi-journée citoyenne
 - Le 25.08.2023, préparation de la 2ème journée citoyenne, courses pour le goûter proposé à l'issue de l'action, avec la participation d'un jeune âgé de 15 ans.
 - Le 30.08.2023, demi-journée « Ensemble pour l'Environnement » au Quartier Rochotte, avec la participation de 13 jeunes âgés de 6 à 25 ans et 23 adultes accompagnés par les partenaires (La Passerelle, AATM, Centre Social Le Point Commun) ou habitants du quartier.

Action N° 2-2 : Chantier Éducatif à la base Nautique du Lac du Der du Centre Culturel de Haute-Marne à Braucourt

Résultats obtenus :

- Les 22.02.2023 et 23.02.2023, nettoyage des extérieurs du centre nautique : branchages à enlever et à réunir au centre de la cour après la coupe des Haies, avec la participation de 4 jeunes dont 2 jeunes âgés de 14 à 18 ans et 2 jeunes âgés de 18 à 21 ans.
- Les 17.04.2023 et 18.04.2023, installation des tentes pour les accueils de groupes, avec la participation de 2 jeunes dont un jeune âgé de 8 à 16 ans et un jeune âgé de 18 à 21 ans, ainsi qu'un bénévole du Point Commun.
- Le 16.09.2023, journée récompense avec la participation de 4 jeunes dont 2 jeunes âgés de 8 à 16 ans et 2 jeunes âgés de 18 à 21 ans, ainsi qu'un bénévole du Point Commun.
- Le 07.10.2023, rangement des tentes, de la literie pour clôturer la saison, avec la participation de 2 jeunes, dont un jeune âgé de 8 à 16 ans, un âgé de 18 à 21 ans, ainsi que 2 bénévoles dont un du Point Commun.

Action N° 2-3 : Chantier Éducatif au Secours Populaire

Résultats obtenus :

- Réalisation de plusieurs journées sur la base de Luzy-sur-Marne pour du tri de palettes, du rangement et de la mise en cartons pour les différentes antennes :
 - ✦ Le 20.02.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 18 ans.
 - ✦ Le 05.04.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ✦ Le 26.04.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 18 ans.
 - ✦ Le 21.06.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 21 ans.
 - ✦ Le 02.11.2023, avec la participation d'un jeune âgé de 8 à 16 ans et un bénévole.
 - ✦ Le 03.11.2023, avec la participation d'un jeune âgé de 8 à 16 ans et un bénévole.
- Le 17.06.2023, Braderie du Secours Populaire (mise en place, gestion des achats, accompagnement du public sur les étals), à la salle Robert Genest, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 25.11.2023, collecte alimentaire réalisée avec 2 jeunes âgés de 8 à 16 ans et 2 bénévoles du Quartier de la Rochotte.

Action n° 2-4 : Chantier Éducatif Urban trail de Chaumont

Résultats obtenus :

- Le 02.02.2023, réunion de préparation avec l'ensemble des partenaires impliqués.
- Le 06.10.2023, participation d'un jeune âgé de 15 ans et 2 jeunes adultes âgés de 25 et 27 ans de La Passerelle, pour aider à la mise en place de l'événement, en partenariat avec l'OMS et la Ville de Chaumont.

Action n°2-5 : Chantier Éducatif « Jardin de l'ADPJ 52 »

Résultats obtenus :

- En 2023, nous avons loué un jardin à notre partenaire le Point Commun.
- Projet annuel : Préparation, choix semence, plantation, entretien avec souci environnemental (utilisation du composteur) - aide aux autres jardiniers.
- Mise en place de moments de « jardin découverte » pour les jeunes qui viennent pour la première fois.
- L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'environnement, communiquer, développer l'esprit d'entraide et d'équipe.
- Les séances durent de 30 minutes à 1 heure, selon la saison et surtout selon les travaux à effectuer :
 - ✦ Tout au long de l'année 2023, réalisation de 25 séances avec la participation de 39 jeunes âgés de 10 à 15 ans et 4 parents.

Action n°2-6 : Chantier Éducatif Jeunes Bénévoles au Centre Social Point Commun

Résultats obtenus :

- Le 21.02.2023, aide à la préparation et à l'animation de "Festi Carnaval" à la salle Robert Genest, avec la participation de 7 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 18.04.2023, sur la Semaine "écolos rigolos", mise en place et animation d'un atelier photos, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 25.04.2023, sur la semaine « Talent d'habitants », à la salle Robert Genest, répétition des chansons, création, préparation et animation des stands, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 21.06.2023, au Point Commun, préparation de matériel et support pour le stand "peinture de vie" tenu par les jeunes à la Fête des Talents, Place des Arts à Chaumont, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 24.06.2023, Fête des Talents, Place des Arts, Tenue du stand "peinture de vie" avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Action n°2-7 : Chantier Educatif Octobre Rose

Résultats obtenus :

- Réalisation du chantier le dimanche 1^{er} octobre 2023, journée.

- Le matin, aide à la mise en place des stands d'Octobre Rose, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- L'après-midi, Flash mob et marche Octobre Rose, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans, ainsi que 2 mamans accompagnées par nos services.

Action n°2-8 : Chantier Educatif Rénovation de l'Institut Sainte-Marie à Chaumont

Résultats obtenus :

- Réalisation de deux après-midis pour faire du piquetage et refaire des joints de pierres dans un escalier :
 - ✦ Le 25.10.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 15 à 25 ans.
 - ✦ Le 03.11.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Action n° 2-9 : Chantier Educatif Téléthon

Résultats obtenus :

- Le 09.12.2023, réalisation d'une journée avec la participation de 3 jeunes, dont 2 âgés de 10 à 15 ans et un âgé de 18 à 21 ans.

Action n° 2-10 : Chantier Éducatif Jeunes Bénévoles à visée humanitaire

Résultats obtenus :

- Le 09.09.2023, mise en place, gestion des dons, accueil du public au Salon du livre Amnesty International, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Action N°3 : Développer les compétences psychosociales

Action N° 3-1 : Ateliers projet On CarBuro 52

Résultats obtenus :

- Suite à un mécénat d'entreprise, plusieurs ateliers ont été mis en place durant l'année 2023, pour permettre aux jeunes d'élaborer un projet qui a été présenté au jury :
 - ✦ Le 05.04.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ✦ Le 08.04.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ✦ Le 19.04.2023, avec la participation de 5 jeunes âgés de 10 à 18 ans.
 - ✦ Le 22.04.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 18 ans.
 - ✦ Le 24.04.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ✦ Le 29.04.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ✦ Le 03.05.2023, avec la participation d'un jeune âgé de 13 ans.
 - ✦ Le 05.05.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ✦ Le 10.05.2023, avec la participation d'un jeune âgé de 13 ans.

Action N° 3-2 : Jeu Dilemme avec l'UDAF

Résultats obtenus :

- Réalisation de deux après-midis avec des groupes de jeunes afin de travailler sur la valeur de l'argent et la gestion d'un budget :
 - ✦ Le 27.10.2023, avec la participation de 6 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
 - ✦ Le 06.12.2023, avec la participation de 5 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Action N° 3-3 : Atelier Projet « Concerts de poche »

Résultats obtenus :

- Le 03.02.2023, atelier écriture avec l'Association « Les Concerts de Poche », dans les locaux de la Maison des Associations, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 10.02.2023, atelier écriture avec l'Association « Les Concerts de Poche », dans les locaux de la Maison des Associations, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

- Le 24.05.2023, participation à un atelier concert de poche avec la création d'une histoire en musique, à la Maison des Associations, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Participation au projet annuel 2023 avec la Maison des Associations : Des ateliers de chant (création d'une chanson) et répétition d'un programme de chansons qui a pour finalité un concert au Relax, avec la participation de 2 jeunes filles du collège Rochotte âgées de 10 à 15 ans, suivies par l'ADPJ 52 :
 - ↪ 5 ateliers chant : le 07.03.2023, le 14. 03.2023, le 28.03.2023, le 04.04.2023, le 11. 04.2023.
 - ↪ 5 séances de répétition : le 09.05.2023, le 16.05.2023, le 23.05.2023 et le 23.05.2023.
 - ↪ Le 30.05.2023, sortie au concert de « Les Concert de Poche » en soirée au nouveau relax, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans, dont une jeune qui participait au concert.
 - ↪ Le 06.06.2023, bilan et dernière rencontre « Les Concerts de Poche »

Action N°3-4 : Projet « Ciné reporter »

Résultats obtenus :

- Ce projet est issu d'un partenariat avec la MJC qui nous a offert 4 places gratuites au cinéma.
- L'objectif était de choisir un film, le visionner et réaliser un article à paraître dans le journal de la MJC.
- Le 26.07.2023, action « Ciné reporter » (réunion pour présenter le projet, choisir le film, convenir de la date), avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 31.07.2023, séance de Cinéma et Rédaction de l'article sur le film, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Action N°3-5 : Atelier du goût – Restaurant d'Application PJJ

Résultats obtenus :

- Continuité du travail partenarial à l'atelier du goût (cuisine et service) à la PJJ. Réalisation de gâteaux tests pouvant être distribués ou non à l'hôpital (objectif de base). Mutualisation des moyens : nous avons les chocolats offerts par le Secours Populaire, l'atelier du goût a l'infrastructure et les personnes qualifiées pour mener à bien des ateliers cuisine.
- Réalisation de 6 ateliers :
 - ↪ Le 14.06.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 12 à 16 ans avec accueil du public (service et cuisine).
 - ↪ Le 10.07.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 12 et 15 ans avec la réalisation de gâteaux en chocolat.
 - ↪ Le 11.07.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 à 16 ans pour cuisiner des gâteaux.
 - ↪ 19.07.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 à 16 ans avec préparation d'un pique-nique.
 - ↪ Le 20.07.2023, avec la participation de 4 jeunes âgés de 12 à 16 ans avec une sortie à la Liez.
 - ↪ Le 25.07.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 16 ans.

Action N°3-6 : Atelier Bois

Résultats obtenus :

- Fin de l'atelier bois au Point Commun en décembre 2021.
- Le 21.12.2022, organisation d'une rencontre partenariale.
- Echange sur la faisabilité de remettre en place un Atelier bois en 2023, avec une convention tripartite entre l'ADPJ 52, le Point Commun et l'Ehpad Osier Pourpre autour d'un projet intergénérationnel.
- Présenter un projet au Contrat de Ville pour un atelier tous les 15 jours au sein de la structure de l'Ehpad Osier Pourpre, avec des résidents, des bénévoles et familles du Point Commun, des jeunes, des bénévoles et un éducateur de l'ADPJ 52.
- Projet accepté et convention signée.
- Matériel amené (bois) avec la participation du service bois des services techniques de la ville de Chaumont.

- Arrêt net du projet suite au départ de l'organisateur de l'Osier Pourpre et volonté de reprendre les locaux de la part de la structure. Volonté de dénoncer la convention.

Action N°3-7 : Soirées Ados

Résultats obtenus :

- Soirées Jeux et groupes de parole à l'antenne de l'ADPJ 52 par un jeu collaboratif de communication non violente :
 - ↪ Le 16.02.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 22.02.2023, avec la participation de 7 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 25.02.2023, avec la participation de 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 10.11.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une maman accompagnée par l'ADPJ 52.

Action N°3-8 : Soirées Chaumont Ludik

Résultats obtenus :

- Soirées jeux le vendredi de 20h à 22h, à la Maison des Associations avec Chaumont Ludik :
 - ↪ Le 24.02.2023, avec la participation de 5 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 31.03.2023, avec la participation de 7 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une famille.
 - ↪ Le 14.04.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 28.04.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 05.05.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 19.05.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 16.06.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 7.07.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 21.07.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 28.08.2023, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 15.09.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une famille.
 - ↪ Le 22.09.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une famille.
 - ↪ Le 27.10.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une maman.
 - ↪ Le 03.11.2023, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une maman.

Action N°3-9 : Groupes Ados, en après-midi

Résultats obtenus :

- Réalisation de Groupes Ados sur différentes thématiques telles que le comportement, le langage approprié, la violence sous toutes ses formes, la communication, les émotions, les jeunes et la différence, la relation au groupe et son influence :
 - ↪ Le 21.01.2023, après-midi cuisine à l'antenne, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 13.02.2023, atelier création « Bien vivre ensemble » au Centre National du Graphisme, Le Signe, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 18.02.2023, diffusion du film « Esprit de famille », à l'antenne de l'ADPJ 52, avec la participation de 5 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 10.03.2023, groupe ados courses pour atelier cuisine, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 11.03.2023, groupe ados cuisine, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 25.04.2023, groupe ados jeux de société à l'antenne, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↪ Le 14.08.2023, groupe ados jeux de société, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans et un jeune âgé de 16 à 18 ans.
 - ↪ Le 24.08.2023, groupe ados jeux de société, avec la participation d'un jeune âgé de 10 à 15 ans.

- ↻ Le 04.11.2023, après-midi « Ados ciné », avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une maman accompagnée. Diffusion du film choisi la semaine précédente lors d'une sortie à la médiathèque et groupe de paroles : ressenti, appréciation, vision propre, thème relation avec l'autre.

Action N°3-10 : « Pied d'immeubles en soirée ».

Résultats obtenus :

- Utilisation des soirées jeux et sport comme support pour entrer en relation avec les jeunes du quartier, les familles et les habitants. L'action se déroule exclusivement sur la période estivale.
- Réalisation de 2 soirées sur le Quartier Val Barizien :
 - ↻ Le 14.07.2023, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 17.07.2023, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Réalisation de 14 soirées sur le Quartier Rochotte :
 - ↻ Le 12.07.2023, avec la participation de 14 jeunes âgés de 9 à 15 ans.
 - ↻ Le 15.07.2023, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 18.07.2023, avec la participation de 10 jeunes âgés de 8 à 15 ans et un parent.
 - ↻ Le 21.07.2023, avec la participation de 15 jeunes âgés de 8 à 15 ans, un parent et son fils âgé de 6 ans.
 - ↻ Le 25.07.2023, avec la participation de 8 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 26.07.2023, avec la participation de 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans et 2 familles.
 - ↻ Le 27.07.2023, avec la participation de 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 01.08.2023, avec la participation de 9 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 05.08.2023, avec la participation de 7 jeunes âgés de 8 à 15 ans.
 - ↻ Le 29.08.2023, avec la participation de 10 jeunes âgés de 8 à 15 ans.
 - ↻ Le 01.09.2023, avec la participation de 15 jeunes âgés de 8 à 15 ans.
 - ↻ Le 08.09.2023, avec la participation de 3 jeunes âgés de 8 à 10 ans et 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 15.09.2023 avec la participation de 7 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 22.09.2023 avec la participation de 3 jeunes âgés de 6 à 10 ans.

Action N° 3-11 : Sorties culturelles et sportives 2023

Résultats obtenus :

- Cinéma :
 - ↻ Le 18.03.2023, Festival des Courts Métrage au cinéma à Chaumont, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Médiathèque :
 - ↻ Le 11.02.2023, « Exposition d'affiches » au Signe, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 14.02.2023, sortie à la Médiathèque, avec la participation d'un jeune âgé de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 06.05.2023, sortie au Centre-Ville et à la Médiathèque, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 24.10.2023, sortie à la Médiathèque, avec la participation d'un jeune âgé de 10 à 15 ans et une maman avec son fils 10 ans – choix d'un film pour l'après midi « ado ciné ».
- Connaissance de son environnement / patrimoine :
 - ↻ Le 07.01.2023, visite du marché et du Centre-Ville, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 27.07.2023, jeu de parcours à Chaumont, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↻ Le 08.08.2023, sortie à Langres avec spectacle des arquebusiers et visite des remparts, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans et 2 jeunes âgés de 16 à 18 ans.
 - ↻ Le 16.09.2023, « Journée du patrimoine », avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une famille.

- Concert :
 - ↗ Le 03.06.2023, concert « Centenaire monument amitié franco américaine », avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↗ Le 10.06.2023, concert gratuit « HK et les Saltimbanques », place des Arts, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↗ Le 13.07.2023, Concert / animations, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Sport :
 - ↗ Le 23.02.2023, « Sports vacances », découverte de l'équitation, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↗ Le 08.03.2023, rencontre avec le CVB 52, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↗ Le 18.04.2023, « Sports vacances », découverte du tir à l'arc, avec la participation d'un jeune âgé entre 10 et 15 ans.
 - ↗ Le 07.10.2023, découverte et participation à l'évènement Urban Trail, avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
 - ↗ Le 27.10.2023, « Sport vacances », découverte de sports au gymnase Lemouton à Chaumont, visant à la découverte de sport de combat (taekwondo, judo, escrime), avec la participation de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Action N° 3-12 : Randonnées

Résultats obtenus :

- Le 17.08.2023, au Lac de Charmes, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 21.08.2023, au lac du Der, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 28.08.2023, à Chaumont, avec la participation d'un jeune âgé de 15 ans.

Action N° 3-13 : Ateliers au Centre Social Point Commun

Résultats obtenus :

- Le 17.02.2023, atelier masques, avec la participation de 5 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 20.02.2023, atelier cuisine, avec la participation de 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 19.04.2023, atelier « Pop Art », avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 21.04.2023, atelier macramé, avec la participation d'un jeune âgé de 11 ans.
- Le 27.04.2023, atelier cuisine, avec la participation de 4 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 28.04.2023, atelier crochet, avec la participation d'un jeune âgé de 11 ans.
- Le 19.07.2023, atelier peinture plein air sur le quartier Rochotte, avec la participation de 13 jeunes âgés de 10 à 12 ans, 9 jeunes âgés de 8 à 13 ans, 2 jeunes âgés de 8 ans avec leurs parents et une maman.

Perspectives 2024 pour lutter contre le décrochage social

- 22% du temps de travail consacré à aller vers les jeunes : travail de rue/présence sociale en ciblant les quartiers prioritaires et les abords des établissements scolaires. Présence régulière en soirée et les samedis.
- 5 % du temps de travail en présence sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Snapchat, Tik Tok.
- Réaliser 55 demi-journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles et mobiliser 25 jeunes en intégrant différents publics et en développant le partenariat.
- Mener 5 actions pour développer les compétences psychosociales.

II. Prévenir le décrochage scolaire

Objectifs :

- Repérer les jeunes en décrochage scolaire.

- Apporter un soutien aux jeunes et à leur famille dans le but de motiver le jeune.
- Aider le jeune à retrouver sa place au sein de l'établissement scolaire.

Résultats attendus

- Accompagnement de 50 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs.
- Présence dans tous les collèges et lycées dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques telles que les mesures de responsabilisation.
- Présence d'un éducateur une fois tous les quinze jours au sein de l'établissement d'enseignement Agricole de Choignes dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière.
- Travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage.

Action N°4 : Accompagnement vers les structures de droit commun

Résultats obtenus :

- 1 jeune de 18 ans et 1 jeune de 16 ans ayant intégrés l'E2C dans l'attente de la rentrée de septembre 2023 au CFA et accompagnés dans un projet professionnel.
- 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans rescolarisés en établissement scolaire.
- Un jeune âgé entre 16 et 18 ans accompagné vers la mission locale.
- 2 jeunes âgés entre 16 et 21 ans accompagnés vers le soin (CMP, centre pédopsychiatrique).

Action N°5 : Mise en place de mesure de responsabilisation imposées par l'établissement

Résultats obtenus :

- 23 mesures de responsabilisation ont été réalisées en 2023 avec l'ensemble des établissements scolaires du territoire.
- 100 % de réponses favorables aux établissements qui nous sollicitent.

Action N°6 : Commission éducative en établissement scolaire

Résultats obtenus :

- Le 05.10.2023: Participation à une équipe éducative au Collège Louise Michel avec la Direction (directrice, directrice adjointe), l'Assistante sociale, le professeur principal, la famille et le jeune âgé de 13 ans pour une remobilisation du jeune afin de lutter contre le décrochage scolaire (décrochement depuis 2 ans).
- Le 16.10.2023 : Participation à une réunion avec l'équipe éducative du Lycée Eugène Decomble et la jeune âgée de 16 ans, afin de prévenir du décrochage scolaire. Mise en place d'un suivi par l'ADPJ 52 dans l'aide à la scolarité et mise en place de solutions internes (atelier remédiation au sein de l'établissement).

Action N°7 - Participation aux journées "portes ouvertes" d'établissement scolaire et CFA

Résultats obtenus :

- Le 04.03.2023, le matin, « Journée Portes Ouvertes » au Lycée Eugène Decomble à Chaumont, participation prévue de 2 jeunes âgés de 10 à 15 ans.
- Le 04.03.2023, l'après-midi, « Journée Portes Ouvertes » au CFA BTP à Chaumont, participation de 3 jeunes âgés de 10 à 15 ans et une famille avec un jeune âgé de 10 à 15 ans.

Action N°8 : Interventions au lycée agricole Pisani de Choignes sur la thématique image de soi, estime de soi

Résultats obtenus :

- Le 01.03.2023, participation de 3 collégiennes de 3ème et 4ème, une fille en terminale et la référente du lycée
- Le 29.03.2023, participation de 3 personnes : un adulte, une collégienne de 3ème, une jeune fille de terminale.

- Le 24.05.2023, participation de 3 jeunes : 2 garçons en terminale et une jeune fille de 3ème.
- Sur demande de l'établissement, 3 séances annulées faute de participants (29 mars 2023, 12 avril 2023 et 17 mai 2023).

Action N°9 : Interventions dans des établissements scolaires ou de formation afin de présenter le dispositif des Promeneurs du Net

Résultats obtenus :

- Le 10.03.2023, intervention à l'E2C de Chaumont avec la participation de 10 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
- Le 02.06.2023, intervention à l'E2C de Chaumont avec la participation de 7 jeunes âgés de 16 à 25 ans.
- Le 13.10.2023, intervention au Collège de Bourbonne les Bains avec la participation de 39 élèves de 5ème.
- Le 25.10.2023, intervention à l'E2C de Chaumont avec la participation de 5 jeunes âgés de 16 à 21 ans.
- Le 07.12.2023, intervention Collège de Bourbonne les Bains avec la participation d'environ 80 élèves de 4ème et de 3ème.

Perspectives 2024 pour lutter contre le décrochage scolaire

- Accompagnement de 30 jeunes en risque de décrochage scolaire ou décrocheurs.
- Présence dans tous les établissements scolaires dans le cadre de notre partenariat sur des actions spécifiques (mesures de responsabilisation, interventions).
- Présence d'un éducateur une fois par semaine, au sein d'un établissement scolaire dans le cadre d'une cellule écoute en collaboration avec l'infirmière.
- Poursuite du travail partenarial et rencontres régulières avec EN, CIO, Mission Locale, E2C, Résidence Sociale Jeunes, CFA, Conseil Départemental, UDAF etc., afin de faire le point sur des jeunes en risque de décrochage.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période adolescente

Objectifs :

- Identifier et investir et les zones sensibles.
- Capter l'attention des jeunes.
- Dialoguer avec le public rencontré et échanger sur les conduites à risque.
- Se faire connaître auprès des jeunes et des établissements scolaires.

Résultats attendus :

- Réaliser des interventions sur la prévention des conduites à risque adolescentes dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle.
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires.
- 35 séances de travail de rue, présence sociale jusqu'à 20h, voire 22h et le samedi après-midi et renforcer notre temps de présence durant les vacances scolaires.
- Rencontrer, dans les espaces qu'ils occupent, 20 jeunes par semaine âgés de 10 à 18 ans.

Action N°10 : Prévention sanitaire via le travail de rue et en présence sociale

Résultats obtenus :

- 67 séances de travail de rue et présence sociale réalisées.
- Rencontre en moyenne de 12 jeunes par séance, âgés de 10 à 25 ans.

Action N°11 : Interventions sur la prévention des conduites à risque en milieu scolaire et dans les structures d'insertion sociale et professionnelle

Résultats obtenus :

- 170 jeunes rencontrés âgés de 11 à 25 ans.
- 1 établissement scolaire et 1 structure d'insertion sociale et professionnelle.
- 9 interventions réalisées :
 - ↪ Le 23.11.2023, participation à la Journée de formation des délégués de classe au Lycée Edgard Pizani à Choignes, en partenariat avec les Foyers Ruraux de Haute-Marne. Animation d'un atelier de sensibilisation « de la violence au harcèlement » avec la participation de 36 élèves délégués âgés de 11 à 21 ans, élèves du lycée de 3ème au BTS et des élèves du CFA.
 - ↪ Des séances « Harcèlement et discriminations » au Lycée Edgard Pizani à Choignes :
 - De janvier à juillet 2023, 4 séances de 1h30 pour 2 classes divisées en 2 groupes : le 30.01.2023 et le 31.01.2023 avec la classe de 4ème (26 élèves) ; le 09.02.2023 et le 10.02.2023, avec la classe de 3ème (39 élèves).
 - De septembre à décembre 2023, 4 séances d'1h : le 19.10.2023 avec la classe de seconde CVA (18 élèves), le 20.10.2023 avec la classe de seconde CEC (23 élèves) ; le 13.11.2023, une séance avec la classe de 4ème (16 élèves) et une séance avec la classe de seconde GT (12 élèves).

Action N°12 : Cellule écoute au lycée Edgard Pizani à Choignes

Résultats obtenus :

- Réalisation de 18 heures d'entretiens individuels.
- 13 jeunes différents rencontrés, dont 4 jeunes qui ont souhaité poursuivre un accompagnement par l'ADPJ 52 en dehors de la cellule écoute.

Action N°13 : Interventions au Lycée Eugène Decombe pour un groupe de parole avec des jeunes scolarisés dans l'établissement

Résultats obtenus :

- Le 30.11.2023, présentation de l'ADPJ 52 et du dispositif Promeneurs du Net, avec la participation de 4 jeunes âgés de 15 à 16 ans.
- Le 14.12.2023, échanges autour des addictions avec la participation de 12 jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Perspectives 2024 pour prévenir les conduites à risque

- Réaliser des interventions dans 5 établissements scolaires et 2 structures d'insertion sociale et professionnelle.
- Prévoir des temps de bilan et de préparation avec les partenaires.
- 150 séances de travail de rue dans le cadre de la prévention sanitaire.
- Rencontrer 15 jeunes par semaine âgés de 10 à 25 ans.

IV. Soutenir la Fonction parentale

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux parents de leurs compétences et leurs limites.
- Permettre l'affirmation de soi pour apporter aux parents une meilleure estime d'eux.
- Apprendre à être bien, apprendre à se connaître, prendre de la distance, par le biais des techniques de relaxation
- Permettre aux parents de faire connaissance et de partager leurs expériences et leurs préoccupations pour s'entraider.
- Permettre aux parents de connaître les partenaires et les aides possibles et de les accompagner afin de favoriser leur autonomie

Résultats attendus :

- Participation de 9 parents.

Action N°15 : Accompagnements de parents**Action N°15-1 : Accompagnements sur des actions de partenaires****Résultats obtenus :**

- Le 03.03.2023 Réunion d'échange et d'information sur la thématique « Parents après la séparation » (Les aspects sociaux et psychologiques de la séparation, les impacts juridiques de la séparation).
- Les modes de résolution des conflits, la médiation familiale) - accompagnement d'une maman isolée accompagnée par l'ADPJ 52.

Action N°15-2 : Accompagnement à la santé

Mise en place d'accompagnement à la santé au vu des difficultés (mobilité, difficultés à réaliser des démarches nécessaires à la santé) avec pour partenaire l'UDAF.

Résultats obtenus :

- Accompagnement de 3 mamans sur la structure : 1 maman de famille recomposée, 3 mamans isolées.
- Sur plusieurs séances, accompagnement au CSAPA d'un parent ayant des problèmes d'addiction, de conduites à risque (alcool, drogue).

Action N°16 : Ateliers groupe parental**Résultats obtenus**

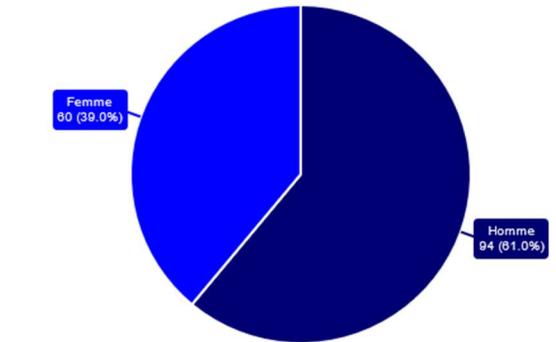
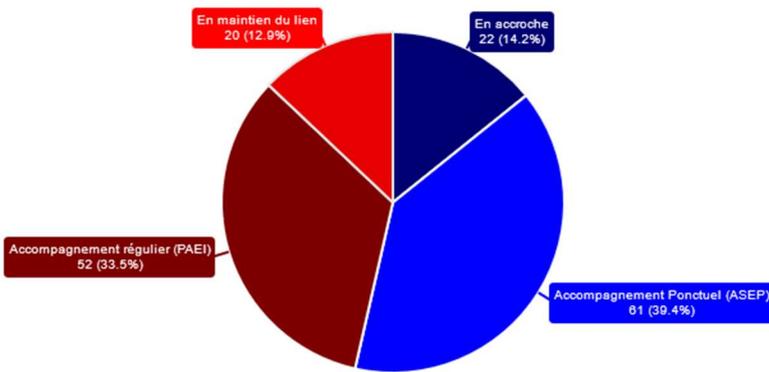
- Le 21.11.2023, web conférence « Burn out parental » et « parentalité positive » à l'antenne de l'ADPJ avec la participation de 3 mamans et 1 maman à domicile.
- Le 27.12.2023, soirée groupe parents à l'antenne de l'ADPJ 52, avec la participation de 3 familles.

Perspectives 2024 pour soutenir la fonction parentale

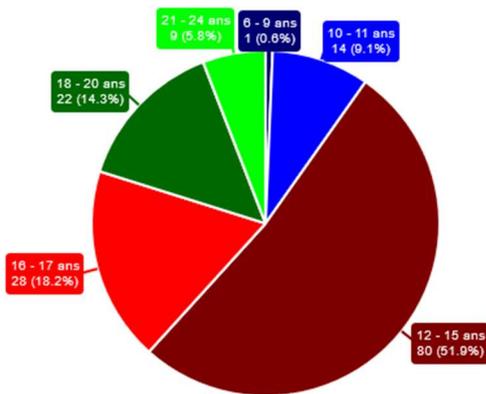
- Mettre en place des ateliers sur le développement des compétences psychosociales.
- Maintenir le soutien à la parentalité lors de nos accompagnements éducatifs.
- Organiser 1 soirée parent par mois pour 3 parents.
- Poursuivre l'accompagnement dans les démarches vers les partenaires notamment UDAF et CSAPA pour l'aide à la santé, au budget, etc.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

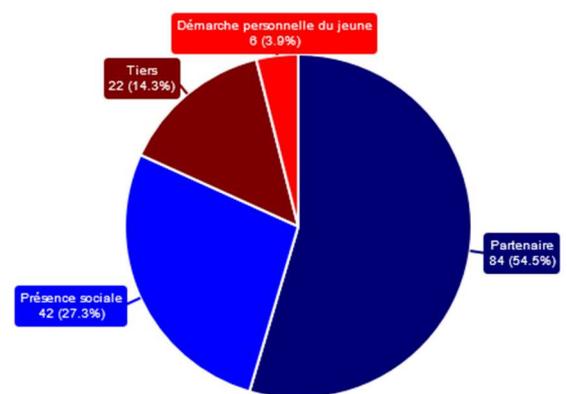
154 Jeunes accompagnés individuellement



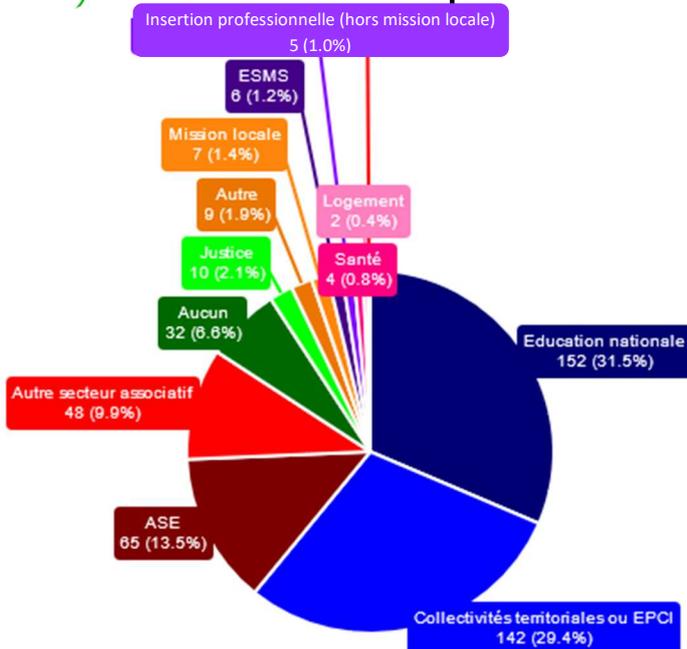
Tranches d'âges



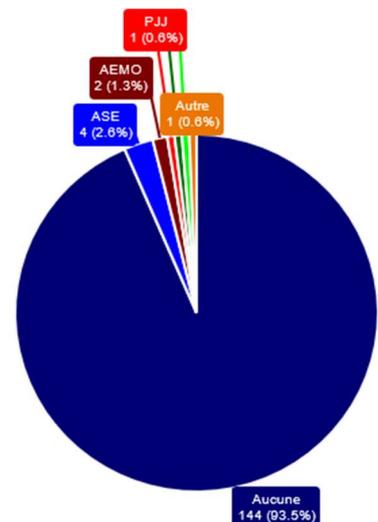
Origine de la rencontre



Travail avec les partenaires

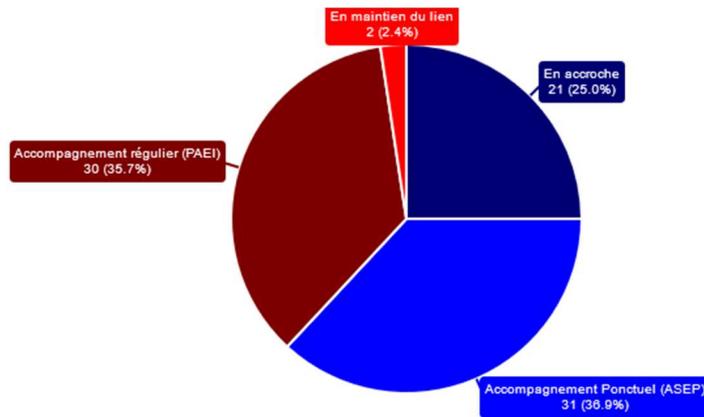


Prise en charge

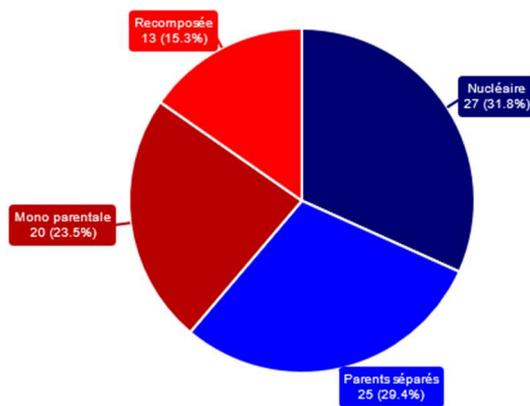


AIDE À LA PARENTALITÉ

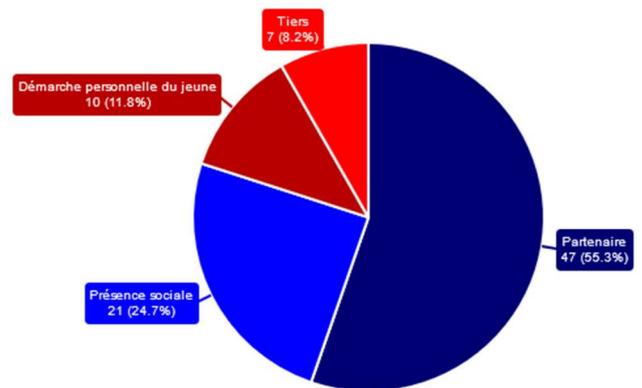
85 familles accompagnées individuellement



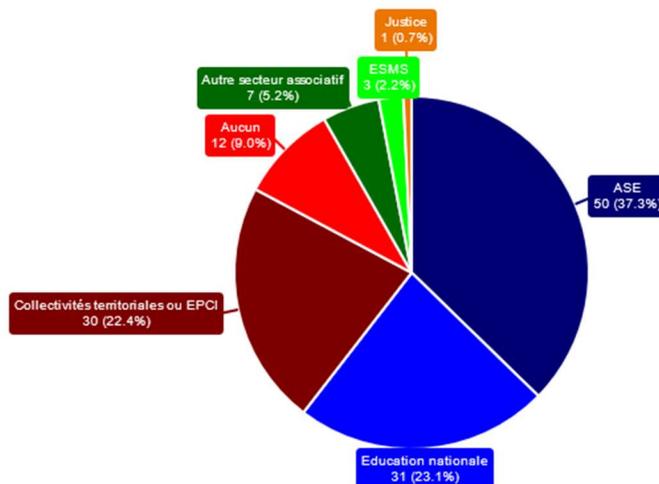
Composition du foyer



Origine de la rencontre



Travail avec les partenaires



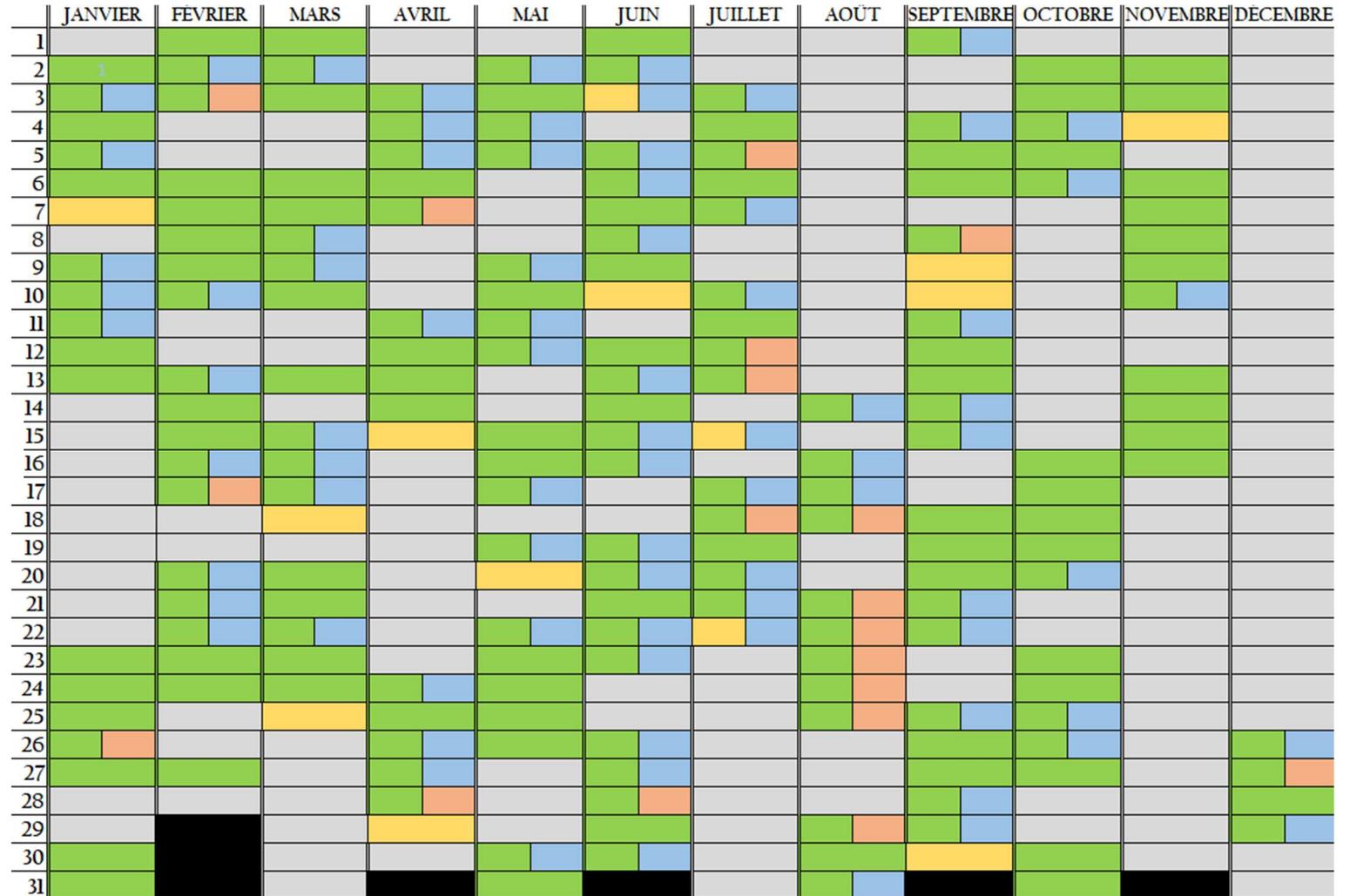
LE TERRITOIRE DE CHALINDREY

PRÉSENCE ÉDUCATIVE

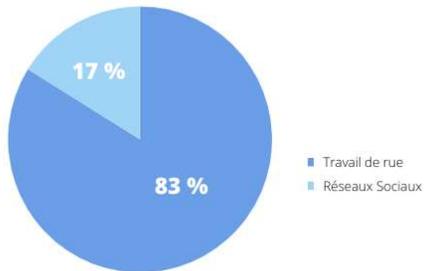
Tout au long de l'année 2023, l'équipe éducative de Chalindrey, a connu un renforcement de personnels, soit 1,75 équivalents temps plein (ETP), pour 3 salariés dont 1 alternant. L'équipe est normalement composée de 1 ETP, elle a été présente **187 jours** (1 952,80 heures) sur le territoire de Chalindrey.

Légende

| | |
|-----|-------------------|
| 187 | Journées dont : |
| 81 | Soirées 20 h |
| 19 | Soirées 22 h et + |
| 14 | Week-end |



Présence sociale :
633 heures soit 32 % du temps de travail



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE CHALINDREY

Observations faites sur les territoires investis

- Année où les répercussions économiques ont considérablement impacté les familles. Les augmentations de factures (gaz, électricité, carburant) et de produits de premières nécessités ont conduit les familles à faire des concessions, jusqu'à réduire le nombre de douches par personne à 2 à 3 par semaine. Les familles demandent des informations pour s'inscrire aux Restos du Cœur.
- Tout au long de l'année, les parents formulent des demandes d'aide éducative. Même s'ils se sentent démunis, ils ont, en majorité, les ressources nécessaires mais ont besoin d'un appui éducatif. De plus, plusieurs demandes émanant des établissements scolaires, qui font appel à nos services et/ou communiquent nos numéros de téléphone aux parents.
- Augmentations des conflits sur les réseaux sociaux, sur des groupes privés. Ce sont les jeunes ou les parents qui en font part aux éducateurs. Des violences physiques dans les rues, sur des événements festifs, liées à la consommation d'alcool et/ou de produits illicites. Hormis ces événements organisés, les violences comme la consommation de produits sont moins visibles. Consommation de produits illicites et alcoolisation sur la voie publique en soirée sont en diminution.
- Il existe toujours des groupes qui consomment des boissons, de la nourriture et qui laissent leurs déchets sur place alors que des poubelles sont à proximité. Par ailleurs, les déchets dits « encombrants » sont en augmentation près des immeubles ou près de la zone industrielle.
- Dégradation de l'estime de soi, les jeunes croient difficilement en leur potentiel, ce qui réduit voire anéanti leurs perspectives d'avenir. De plus, le dispositif « Parcours supp » pour les lycéens est vécu comme un poids par les jeunes car très flou et selon eux très élitiste.
- Les conduites à risque, dans les rues Mermoz, Paris et Curie (zones limitées à 30 km/h), sont en diminution car les rues sont en travaux depuis plusieurs mois. L'été 2023 a été difficile pour les habitants car la poussière était omniprésente.
- Le city-stade est un lieu apprécié des jeunes et des familles qui l'investissent régulièrement, tout au long de l'année, en fonction de la météo.

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

| Forces | Faiblesses |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Offres multiples d'activités associatives et municipales ● Infrastructures de loisirs et espaces de détente et convivialité ● Réseau partenaires important et opérant ● Soutien de la Municipalité ● Moyens de transports existants ● Jeunes retraités dynamiques et disponibles ● Milieu rural (entraide et solidarité) ● Reconnaissance des éducateurs par les habitants et les partenaires ● Disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire | <ul style="list-style-type: none"> ● Décrochage scolaire ● Isolement repli sur soi des familles => tensions entre familles ● Peu de pratiques d'activités associatives ● Employabilité des familles => peu d'avenir professionnel ● Ancrage rural ● Mobilité (mentale et physique) ● Fonction parentale ● Addictions ● Phénomènes de bandes (entre pairs) ● Pathologies psychologiques non traitées ● Milieu rural (anonymat) ● Méconnaissance des structures de droit commun existantes |

Axes stratégiques

- I. Prévenir le décrochage scolaire
- II. Prévenir le basculement des adolescents et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement
- III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence
- IV. Soutenir la fonction parentale

Actions d'amélioration

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N° 1 : Liaison entre les familles et les établissements scolaires

Objectifs :

- Repérer les jeunes en risque de décrochage.
- Soutenir les familles dans l'accompagnement et la mobilisation de leurs jeunes dans la scolarité.
- Travailler l'entrée au Collège avec l'École primaire.
- Travailler en lien avec l'équipe éducative du Collège pour un accompagnement renforcé avec ces familles dès la 6ème.
- Soutenir les parents dans l'organisation du travail à la maison.

Résultats attendus :

- 3 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 30 rencontres avec les personnels des Collèges et Lycées.
- 12 jeunes de 10 à 16 ans accompagnés sur l'année.
- 5 contacts établis avec les familles, par jeune suivi.
- 6 séances d'accompagnement scolaire par jeune suivi.
- Proposer 10 actions collectives répondant aux besoins des jeunes, afin d'observer leur comportement en groupe.

Résultats obtenus :

- 2 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 44 rencontres physiques ou téléphoniques avec les collèges de Chalindrey et des Franchises, du Lycée Diderot et du lycée de Fayl-Billot. Pour échanger sur des situations individuelles et sur l'ambiance générale.
- 27 jeunes accompagnés sur l'année ont bénéficié de séances individuelles pour travailler divers domaines avec la scolarité comme accroche principale pour répondre à la prévention du décrochage scolaire.
- 192 séances de travail sur la thématique de la scolarité en générale dont 81 consacrées aux devoirs et révisions. Environ 7 séances d'aides aux devoirs par jeune.
- 103 contacts avec les familles de ces jeunes soit 6 points par famille.
- 32 actions collectives proposées sur l'année 2023 à ces jeunes, 22 jeunes ont participé à au moins une action.
- 3 interventions d'une heure au sein du collège de Chalindrey, auprès de 60 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, à l'occasion de la Safer Internet Day – dispositif Promeneurs du Net.
- 4 interventions d'une heure au sein du collège de Bourbonne les Bains, auprès de 119 élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net.

Perspectives :

- 3 rencontres avec les personnels de l'école primaire.
- 30 rencontres avec les personnels des collèges et lycées.
- 12 jeunes de 10 à 16 ans accompagnés sur l'année.
- 5 contacts établis avec les familles, par jeune suivi.
- 6 séances d'accompagnement scolaire par jeune suivi.
- Proposer 10 actions collectives répondant aux besoins des jeunes, afin d'observer leur comportement en groupe.

II. Prévenir le basculement des mineurs et des jeunes majeurs, dans la précarité et l'isolement

Action N° 2 : Accompagnement éducatif et social en individuel

Objectifs :

- Maintenir l'accompagnement éducatif et social en individuel.
- Repérer les jeunes en travail de rue.
- Travailler leurs projets individuels.
- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 67 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 544 entretiens, soit une moyenne de 8 par jeune. Parmi ces 67 jeunes, 39 jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé et sont accueillis 1 fois par semaine, voire tous les 15 jours.
- 74% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 98% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes par an, de manière intensive.
- 80% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N° 3 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles

Objectifs :

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévoles et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles (CIN, CCHM, Villes, etc.).
- Installation et désinstallation de la Base de Voile de Villegusien.
- Mobiliser 10 jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.

Résultats obtenus :

- 6 Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles réalisés :
 - ↻ Le 23 février 2023, Eco rénovation au CIN à Auberive, avec la participation de 4 jeunes âgés de 13 à 15 ans.
 - ↻ Le 18 mars 2023, entretien de l'Escargot de Brevoines, avec la participation de 2 jeunes âgés de 14 ans.
 - ↻ Le 27 avril 2023, nettoyage de la forêt avec le Parc National, avec la participation de 3 jeunes âgés de 10 à 13 ans.
 - ↻ Le 9 septembre 2023, « Nettoyons la Nature » avec la Ville de Chalindrey et le CSC, avec la participation de 6 jeunes âgés de 11 à 17 ans et une famille.
 - ↻ Le 17 octobre 2023, rangement de la base de Voile de Villegusien, avec la participation d'un jeune majeur âgé de 18 ans.

- ✦ Du 23 au 25 octobre 2023, préparation de la fête des sorcières au Fort du Cognelot, avec la participation de 11 jeunes âgés de 10 à 17 ans.

Perspectives :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles (CIN, CCHM, Villes, etc.).
- Installation et désinstallation de la Base de Voile de Villegusien.
- Mobiliser 10 jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.

Action N°4 : Chantiers / Séjours Educatifs**Objectifs :**

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.
- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Mobiliser 6 jeunes pour participer à un chantier / séjour, type CCHM au Val-André, ou avec tout autre partenaire.
- Permettre à ces jeunes de s'investir dans la construction et mise en place de leur projet.
- Travailler en lien avec les partenaires pour la réalisation de ce projet.

Résultats obtenus :

- 6 jeunes mobilisés âgés de 13 à 16 ans dans le cadre du challenge « On carburo52 », avec un séjour de 5 jours à Marseille du 21 au 25 août 2023, avec en fil conducteur l'écoresponsabilité (transport en commun tout au long du séjour et nettoyage des plages).
- 9 séances de travail avec les jeunes autour du projet.
- 1 séance de restitution en présence des jeunes, des parents et des partenaires.

Perspectives :

- Mobiliser 6 jeunes pour participer à un chantier / séjour, type CCHM au Val-André, ou avec tout autre partenaire.

Action N°5 : Ateliers développement compétences psychosociales**Objectifs :**

- Renforcer les compétences psychosociales et le pouvoir d'agir des jeunes.
- Valoriser les jeunes en leur faisant découvrir leurs compétences.
- Avoir une opinion positive de soi.
- Accepter ses différences et accepter les différences de l'autre.

Résultats attendus :

- Poursuivre le partenariat avec l'Atelier du Goût.
- Poursuivre les accueils de groupe à l'Antenne de l'ADPJ 52.

Résultats obtenus :

- Plus possible de poursuivre le partenariat avec l'Atelier du Goût car convention de partenariat en cours.
- Réalisation de 12 accueils de groupe à l'Antenne de l'ADPJ 52, avec la participation de jeunes âgés de 10 à 21 ans.
- Réalisation de 5 soirées groupe Ados à l'Antenne de l'ADPJ 52, avec la participation de jeunes âgés de 10 à 17 ans.
- Réalisation de 10 autres sorties ou ateliers autres, avec la participation de jeunes âgés de 10 à 21 ans.

Perspectives :

- Relancer le partenariat avec l'Atelier du Goût.
- Poursuivre les accueils de groupe à l'Antenne de l'ADPJ 52 ainsi que les actions collectives en faveur des jeunes.

III. Prévenir les conduites à risque liées aux expérimentations de la période de l'adolescence

Action N° 6 : Aller vers et présence sociale

Objectifs :

- Aller vers les jeunes sur leur territoire, aller à la rencontre.
- Observer et analyser les comportements des adolescents.
- Adapter l'intervention éducative auprès des adolescents en lien avec leurs pratiques.
- Informer sur les risques liés à leurs pratiques.
- Orienter vers les structures de soins, et ou structures de droits communs.
- Croiser les informations afin d'ajuster en permanence le diagnostic de territoire.

Résultats attendus :

- 22% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et 5 % sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations évènementielles.

Résultats obtenus :

- 28 % du temps de travail consacré au travail de rue et à la présence sociale soit 378 heures effectuées comprenant 12 soirées jusqu'à 22h et 69 soirées jusqu'à 20h, notamment à l'occasion de festivités organisées en soirée et le week-end.
- 69 jeunes rencontrés en travail de rue.
- 90% des jeunes rencontrés ont bénéficié d'un accompagnement ou positionnement sur des actions collectives.
- Présence à l'occasion de différents évènements :
 - ♣ Le 03.06.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion de Ville à Joie à Arc-en-Barrois.
 - ♣ Le 13.07.2023, présence sociale à l'occasion des festivités du 14 juillet à Chalindrey.
 - ♣ Le 10.09.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion du Forum des Associations à Chalindrey.
 - ♣ Le 15.09.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion de Ville à Joie à St Loup-sur-Aujon.
 - ♣ Le 20.10.2023, stand ADPJ 52 à l'occasion d'un forum parentalité à Langres, organisé dans le cadre du CESC Commun à tous les établissements scolaires langrois.
- Passages très réguliers aux abords des établissements scolaires de Chalindrey et Langres, passages moins réguliers mais plus formels chez les partenaires type Mairie, Mission Locale, Circonscription d'Action Sociale, etc.

Perspectives :

- 22% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et 5 % sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations évènementielles.

Action N° 7 : Sortie « Randos »

Objectifs :

- Favoriser l'entraide dans un groupe.
- Découvrir l'environnement.
- Favoriser la mobilité.

Résultats attendus :

- Développer les sorties « Randos » avec différents groupes, différents parcours.
- Prévoir 3 sorties « Randos » par an.

Résultats obtenus :

- Le 22 juillet 2023, sortie Rando au Lac de Villegusien, avec la participation de deux jeunes âgés de 14 et 16 ans.

Perspectives :

- Développer les sorties « Randos » avec différents groupes, différents parcours.
- Prévoir 3 sorties « Randos » par an.

IV. Soutenir la fonction parentale

Objectifs :

- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales et les soutenir à la période adolescente.
- Maintenir et renforcer les liens familiaux.
- Orienter les parents vers les structures partenaires.

Action N°8-1 : Aide à la parentalité – Accompagnement individuel

Résultats attendus :

- Accompagner 15 parents.
- Favoriser la médiation familiale.
- Faire relais auprès des institutions (scolaires, médico-sociales...).

Résultats obtenus :

- 25 parents accompagnés dont 12 de façon régulière et 13 parents en contact, accompagnés en fonction du besoin.
- 144 entretiens réalisés soit une moyenne de 12 entretiens par parents accompagnés régulièrement.

Perspectives :

- Accompagner 15 parents.

Action N°8-2 : Aide la parentalité – Actions collectives en direction des parents et des familles

Résultats attendus :

- Poursuivre les actions sociales collectives en direction des parents et des familles.
- Mettre en place des cafés parents en partenariat avec le CIO et avec l'équipe de Langres
- Poursuivre les sorties familles avec Langres et ainsi développer la mixité sociale et géographique.

Résultats obtenus :

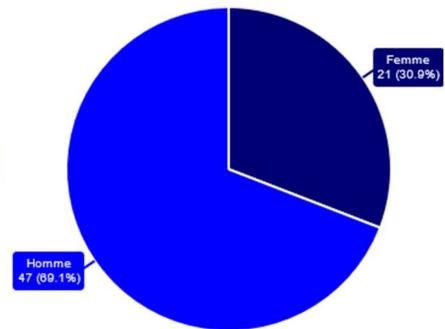
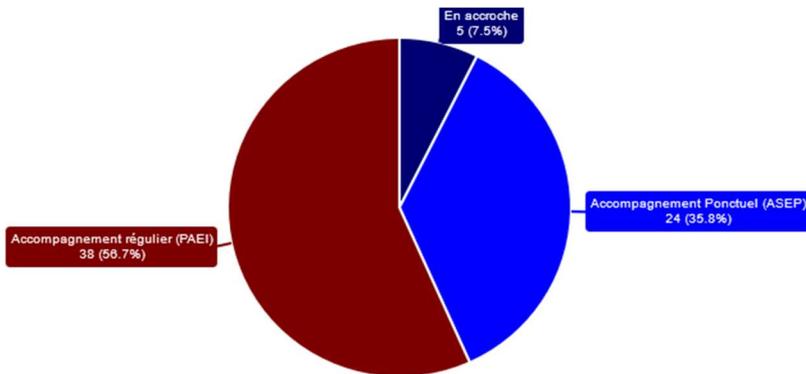
- Le 9 septembre 2023, « Nettoyons la Nature » à Chalindrey, avec la participation d'une famille.

Perspectives :

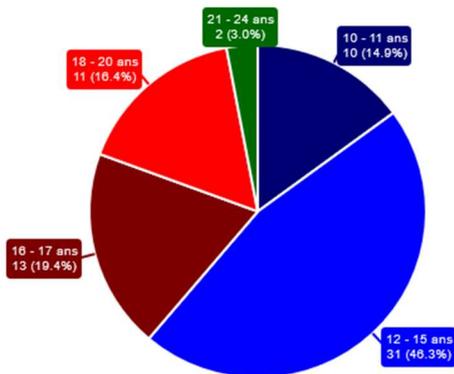
- Développer des actions sociales collectives pour et avec les parents en identifiant collectivement les besoins.
- Mettre en place des cafés parents en partenariat avec le CIO et avec l'équipe de Langres
- Poursuivre les sorties familles avec Langres et ainsi développer la mixité sociale et géographique.

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

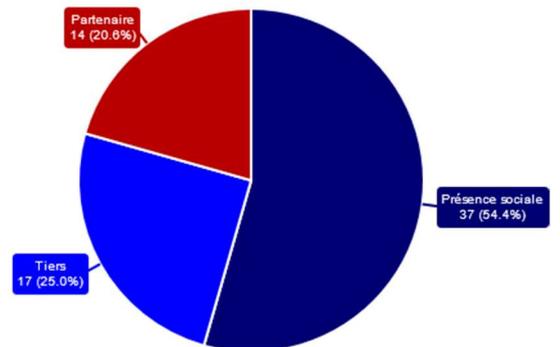
67 Jeunes accompagnés individuellement



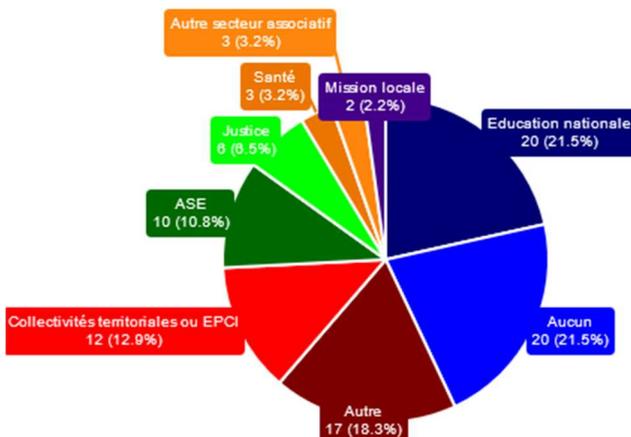
Tranches d'âges



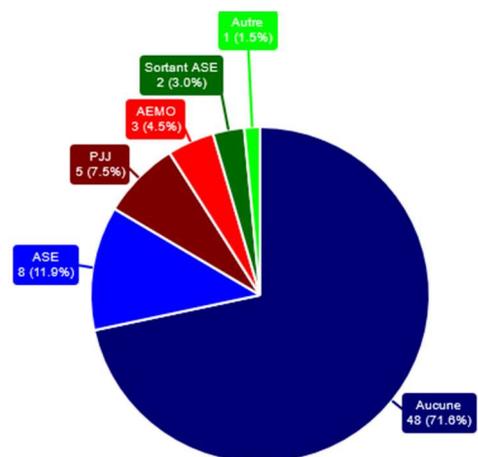
Origine de la rencontre



Travail avec les partenaires

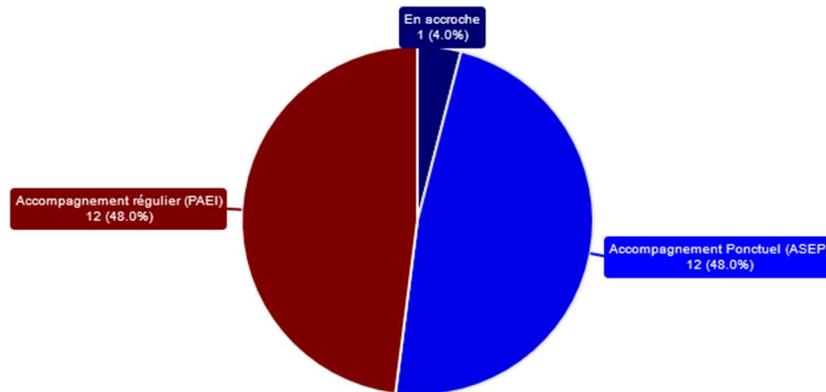


Prise en charge

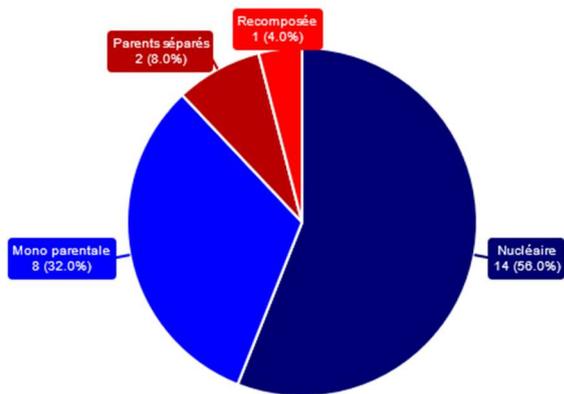


AIDE À LA PARENTALITÉ

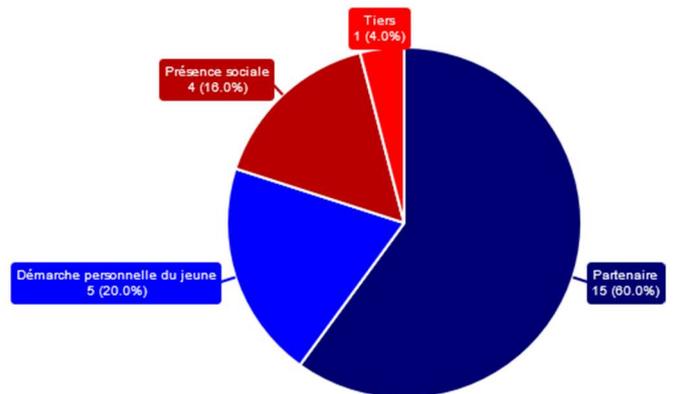
25 familles accompagnées individuellement



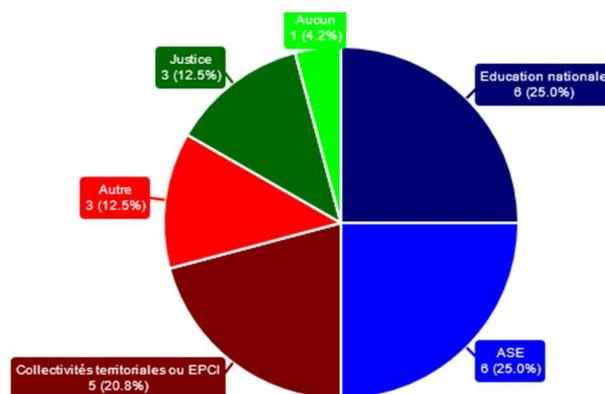
Composition du foyer



Origine de la rencontre



Travail avec les partenaires



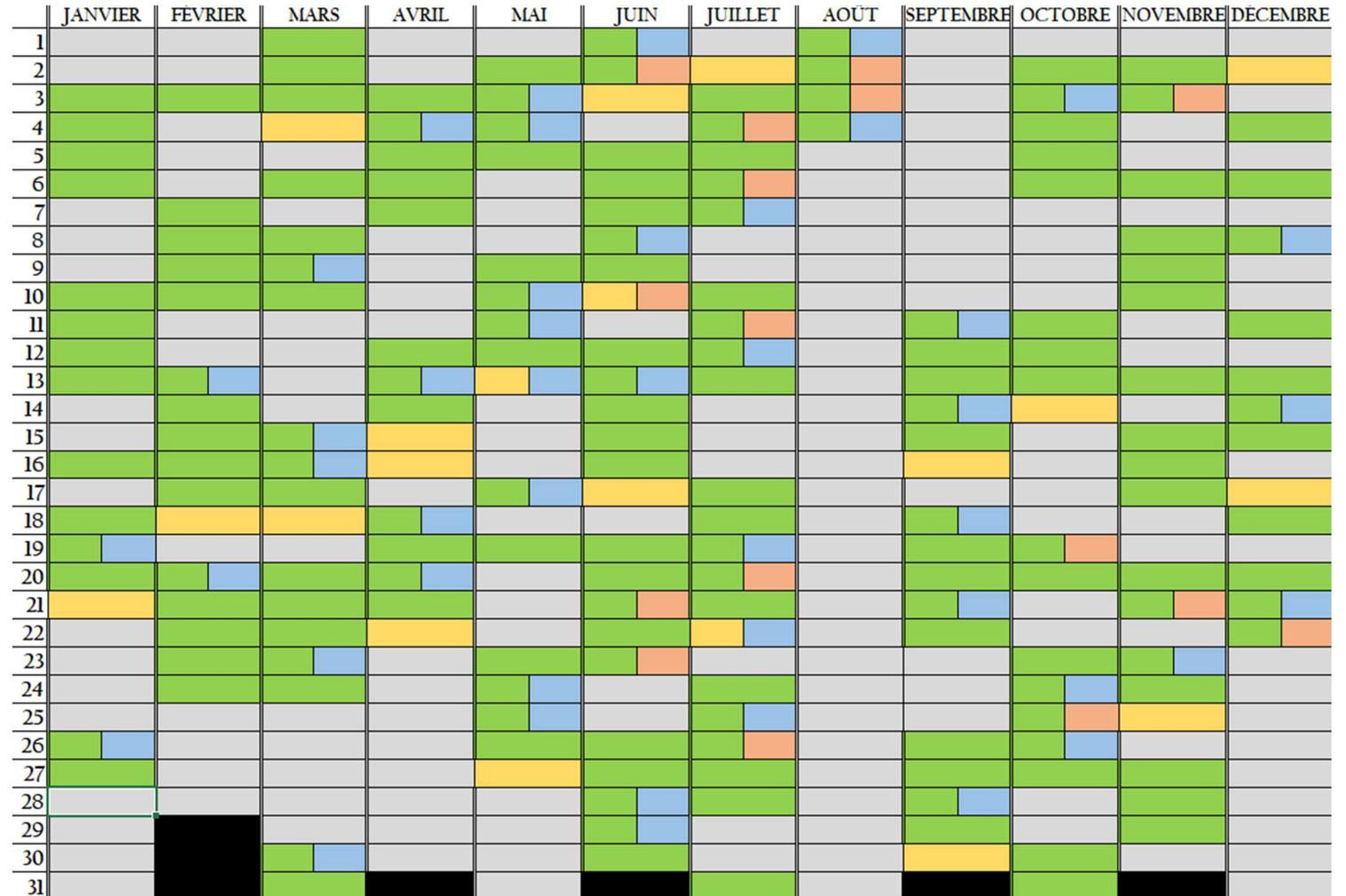
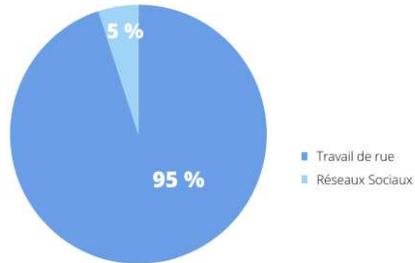
LE TERRITOIRE DU JOINVILLE

PRÉSENCE ÉDUCATIVE

Tout au long de l'année 2023, l'équipe éducative de Joinville, composée d'un salarié correspondant à 1 équivalent temps plein, a été présente **177 jours (1 353 heures)** sur le territoire de Joinville, dont :

- Légende**
- 177 Journées dont :
 - 45 Soirées 20 h
 - 16 Soirées 22 h et +
 - 20 Week-end

Présence sociale :
178,5 heures soit 13 % du temps de travail



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE JOINVILLE

Observations faites sur les territoires investis

- Notre travail de rue évolue en fonction des saisons, des évènements, etc. Nous adaptons notre intervention à ces situations.
-
- Les jeunes expriment leur mal-être par des maux physiques. Ils ont du mal à définir l'origine de leur mal-être mais en sont conscients et demandeurs d'une écoute, d'une aide et ressentent le besoin de parler pour se libérer.
-
- Un de nos axes prioritaires est la lutte contre le décrochage scolaire. C'est pourquoi des conventions ont été signées avec le Collège et le Lycée de Joinville, ce qui permet un travail en étroite collaboration avec des interventions ciblées, à la demande des établissements scolaires.
- Ce travail nous permet d'intervenir à minima trois fois par semaine dans les établissements scolaires. Nous pouvons prendre en charge des jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation ou mener des interventions sur le développement des compétences psychosociales, entre autres.
- Lors de nos échanges avec les professionnels ou les élèves, nous relevons que les jeunes présentent des difficultés à communiquer par rapport à leurs sentiments, leurs ressentis, et gérer leurs émotions face à diverses situations.
-
- Concernant les parents, ils expriment régulièrement l'envie de se retrouver, de rencontrer d'autres personnes.
-
- Sur le territoire de Joinville, nous constatons également que la population semble plus fragile d'un point de vue santé. Certaines pathologies entraînent un mal-être des personnes rencontrées.
-
- Face aux diverses situations rencontrées, l'Educatrice en poste sur le territoire peut s'appuyer sur le réseau partenarial opérant (Centre Social, Mission Locale, etc.).

Résultats / constats

L'état des lieux démontre

| Forces | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'insertion (entreprise d'insertion, usines) • Offre de services (santé, loisirs, culture, sncf), y compris sur les Quartiers • Accès à la scolarité (maternelle => lycée) • Travail en partenariat • Offre éducative (disponibilité, réactivité et adaptabilité de l'équipe de l'ADPJ 52 aux besoins du territoire) • Parents en demande de tisser du lien social | <ul style="list-style-type: none"> • Rive gauche et rive droite, scission entre centre et quartiers • Paupérisation du public jeune en Centre-Ville • Mal-être et souffrance psychique des jeunes âgés de 12 à 25 ans • Isolement du public • Territoire rural, peu ou pas de mobilité • Offre de service en santé mentale • Public qui souffre de pathologies avérées |

I. Prévenir le décrochage scolaire

Action N°1 : Mesure de responsabilisation

Objectifs :

- Présenter aux établissements scolaires notre capacité à prendre en charge les mesures de responsabilisation.
- Créer un lien entre l'établissement, le jeune et la famille.
- Renforcer le partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires.
- Apporter un soutien aux jeunes et à leur famille dans le but de remotiver le jeune dans sa scolarité.
- Eviter un processus de déscolarisation.
- Responsabiliser l'élève.
- Conduire une réflexion sur la portée de l'acte.
- Impliquer la famille.

Résultats attendus :

- Réaliser, au minimum, 3 mesures de responsabilisation par an.
- 3 rencontres avec les familles, par mesure.
- 50% des jeunes et des parents rencontrés dans le cadre des mesures bénéficieront d'un accompagnement éducatif et social.

Résultats obtenus :

- Signature de la convention avec les établissements scolaires de Joinville.
- En 2023, réalisation de 4 mesures de responsabilisation, dont 3 au Lycée Philippe Lebon à Joinville et 1 au Collège Joseph Cressot à Joinville.
- Mesures de responsabilisation en lien avec les thématiques suivantes : violence, irrespect, comportements à risque.
- 16 rencontres avec les familles des jeunes à l'occasion des mesures de responsabilisation.
- Poursuite d'accompagnement pour 2 jeunes qui ont participé à des ateliers ou des chantiers éducatifs jeunes bénévoles.

Perspectives :

- Répondre aux sollicitations des établissements scolaires.

Action N° 2 : Ateliers développement des compétences psychosociales

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de faire des choix éclairés.
- Créer un climat favorable à la santé et au bien-être.
- Apprendre à se connaître.
- Avoir une opinion plus positive de soi.

Résultats attendus :

- Organiser des ateliers au sein du Collège et du Lycée de Joinville, à raison d'une fois par semaine, durant la période scolaire.
- Avoir des contacts hebdomadaires avec l'établissement.
- Poursuivre les ateliers développement des compétences psychosociales au sein du collège et du lycée, à raison d'une fois par semaine, en période scolaire.
- Poursuivre les échanges avec les infirmières et les équipes pédagogiques des établissements scolaires.
- Poursuite de l'accompagnement en individuel par nos services.
- Accompagnement vers les autres structures.

Résultats obtenus :

- Signature de conventions avec le Collège et le Lycée de Joinville.
- En 2023, réalisation de 19 ateliers auprès de 13 élèves de 6^{ème}, au sein du Collège de Joinville.
- En 2023, réalisation de 32 ateliers auprès de 29 élèves de seconde, première, terminale au sein du Lycée de Joinville.
- Echanges à raison d'une fois par semaine, avec les infirmières et les équipes pédagogiques du Collège et du Lycée.

Perspectives :

- Poursuivre les ateliers développement des compétences psychosociales au sein du collège et du lycée, à raison d'une fois par semaine, en période scolaire.
- Poursuivre les échanges avec les infirmières et les équipes pédagogiques des établissements scolaires.

Action N° 3 : Soutien de projet / Espace de paroles à l'Internat

Objectifs :

- Mise en place d'un projet citoyen et solidaire.
- Impliquer les jeunes dans la construction et la réalisation du projet.
- Mettre en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide.
- Intervenir en complémentarité du Manager d'internat.

Résultats attendus :

- Présence au sein de l'Internat du Collège et du Lycée de Joinville, à raison d'une fois par semaine, durant la période scolaire.
- Elaborer et mener un projet citoyen et solidaire.
- Avoir des contacts hebdomadaires avec le Manager d'internat.

Résultats obtenus :

- Signature d'une convention avec le Lycée de Joinville.
- En 2023, 11 interventions de l'Éducatrice au sein de l'Internat auprès de 10 élèves internes.
- Les jeunes ont émis le souhait de se réunir 1 fois par semaine pour échanger sur différentes thématiques ce qui a permis de leur faire prendre conscience de leurs compétences. Ils se sontentraîdés en partageant leurs expériences.

Perspectives :

- Présence au sein de l'Internat du Collège et du Lycée de Joinville, à raison d'une fois par semaine, durant la période scolaire.
- Elaborer et mener un projet citoyen et solidaire.
- Avoir des contacts hebdomadaires avec le Manager d'internat.

Action N°4 : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), en partenariat avec le Centre Social**Objectifs :**

- Mettre en place un projet culturel et éducatif.
- Permettre aux jeunes d'élargir leurs centres d'intérêts en mobilisant les ressources locales et en valorisant leurs compétences.
- Etablir un travail collaboratif avec les équipes éducatives du collège.

Résultats attendus :

- Participation de 5 jeunes au CLAS.
- Rencontrer et échanger régulièrement avec l'équipe éducative du collège.
- Accompagner les jeunes vers des structures locales.
- Construire un projet collectif.
- Participation de 5 jeunes.
- Rencontrer les écoles primaires du secteur.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Social et signer une convention pour le CLAS.
- Développer le lien avec les parents.

Résultats obtenus :

- En 2023, participation de 8 jeunes collégiens au CLAS, les jeudis de 17h à 19h.
- Participation des jeunes à 6 journées de ventes de crêpes pour financer leur séjour à Paris, projet qu'ils ont élaboré pendant les séances.
- En octobre 2023, une rencontre réalisée avec l'équipe éducative du collège.
- Création du CLAS pour les élèves de primaire avec une rencontre réalisée avec la Directrice de l'école Diderot de Joinville en décembre 2023.
- 1 atelier CLAS primaire avec 6 jeunes.

Perspectives :

- Participation de 5 jeunes.
- Rencontrer et échanger régulièrement avec l'équipe éducative du collège.
- Rencontrer les écoles primaires du secteur.
- Poursuivre le partenariat avec le Centre Social et signer une convention pour le CLAS.

II. Prévenir la marginalisation et lutter contre l'isolement**Action N° 5 : Accompagnement psycho socio-éducatif****Objectifs :**

- Maintenir l'accompagnement éducatif et social en individuel.
- Travailler des projets individuels.

- Maintenir les liens familiaux, s'appuyer sur la cellule familiale.
- Orienter vers les structures partenaires.

Résultats attendus :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Résultats obtenus :

- 91 jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et social individuel, pour 564 entretiens. Parmi ces 91 jeunes, 78 jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé, et sont accueillis 1 fois par semaine, voire tous les 15 jours.
- 71% des jeunes accompagnés sont âgés de moins de 18 ans.
- 93% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Perspectives :

- Accompagner individuellement une moyenne de 35 jeunes par an, de manière intensive.
- 70% des jeunes accompagnés âgés de moins de 18 ans.
- 90% des jeunes bénéficient d'un accompagnement vers les structures de droit commun.

Action N°6 : Aller vers et présence sociale**Objectifs :**

- Aller vers les jeunes sur leur territoire, aller à la rencontre des partenaires.
- Être présent sur les festivités du territoire.
- Observer et analyser les comportements des adolescents.
- Adapter l'intervention éducative auprès des adolescents en lien avec leurs pratiques et orienter vers les structures adéquates.
- Croiser les informations afin d'ajuster en permanence le diagnostic de territoire.

Résultats attendus :

- 22% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et 5 % sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations événementielles.

Résultats obtenus :

- 14 % du temps de travail consacré au travail de rue et à la présence sociale soit 180 heures effectuées comprenant 16 soirées jusqu'à 22h et 45 soirées jusqu'à 20h, notamment à l'occasion de festivités organisées en soirée et le week-end.
- 18 jeunes rencontrés en travail de rue.

Perspectives :

- 22% de temps de présence sociale de l'éducateur en travail de rue et 5 % sur les réseaux sociaux.
- Disponibilité et régularité.
- Maintenir les passages réguliers chez les partenaires.
- Poursuivre nos temps de présence lors de manifestations événementielles.

Action N°7 : Chantiers éducatifs jeunes bénévoles**Objectifs :**

- Favoriser l'approche par les compétences psychosociales.
- Favoriser l'estime de soi au travers de la participation bénévoles et la reconnaissance des autres.
- Favoriser la mobilité mentale et géographique.
- Ouvrir les jeunes sur le patrimoine et le tissu associatif local.

Résultats attendus :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles avec des structures locales et les partenaires.

- Mobiliser 10 jeunes sur l'implication des projets, majeurs et mineurs et leurs familles.
- Valoriser et médiatiser les actions via la presse locale et les réseaux sociaux, reportages photos, inaugurations.
- Sensibiliser à la nature, l'environnement, l'histoire du patrimoine, etc., investis par les acteurs locaux.

Résultats obtenus :

- 3 Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles réalisés :
- ♠ 4 journées aux Restos du Cœur, avec la participation de 6 jeunes âgés de 18 à 20 ans.
- ♠ 1 matinée avec le Club de Judo, avec la participation de 2 jeunes âgés de 12 à 14 ans.
- ♠ 2 journées au Couvent des Annonciades, avec la participation de 3 jeunes âgés de 18 ans.
- ♠ 3 demi-journées au sein de l'EHPAD de Joinville en collaboration avec les animatrices dans le but favoriser le lien intergénérationnel, avec la participation de 6 jeunes âgés de 12 à 16 ans.

Perspectives :

- Réaliser des journées de Chantiers Educatifs Jeunes Bénévoles avec des structures locales.
- Mobiliser 10 jeunes majeurs et mineurs et leurs familles, sur l'implication des projets.
- Valoriser et médiatiser les actions via la presse locale et les réseaux sociaux, reportages photos, inaugurations.

Action N°8 : Séjours Educatifs

Objectifs :

- Créer une rupture avec l'environnement du jeune.
- Favoriser la mobilité géographique.
- Déconstruire les représentations et ce qui fait frein à l'élaboration d'un projet.
- Reconstruire et remobiliser autour d'un projet individuel.

Résultats attendus :

- Organisation d'un Séjour Educatif.
- Mobilisation et participation de 6 jeunes.
- Travailler le lien avec les partenaires.

Résultats obtenus :

- Financement du séjour avec la participation active de 6 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Le 18.02.2023, vente de crêpes à la Médiathèque de Joinville, avec la participation de 4 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Les 15 et 16.04.2023, vente de crêpes au Château du Grand Jardin, avec la participation de 6 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Le 10.06.2023, vente de crêpes aux 10 ans du Centre Social de Joinville, avec la participation de 3 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Le 02.07.2023, vente de crêpes au Quai des Bouquinistes à Joinville, avec la participation de 6 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Ecriture d'une demande de subvention à la CAF avec la participation des 6 jeunes.
- Le séjour à Paris prévu les 25 et 26.08.2023 n'a pu avoir lieu, il a été reporté aux 3 et 4.01.2024.

Perspectives :

- Mobiliser 6 jeunes pour participer à un chantier / séjour, type CCHM au Val-André, ou avec tout autre partenaire.

Action N°9 : Ateliers d'expression

Objectifs :

- Renforcer les compétences psychosociales et le pouvoir d'agir des jeunes.
- Valoriser les jeunes en leur faisant découvrir leurs compétences.
- Avoir une opinion positive de soi.
- Accepter ses différences et accepter les différences de l'autre.

Résultats attendus :

- Créer un projet culturel et éducatif collectif.
- Elargir le centre d'intérêt des jeunes.
- Mettre en place des temps conviviaux.
- Organiser 5 ateliers d'expression par an, avec la participation de 6 jeunes.

Résultats obtenus :

- Le 10.05.2023, après-midi fleurissement du quartier.
- Le 28.06.2023, journée à l'atelier du goût.
- Entraînement running de février à juin les mercredis soir et participation à la course de Saint Dizier le 13.05.2023, avec la participation de 6 jeunes âgés de 12 à 16 ans et de 2 jeunes âgés de 18 à 20 ans.
- Création d'un court métrage sur le thème de l'eau dans le but de sensibiliser sur l'impact des déchets plastiques, avec la participation au projet de 8 jeunes âgés de 12 à 16 ans :
- ↻ 8 journées de préparation entre février et juin 2023, avec la création du scénario, ainsi que des tenues.
- ↻ Du 17 au 21.07.2023, réalisation de 5 journées de tournage en extérieur au château du Grand Jardin à Joinville.
- ↻ Du 24 au 26.07.2023, réalisation de 3 journées de tournage en intérieur, ainsi que l'enregistrement des voix.
- ↻ Le 26.10.2023, 1 journée pour organiser une soirée de restitution.

Perspectives :

- Organiser 5 ateliers d'expression par an, avec la participation de 6 jeunes.

Action N°10 : Sorties culturelles**Objectifs :**

- Développer une ouverture culturelle.
- Permettre aux jeunes de changer d'environnement.

Résultats attendus :

- Organiser des sorties culturelles.
- Mettre en place des temps conviviaux.
- Organiser 5 sorties culturelles par an, avec la participation de 6 jeunes.

Résultats obtenus :

- Le 27.05.2023, sortie à la Fête de la Nature à Bure, avec la participation de 6 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Le 02.06.2023, le 23.06.2023, le 10.07.2023 et le 31.07.2023, sorties au Lac du Der, avec la participation de 9 jeunes âgés de 12 à 25 ans.
- Le 31.10.2023, sortie à Nigloland, avec la participation de 13 jeunes âgés de 12 à 16 ans.
- Le 17.12.2023, spectacle de magie à la salle des fêtes de Joinville, avec la participation de 6 jeunes âgés de 12 à 16 ans.

Perspectives :

- Organiser 5 sorties culturelles par an, avec la participation de 6 jeunes.

III. Soutenir la fonction parentale**Objectifs :**

- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales et les soutenir lors du passage de la période adolescente.
- Maintenir et renforcer les liens familiaux.
- Orienter les parents vers les structures partenaires.

Action N°11 : Aide à la parentalité – Accompagnement individuel

Résultats attendus :

- Accompagner 12 parents.
- Favoriser la médiation familiale.
- Faire relais auprès des institutions (scolaires, médico-sociales...).

Résultats obtenus :

- 17 parents accompagnés dont 14 régulièrement.
- 60 entretiens réalisés.

Perspectives :

- Accompagner 15 parents.

Action N°12 : Aide la parentalité – Actions collectives en direction des parents et des familles

Résultats attendus :

- Mettre en place et participer à des actions sociales collectives en direction des parents et des familles.
- Continuer les rencontres des parents.
- Organiser un week-end famille.
- Mise en place d'atelier cuisine pour 15 parents dans le cadre du projet à table.

Résultats obtenus :

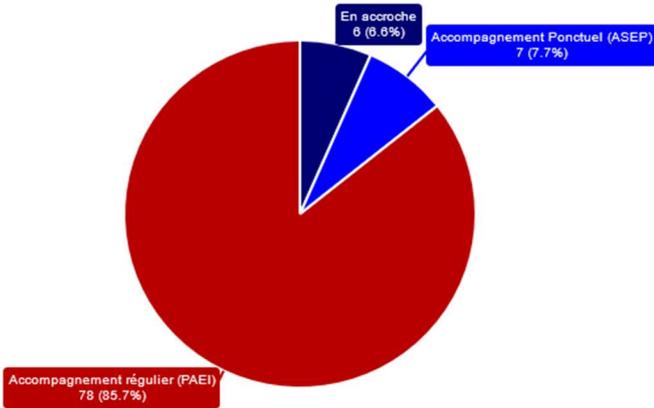
- Le 22.02.2023, journée familles avec atelier cuisine.
- En septembre 2023, mise en place d'un apéro des familles pour recueillir leurs attentes, avec la participation d'une trentaine de personnes.
- A la suite mise en place d'un temps des parents, à raison d'une rencontre toutes les 2 semaines, à partir d'octobre 2023, avec la participation de 12 parents.
- Le 31.10.2023, organisation avec le groupe de parents d'une soirée pour Halloween au Centre Socio Culturel de Joinville, avec la participation d'une cinquantaine de personnes.
- Le 22.12.2023, organisation avec le groupe de parents d'une soirée pour Noël au Centre Socio Culturel de Joinville, avec la participation d'une cinquantaine de personnes.

Perspectives :

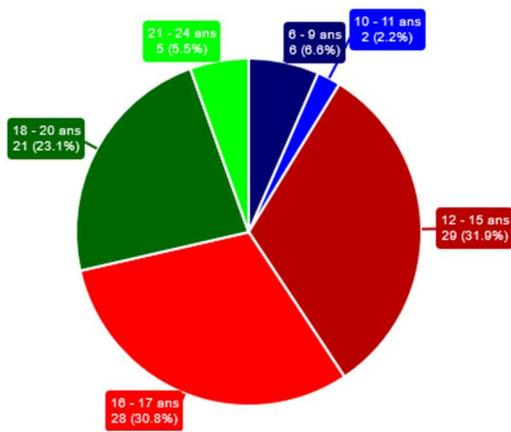
- Continuer les rencontres des parents.
- Organiser un week-end famille.
- Mise en place d'atelier cuisine pour 15 parents dans le cadre du projet à table.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL EN INDIVIDUEL

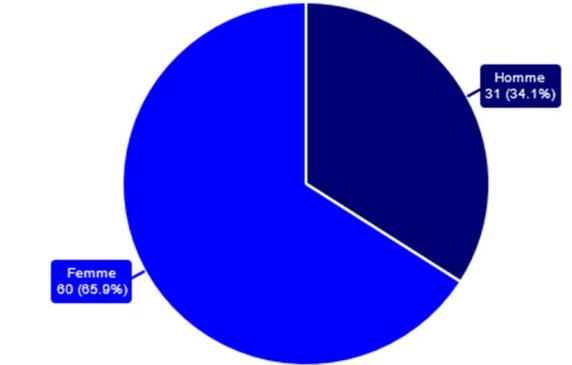
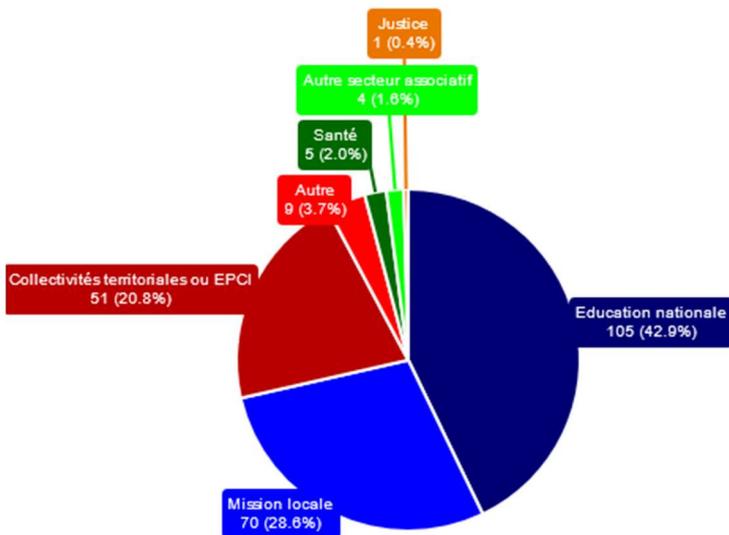
91 Jeunes accompagnés individuellement



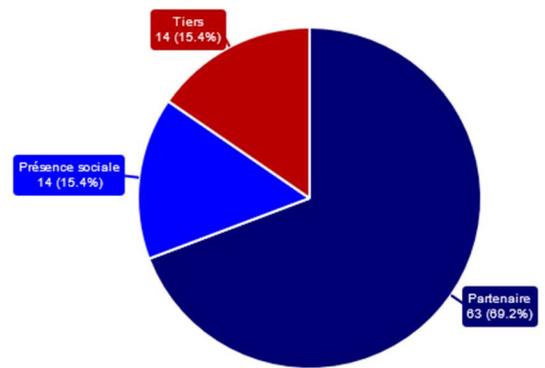
Tranches d'âges



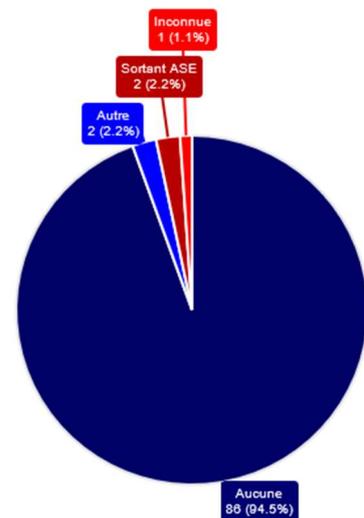
Travail avec les partenaires



Origine de la rencontre

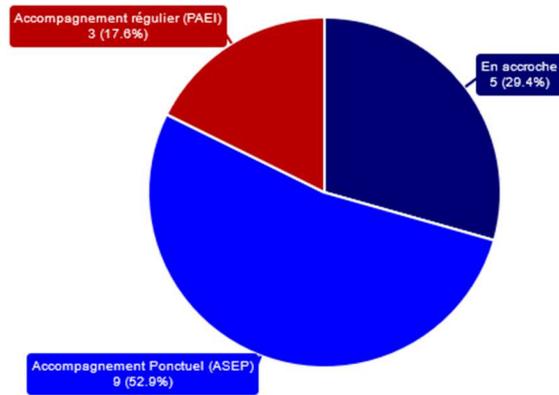


Prise en charge

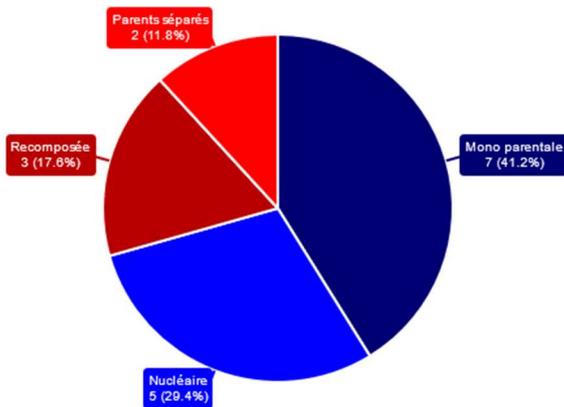


AIDE À LA PARENTALITÉ

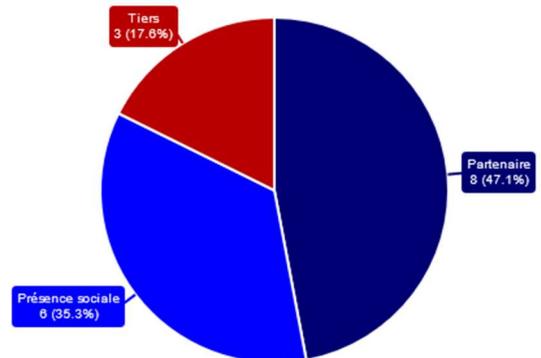
17 familles accompagnées individuellement



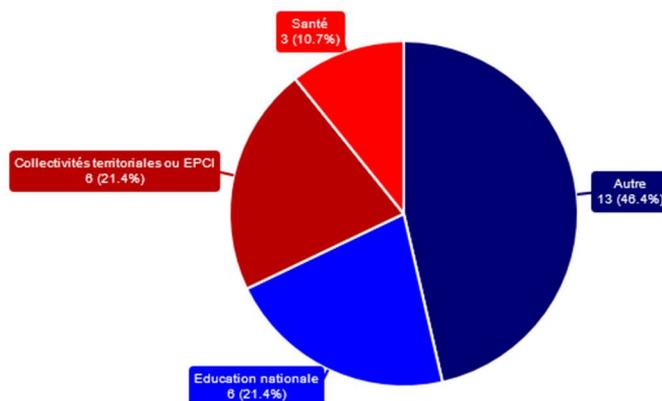
Composition du foyer



Origine de la rencontre

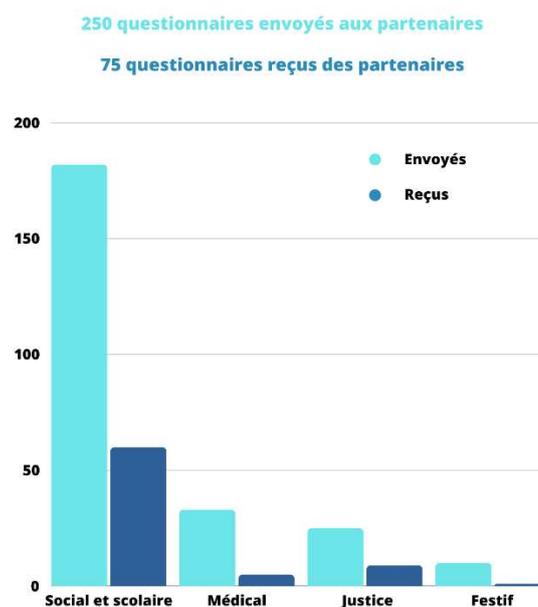


Travail avec les partenaires



PREVENTION DE LA PROSTITUTION EN HAUTE-MARNE

- Fin 2022, l'ADPJ 52 a rencontré les services de l'Etat, dont Madame LOGEROT, Directrice DDETSPP et Madame BRASSEUR, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité à la DDETSPP pour échanger autour du sujet de la prostitution et l'élaboration d'un diagnostic.
- Des temps de formation et d'approfondissement autour de la thématique ont été nécessaires pour les salariés de l'ADPJ 52 (cf. page 73).
- Différentes rencontres avec les services de l'Etat ont eu lieu début 2023 pour mettre en place le projet et élaborer différents questionnaires dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic de l'état de la prostitution en Haute-Marne.
- Le 18 juillet 2023, la Directrice de l'ADPJ 52 reçoit un courrier de Madame la Préfète de Haute-Marne qui mandate l'ADPJ 52 pour élaborer un pré-diagnostic sur l'état de la prostitution en Haute-Marne. Celui-ci est à rendre pour le 1er septembre 2023 et viendra alimenter la Commission Départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.
- Le 20 juillet 2023, envoi par mail des questionnaires à destination de 250 partenaires du Département des secteurs social, médicosocial, scolaire, loisirs, médical, judiciaire et du milieu festif. La date limite de réponse est fixée au 27 août 2023. Quatre relances ont été effectuées auprès des partenaires qui n'ont pas encore répondu le 27 juillet 2023, le 3 août 2023, le 17 août 2023 et le 24 août 2023. Au total, nous avons réceptionné 75 questionnaires complétés, soit un taux de réponse de 30 %. Il convient de prendre en compte le délai contraint pour retourner le questionnaire, d'autant plus sur la période estivale.



Les questionnaires reçus ont été intégralement repris et les réponses analysées sont synthétisées pour élaborer le pré-diagnostic.

- **Observations faites en présence sociale sur les réseaux sociaux par l'ADPJ 52 :**
Dans le cadre de notre travail en présence sociale numérique, nous avons établi nos recherches sur Instagram, Facebook, Tiktok et Snapchat en ciblant des personnes résidant sur le territoire Haut-Marnais.

Nous remarquons des liens qui envoient sur des comptes MYM, Onlyfans, Swam, Télégram et même Paypal. Les liens Paypal sont parfois nommés « Paypal-me », la personne demande de l'argent contre des photos, vidéos ou plus. Les comptes visités concernaient uniquement des personnes majeures. Que le compte soit privé ou public, ces liens sont accessibles à tout le monde. Néanmoins, pour accéder aux contenus, l'inscription sur ces plateformes est impérative.

Les contenus photos et vidéos des mineurs sont hypersexualisés, mettent en avant leur corps dans des vêtements « aguicheurs ».

Il peut s'agir de comportements d'adolescents en quête identitaire avec le besoin de se démarquer des autres mais c'est également une conduite à risque. Leurs profils sont bien souvent « publics » et l'ensemble de la planète peut accéder à leur contenu.

Concernant les pages d'accroches types « plans sous », il ne nous est pas possible de faire un lien avec des personnes résidant sur le département de la Haute-Marne.

Le site internet « G-trouve.com » présente des offres et des demandes de prestations sexuelles tarifées en Haute-Marne.

- **Conclusion du pré-diagnostic départemental pour la lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle en Haute-Marne :**

Ce pré-diagnostic vient apporter un éclairage sur l'état de la prostitution en Haute-Marne qui servira de document de travail à la Commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Les partenaires savent définir la prostitution et le plus souvent considèrent la personne en situation de prostitution comme victime qui utilise la prostitution contre biens ou services pour survivre.

Plusieurs lieux de prostitution sont cités aussi bien dans les trois Villes du Département qu'en milieu rural. Sur Internet, les plateformes, porte ouverte aux conduites pré-prostitutionnelles, sont promues via les réseaux sociaux classiques et accessibles à tous.

Ce pré-diagnostic partagé permet de comptabiliser 43 personnes en situation de prostitution sur les deux dernières années en Haute-Marne. Nos observations sur les réseaux sociaux ne permettent pas de quantifier des situations. Néanmoins, un travail plus poussé permettrait un repérage de situations prostitutionnelles.

Ces chiffres, qui sous estiment sans doute la réalité, viennent confirmer la pertinence d'agir au niveau départemental pour lutter contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Une approche combinant prévention, répression et soutien aux personnes en situation de prostitution sera la plus efficace pour lutter contre la prostitution et le proxénétisme.

- Le 2 octobre 2023, installation de la Commission Départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle durant laquelle l'ADPJ 52 a présenté le pré-diagnostic élaboré.

Le pré-diagnostic rendu faisait état de différentes préconisations et lors des échanges à l'occasion de l'installation de la Commission, l'axe de la prévention a largement été soulevé ainsi que la formation des professionnels et des Elus.

PROMENEURS DU NET HAUTE-MARNE

- L'ADPJ 52 fait partie du dispositif Promeneurs du Net (PDN) de Haute-Marne depuis son développement en Haute-Marne en 2017, via le déploiement d'un Promeneur du Net ADPJ 52.

Alicia BOURLIER, Educatrice ADPJ 52 est Promeneuse du Net depuis novembre 2022.

Les jeunes et les parents peuvent la contacter via les réseaux sociaux :



En 2023, l'ADPJ 52 a candidaté et a été retenue à l'appel à projets « Animer et accompagner le réseau Promeneurs du Net de Haute-Marne ».

Ce réseau est donc coordonné par la CAF de la Haute-Marne et animé par nos services.

Notre rôle consiste, entres autres à :

- Animer le réseau des PDN.
- Insuffler une dynamique collective et construire une culture commune.
- Apporter un soutien aux PDN dans leur posture professionnelle.
- Apporter un soutien technique aux PDN.
- Promouvoir et développer le réseau PDN.

BILAN DE L'ACTION RÉALISÉE EN 2023

- **Présentations du dispositif auprès des partenaires en lien avec la jeunesse et/ou la parentalité**, dans le but de faire connaître le dispositif auprès des professionnels afin qu'ils puissent transmettre l'information auprès des jeunes et des parents mais aussi pour envisager éventuellement avec eux des interventions auprès de leurs publics avec le support plateau jeu PDN. Ces différents échanges ont eu un impact positif avec la mise en place d'interventions auprès du public de l'EPIDE et l'UIMM, ainsi que certaines structures qui nous ont fait part de leur souhait d'intégrer le dispositif en 2024.
- **Présentations du dispositif auprès du public**, avec notre présence à différents forums organisés dans le Département mais aussi, dans différents établissements tels que l'E2C de Chaumont et Saint-Dizier, l'UIMM de Saint-Dizier, la Mission Locale de l'Arrondissement de Langres, les élèves de 5ème, 4ème et 3ème du Collège de Bourbonne les Bains, l'EPIDE de Langres, à la M2K à Langres à l'occasion d'une action organisée par PHILL autour du cyberharcèlement et auprès du Conseil Départemental des jeunes.
Ces interventions ont pour but de présenter le dispositif PDN aux jeunes et aux familles, avec l'utilisation du plateau jeu PDN.
Le support plateau jeu permet de mettre les jeunes à l'aise afin d'échanger sur leurs pratiques numériques au quotidien et faire passer des messages de prévention.

- **Travail autour de l'élaboration d'un jeu collaboratif en famille, sous la forme d'un Escape Game Promeneurs du Net.** Cet outil sera un support supplémentaire à utiliser lors des présentations du dispositif auprès du public. Chaque PDN pourra également l'utiliser au sein de sa structure avec son public.
- **Participation aux comités techniques et comités de coordination.**
Les comités techniques permettent, entre autres, d'échanger avec les Promeneurs du Net autour du bilan des mois passés et des perspectives du dispositif pour les mois à venir. Chacun peut également faire part de ses questionnements, son ressenti vis-à-vis du public, etc.
Les comités de coordination permettent de présenter le bilan et les perspectives du dispositif aux partenaires institutionnels et aux responsables des structures adhérentes au dispositif PDN. A l'occasion de ces rencontres, nous échangeons également autour des préoccupations en lien avec la jeunesse (prévention prostitution, PTC, IVG chez les jeunes mineures).
- **Formations**
Avec la réalisation des formations initiales PDN et en 2023, Madame Manon BRASSEUR, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité est intervenue auprès des PDN sur la thématique de la prostitution et des violences intra-familiales.
- **Promotion du dispositif via la réalisation de newsletters mensuelles** qui ont pour but d'informer les partenaires de l'actualité de dispositif, des structures des PDN, des actualités de la CAF de la Haute-Marne ainsi que des actualités du territoire et des thématiques d'actualités en lien avec la jeunesse et la parentalité.
Promotion du dispositif également via les réseaux sociaux, sur la page Facebook et Instagram Promeneurs du Net de Haute-Marne, nous partageons des informations généralistes en lien avec la jeunesse et la parentalité, des événements sur le territoire, des messages de prévention en lien avec les observations des Promeneurs du Net et les partenaires.
Nous réalisons également la promotion du dispositif, des PDN et de leurs structures.

L'Animatrice du dispositif Promeneurs du Net de Haute-Marne est Aurélie DESRUMAUX, Adjointe de Direction ADPJ 52.

Vous souhaitez en savoir plus sur les Promeneurs du Net ? Ou organiser une présentation auprès de votre public ?

N'hésitez pas à la contacter :

-  03.25.87.00.21 / 06.38.94.36.88
-  adpj@wanadoo.fr
-  Aurelia Adpj
-  adpj.sc



PROFESSIONNALISATION DES SALARIÉS

| Salariés | Dates | Intitulés Formations | Organismes et lieux de formation | Obtention diplômes |
|----------------------------|--|--|----------------------------------|--------------------|
| Tout le personnel éducatif | De 02.2023 à 03.2023 | « La dépression chez les adolescents et les jeunes adultes : stratégies d'intervention et de prévention » | Asadis | NC |
| Aurélien BASTIEN | De 02.2023 à 06.2023 | 5 séminaires de recherche « Prostitution des mineur(e)s : des recherches pluridisciplinaires pour comprendre, accompagner et prévenir » : | ENPJJ | NC |
| | | - Séance 1 : « Prostitution par plans : Profils et parcours personnels et institutionnels des individus impliqués ». | | |
| | | - Séance 2 : « Caractéristiques des mineurs en situation de prostitution au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance et représentation des professionnels ». | | |
| | | - Séance 3 : « La prostitution des mineurs : repérer, protéger, orienter. Présentation d'outils de sensibilisation ». | | |
| | | - Séance 4 : « Vendre son corps, c'est comme vendre son âme » : les conséquences traumatiques de l'exploitation sexuelle. | | |
| | 25.05.2023 ; 26.05.2023 | « Les compétences psychosociales : comment agir de façon positive et globale sur la santé ? » | IREPS Grand-Est | NC |
| | 01.06.2023 | | | |
| | 27.06.2023 | « Paré contre la prostitution des mineurs » | Droit d'Enfance | NC |
| Alicia BOURLIER | 23 et 24.01.2023 | « Valeurs de la République et laïcité » | Association Initiales | NC |
| | 12.06.2023 ; 13.06.2023 | « Sur le chemin des CPS : Prévenir les addictions par le renforcement des compétences psychosociales » | IREPS Grand-Est | NC |
| | 16.06.2023 | | | |
| Aurélia DESRUMAUX | 16.01.2023 | « Loi de financement de la sécurité sociale et loi de finances : quelles nouveautés pour 2023 ? » | Editions Francis Lefebvre | NC |
| | 24.01.2023 | « Loi dite Marché du travail » | Nexem | NC |
| | 03.03.2023 | « Le cercle des adhérents 2023 » | OPCO Santé | NC |
| | 11.05.2023 ; 25.05.2023 08.06.2023 ; 22.06.2023 | « Développer son attractivité via les Réseaux Sociaux » | Groupe Interactions | NC |
| Aline EISENBEIS | De 11.2022 à 09.2023 | « Animateur en éducation au goût et à l'alimentation » | Maison de la Nutrition | NC |
| | 28.11.2023 ; 29.11.2023 | « Premiers Secours en Santé Mentale » | CPAM | NC |

| Salariés | Dates | Intitulés Formations | Organismes et lieux de formation | Obtention diplômes |
|----------------------|--|---|---|--------------------|
| Marie-Laure FEUTRIEZ | 21.11.2023 | « Journée d'échanges sur les compétences psychosociales » | IREPS Grand-Est | NC |
| | 30.11.2023 | « Enfants vulnérables : Quel respect pour leurs droits au loisirs » | CNAPE | NC |
| | 11.12.2023 | « Du sexisme à la prostitution : le continuum des violences sexistes et sexuelles » | Mouvement du Nid | NC |
| Ludivine JUPONT | 11.05.2023 ; 25.05.2023 08.06.2023 ; 22.06.2023 | « Développer son attractivité via les Réseaux Sociaux » | Groupe Interactions | NC |
| Véronique LAVERDET | 23 et 24.01.2023 | « Valeurs de la République et laïcité » | Association Initiales | NC |
| | 11.12.2023 | « Du sexisme à la prostitution : le continuum des violences sexistes et sexuelles » | Mouvement du Nid | NC |
| Vincent PARQUE | 21.11.2023 | « Journée d'échanges sur les compétences psychosociales » | IREPS Grand-Est | NC |
| | 28.11.2023 ; 29.11.2023 | « Premiers Secours en Santé Mentale » | CPAM | NC |
| Ophélie SARRACINO | 20.11.2023 | « Accueil et accompagnement des victimes de violences conjugales » | Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie et SOS Femmes Accueil | NC |
| | 28.11.2023 ; 29.11.2023 | « Premiers Secours en Santé Mentale » | CPAM | NC |
| | 30.11.2023 | « Enfants vulnérables : Quel respect pour leurs droits au loisirs » | CNAPE | NC |
| | 09.12.2023 | « Violences sexuelles : Connaître les infractions, les prévenir et savoir agir » | Colosse | NC |
| TISSERAND Céline | De 10.2022 à 06.2024 | « Dirigeant de l'économie Médico-sociale » | Espace Sentein | NC |

PERSPECTIVES 2024

- Candidater à l'appel à projets « Mise en place du contrat d'engagement jeunes - Volet Jeunes en rupture », porté par la DREETS Grand-Est, avec le déploiement de l'ADPJ 52 sur l'ensemble du territoire de la Haute-Marne grâce à l'embauche de 5 personnels éducatif et un Chef de Service éducatif.
- Augmentation des temps de présence en soirées et les week-ends, dans le respect de l'accord d'entreprise relatif à l'annualisation des personnels éducatifs, signé en juillet 2022.
- Formaliser l'accompagnement des nouveaux professionnels via le tutorat, et ainsi, permettre une meilleure acculturation du « Aller vers » et aux principes d'intervention spécifiques de la Prévention Spécialisée.
- Former l'ensemble des professionnels à l'observation sociale et au diagnostic de territoire.
- Formaliser le travail de rue pour une meilleure implantation sur les territoires investis et accroître la qualité des observations faites.
- Réfléchir à l'avenir du PAEJ suite à l'ouverture d'une prestation de service PAEJ qui modifie la prise en charge financière par la CAF de Haute-Marne, avec une fragilisation du financement.
- Mettre en place des actions de sensibilisation au phénomène de prostitution, à destination du public jeune.
- Poursuivre l'animation du dispositif « Promeneurs du Net » porté par la CAF de Haute-Marne.
- Poursuivre notre travail d'aller vers sur les réseaux sociaux les plus utilisés par les jeunes, comme Snapchat, Instagram, Tik Tok, etc.
- Dynamiser notre communication sur les réseaux sociaux, messages de prévention et d'information.
- Embaucher un volontaire en Service Civique pour établir un diagnostic de la pertinence de notre intervention sur les réseaux sociaux et former les salariés sur l'utilisation et l'animation des réseaux sociaux émergents.
- Finaliser avec les membres du Copil de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ), l'écriture des fiches actions du Projet d'Etablissement qui déclinera l'offre de service proposée, pour la Prévention Spécialisée (PS) et le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).
- Accompagner les bénévoles désireux de s'investir activement dans les actions portées par l'ADPJ 52.

REVUES DE PRESSE

Passer ton Bafa !

Patricia Charmelot 3 minutes 21 février 2023 Langres



La Caisse d'allocations familiales (CAF) lance une promotion du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) par le biais d'une vidéo mettant en scène des professionnels du secteur en poste dans le Sud-haut-marnais, impliqués dans le dispositif "Promeneurs du net".

Depuis 2017 le dispositif "Les Promeneurs du net" a été déployé sur le territoire. Un dispositif soutenu par la CAF et animé par l'ADPJ avec l'appui de différents partenaires : le centre social M2K, La Montagne, La Grande Récré, les Foyers ruraux, le centre social de Joinville. L'objectif de ces **Promeneurs du net** est de renforcer une présence des professionnels de la jeunesse et de la parentalité afin d'assurer une présence éducative sur le web où, on le sait, les dangers sont multiples notamment pour les plus jeunes.

« Les jeunes et les parents peuvent nous retrouver via notre page Facebook où nous ne faisons pas que de la prévention/répression. Les promeneurs ont aussi développé une sorte de fil infos pour partager des choses plus joyeuses ou de l'information généraliste avec des annonces d'emploi ou dates de forum, par exemple », précisent Aurélie Hunziker, conseillère technique territoriale et coordinatrice du dispositif Promeneurs de Net pour la CAF et Aurélie Desrumaux, adjointe de direction à l'ADPJ. Ces promeneurs sont essentiellement des animateurs qui exercent dans les différentes structures partenaires et qui connaissent parfaitement leur métier.



Promotion des métiers de l'animation

« Dans le cadre de ce dispositif nous souhaitons mettre en valeur nos promeneurs. C'est-à-dire qu'entre chaque période de vacances, nous mettons en place une action de promotion avec une thématique parallèle. Cette fois, le thème tourne autour des métiers de l'animation via une vidéo dans laquelle Audrey, de La Montagne ; de Grégory, de La Grande Récré et de Zo, du centre social M2K sont mis en scène. Ils vont présenter ces métiers aux jeunes qui peuvent, dès 16 ans, peuvent passer ce diplôme », expliquent Aurélie et Aurélie. L'objectif est bien évidemment d'inciter les jeunes à s'inscrire pour passer le Bafa qui peut leur ouvrir les portes de structures toujours en recherche d'animateurs, notamment pendant les vacances.

Pour atteindre les jeunes rien de tel qu'une vidéo. La CAF et l'ADPJ se sont donc adressés à Thomas Damoiseau et son agence TompointCom de Langres pour la réaliser. Aussi, toute la petite équipe s'est retrouvée au Bistrot de l'atelier, pour y tourner quelques rush que Thomas va ensuite monter.

« Cela ne s'arrêtera pas à cette vidéo qui sera postée le 1^{er} mars sur [notre page Facebook](#). Il y aura ensuite la publication de petites fiches de synthèse sur le Bafa, le BAFD qui permet d'être directeur dans le secteur de l'animation ou l'aide animateur. Cela permettra de rappeler aux jeunes de manière concise les conditions, les lieux ressources, les financements possibles. Ensuite, nous mettrons en parallèle, Capucine, des Foyers ruraux et Promeneuse de net, qui est également formatrice Bafa. Le tout devrait se faire en trois publications sur trois semaines. »

Patricia Charmelot

L'antenne de l'ADPJ en action(s)

Rédaction Jm quotidien 2 minutes 4 février 2023 3 février 2023 à 19h09 Chalindrey



Fabrication de sablés pour le Téléthon, à Chaumont

Avant une série d'entretiens individuels prévus dans l'après-midi du vendredi 27 janvier, Aurélien Bastien, éducateur à l'antenne locale de l'Association départementale prévention jeunesse (ADPJ) a fait le point sur les dernières actions menées avec les jeunes de la commune.

Aurélien Bastien est d'abord revenu sur les dernières sorties de 2022 : opération "Emballage des cadeaux de Noël" pour cinq jeunes dans un magasin de jouets à Langres avec, à la clé, 200 € qui serviront pour financer de futurs projets ; fabrication de sablés pour le Téléthon à l'atelier du goût à Chaumont le 30 novembre ; futsal avec l'ADPJ et la maison de quartier de Langres le 19 décembre et fabrication de brownies et de crème anglaise puis séance de jeux pour cinq jeunes au local de l'allée Jean-Monnet le 22 décembre. L'animateur a rappelé les actions d'entretien des composteurs qui sont inspectés et entretenus toutes les trois semaines. Ces installations sont globalement bien respectées dans les quartiers où elles sont installées.

Le groupe qui a récolté de l'argent lors des emballages de Noël va se réunir bientôt pour décider du projet qui va pouvoir être réalisé grâce à cette cagnotte.

Un projet de visite du camp de concentration du Struthof, dans le département du Bas-Rhin, est envisagé suite à la demande de plusieurs jeunes intéressés par le sujet. Aurélien Bastien envisage de faire des recherches avec les jeunes sur les faits marquants de la période de la Seconde Guerre mondiale à Chalindrey.

Concernant les actions à très court terme, une participation à un autre tournoi de futsal est prévue durant ce mois de février.

Jour de fête à La Citadelle !

Patricia Charmelot 2 minutes 11 juin 2023 Langres



L'atelier graffiti Supsoner à propos des métiers d'habitation

Jeux, ateliers, spectacle et musique, la 21^e édition de la Fête de La Citadelle a trouvé son public toute la journée, samedi 10 juin. Un moment festif qui s'est poursuivi jusque tard dans la nuit avec, pour terminer les festivités, un feu d'artifice.

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée, samedi 10 juin, la 21^e Fête de la Citadelle au cœur des Quartiers-Neufs. Pour l'occasion, le boulevard Général-de-Gaule a été fermé à la circulation et dès 7 h, les exposants inscrits au vide-greniers ont pu s'installer. Un rendez-vous qui avait manqué, l'année précédente et qui, cette fois, ne s'est pas privé de faire quelques bonnes affaires. Les marchés solidaires de la Régie rurale ont aussi attiré bon nombre de clients, ravis de voir de bons produits être proposés. Le tournoi de foot de l'ADPJ a vu s'affronter huit équipes qui n'ont pas démerité et, d'ailleurs tous les participants se sont vu remettre des lots par Céline Tisserand, directrice de l'ADPJ et Anne Cardinal, maire de Langres, venue inaugurer cette 21^e édition.



Une très belle ambiance tout au long de cette journée qui devait se poursuivre en soirée avec le bal et le feu d'artifice qui ont offert un beau final.

Comme à chaque fois, petits et grands ont pu passer une très belle journée entre jeux et ateliers créatifs grâce à l'implication des partenaires du Centre social M2K. L'atelier Graff de Supsoner n'a pas désempli tout comme le stand de jeux proposés par LudiLangres ou encore les ateliers créatifs de la médiathèque Goscigny. Le maquillage a également attiré bon

nombre d'enfants qui ont laissé libre cours à leur imagination. Un spectacle déambulateur présenté par la Cie des Bonimenteurs a entraîné une partie du public sur l'espace détente des pergolas.

Patricia Charmelot



Un moment de pause lecture pour les plus petits

“Trotter”, une idée simple pour se faire plaisir

Redaction Jhm quotidien 2 minutes 29 mars 2023 29 mars 2023 à 29:00 Joireville



Emmanuel Gaupillat assure deux permanences par semaine (mercredi et jeudi) de la Mission locale de Saint-Dizier à Joireville dans les locaux de l'Espace emploi et services. Pour se détendre, il a inscrit dans son programme de temps libre trois séances par semaine de course en solitaire sur quelques kilomètres dans sa commune de résidence. « Sans forcer et pour me sentir bien », commente le chef de projet qui a eu cette idée de changer ses habitudes en proposant à d'autres de partager cette envie de "trotter". Selon la définition littéraire du mot, trotter signifie aller au petit trot. Dans la formule qu'il a proposé à ses relations sur Joireville, c'est plutôt de marcher ensemble à son rythme, se faire plaisir.

Et de renforcer des liens entre ceux qui ont convenu ceux qui ont compris le sens de son invitation. Ils étaient sept lors la première sortie mercredi 15 février, plus du double aujourd'hui. Et parmi les plus fidèles figurent des jeunes pris en charge par la Mission locale, des employés de l'Arit, Clémentine (centre social Espace Vall'âges), Aline (animatrice de l'ADPJ).

Et quelques anonymes qui ont pris le relais de la communication pour promouvoir cette idée que "trotter", c'est d'abord un moment convivial et un moyen prendre conscience de son potentiel relationnel, de confiance en soi et d'élargir son cercle d'amis.

Depuis la première sortie, les marcheurs ou coureurs ont pris l'habitude d'emprunter un parcours d'environ 3 km à partir de la place de la Grève en aller-retour jusqu'au parking d'Intermarché en passant par le site du Cavé.

D'autres sont envisagés. Les personnes désireuses de participer à ce rendez-vous hebdomadaire du mercredi à 18 h place de la Grève seront les bienvenues. « Nous serons heureux de les accueillir », assure Emmanuel Gaupillat qui a cependant un petit espoir sans que ce soit une obligation : participer avec une équipe à la prochaine édition des "10 km de Saint-Dizier".

Les jeunes de l'ADPJ mettent des couleurs pour l'Épicerie sociale

Patricia Charmelat 2 minutes 27 avril 2023 26 avril 2023 à 19:18 Langres



L'ADPJ 52 a organisé un chantier éducatif pour réaliser une fresque sur le mur de l'Épicerie Sociale de Langres, partenaire de l'action. Avec le soutien artistique de Catherine Huerta, les jeunes ont mis de la couleur sur ce mur devant lequel sera installé un composteur.

Des fleurs, des légumes dessinés sur les murs de l'Épicerie sociale et surtout des couleurs ! C'est le résultat de la fresque initiée par l'Association départementale de prévention jeunesse (ADPJ) 52 en partenariat avec l'Épicerie sociale.

Une action qui s'est déroulée durant la dernière semaine de vacances avec des jeunes issus des Quartiers-neufs, mais uniquement à l'image de Cassandra, 16 ans, venue de Rolampont. Avec elle, Joyce, 14 ans, Maria, 15 ans et Slava, une jeune Ukrainienne de 16 ans. Toutes ont décidé de participer à ce chantier par attrait pour la peinture, le dessin et qui y ont découvert un autre bénéfice : « C'est chouette et ça détend ! » Guidées par Catherine Huerta, artiste américaine, haut-marnaise de cœur, les filles ont participé à la quasi-totalité de ce chantier.



L'action s'est déroulée durant la dernière semaine de vacances avec des jeunes issus des Quartiers-Neufs, mais pas uniquement, à l'image de Cassandra, venue de Rolampont.

« Nous avons pris un peu de retard suite à des difficultés au démarrage, mais ensuite le chantier s'est bien déroulé, malgré le temps plutôt froid », a souligné l'encadrante bénévole de ce chantier. Chaque participant a dessiné les différents éléments de cette fresque bucolique avant de passer à leur mise en couleur. « C'est toujours intéressant de réaliser ce type de projet avec ces jeunes. Je travaille régulièrement avec l'ADPJ et cela se passe toujours très bien », sourit Catherine Huerta.

Une satisfaction aussi pour Céline Tisserand, directrice de l'ADPJ 52, qui y voit là une belle opportunité pour les jeunes.

La fresque terminée, le composteur de l'Épicerie sociale trouvera un écran bien plus accueillant.

Patricia Charmelat

RAPPORT FINANCIER 2023

Rapport Général du Commissaire aux comptes

Bilan

Compte de résultat

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes

Rapport financier

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE-MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

2 bis ruelle de la Poterne
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

* * *

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Mesdames, Messieurs,

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nous avons procédé à la validation du principe de séparation des exercices, nous avons contrôlé plus particulièrement l'évaluation des charges et produits notamment. Nous avons également contrôlé la réalité, l'exhaustivité et le bien-fondé de l'absence de dotations et/ou reprise sur les provisions. Nous avons veillé au respect du principe de prudence.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



IV - VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.



Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Metz, le 18 juin 2024

Bertrand GRABISCH
Commissaire aux Comptes

[Bertrand Grabisch \(Jun 21, 2024 10:39 GMT+2\)](#)



ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Votre année
en résumé

ADPJ 52

en quelques chiffres

Clôture : 31/12/2023

TOTAL RESSOURCES
17 % Augmentation de 89 K€

615 K€

RESULTAT
2 % des ressources

12 K€

FONDS DE ROULEMENT

112 K€

BESOIN
EN FONDS DE ROULEMENT

-454 K€

TRESORERIE

566 K€

FONDS PROPRES

74 K€

ENDETTEMENT FINANCIER NET

K€

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT

16 K€

Comptes annuels

Bilan Actif

| | Du 01/01/2023 au 31/12/2023 | | | Au 31/12/2022 | |
|--|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| | Brut | Amort. Prov. | Net | | Net |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Frais d'établissement | | | | | |
| Frais de recherche et de développement | | | | | |
| Donations temporaires d'usufruit | | | | | |
| Concessions, brevets et droits similaires | 2 861 | 2 861 | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | |
| Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles | | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | | | | | |
| Constructions | | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillages industriels | 27 367 | 18 496 | 8 871 | | 10 232 |
| Autres immobilisations corporelles | 89 342 | 88 613 | 728 | | 68 |
| Immobilisations corporelles en cours | 15 770 | | 15 770 | | |
| Avances et acomptes sur immobilisations corporelles | | | | | |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | | | | |
| Immobilisations financières | | | | | |
| Participations et créances rattachées | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| Autres immobilisations financières | 265 | | 265 | | 265 |
| | TOTAL I | 135 604 | 109 970 | 25 634 | 10 565 |
| Comptes de liaison | | | | | |
| | II | | | | |
| ACTIF CIRCULANT | | | | | |
| Stocks et encours | | | | | |
| Créances | | | | | |
| Créances clients, usagers et comptes rattachés | 13 327 | | 13 327 | | 4 032 |
| Créances reçues par legs ou donations | | | | | |
| Autres | 43 149 | | 43 149 | | 37 079 |
| Valeurs mobilières de placement | 56 571 | | 56 571 | | 75 307 |
| Instruments de trésorerie | | | | | |
| Disponibilités | 509 648 | | 509 648 | | 53 184 |
| Charges constatées d'avance | 18 340 | | 18 340 | | 17 919 |
| | TOTAL III | 641 035 | 641 035 | 187 521 | |
| Frais d'émission des emprunts | | | | | |
| | IV | | | | |
| Primes de remboursement des obligations | | | | | |
| | V | | | | |
| Ecarts de conversion actif | | | | | |
| | VI | | | | |
| TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI) | 776 639 | 109 970 | 666 669 | 198 086 | |

Bilan Passif

| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|---|----------------|
| FONDS PROPRES | | |
| Fonds propres sans droit de reprise | | |
| Fonds propres statutaires | | |
| Fonds propres complémentaires | | |
| Fonds propres avec droit de reprise | | |
| Fonds propres statutaires | | |
| Fonds propres complémentaires | | |
| Ecarts de réévaluation | | |
| Réserves | | |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| Réserves pour projet de l'entité | 66 617 | 66 617 |
| Autres réserves | 21 453 | 21 453 |
| Report à nouveau | -28 582 | 47 171 |
| Excédent ou déficit de l'exercice | 12 410 | -75 753 |
| Situation nette | 71 898 | 59 488 |
| Fonds propres consommables | | |
| Subventions d'investissement | 2 500 | 4 500 |
| Provisions règlementées | | |
| | TOTAL I | 74 398 |
| Comptes de liaison | II | 63 988 |
| FONDS REPORTES ET DEDIES | | |
| Fonds reportés liés aux legs ou donations | | |
| Fonds dédiés | | |
| | TOTAL III | |
| PROVISIONS | | |
| Provisions pour risques | 62 798 | 62 798 |
| Provisions pour charges | 854 | 854 |
| | TOTAL IV | 63 652 |
| DETTES | | |
| Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 11 550 | 9 647 |
| Dettes des legs ou donations | | |
| Dettes fiscales et sociales | 67 711 | 60 798 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | | |
| Instruments de trésorerie | | |
| Produits constatés d'avance | 449 357 | |
| | TOTAL V | 528 619 |
| Ecarts de conversion passif | VI | 70 445 |
| | TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI) | 666 669 |
| | | 198 086 |

Compte de résultat

| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|--|----------------|
| Produits d'exploitation | | |
| Cotisations | 80 | |
| Ventes de biens et services | | |
| Ventes de biens | | |
| - dont ventes de dons en nature | | |
| Ventes de prestations de services | 5 710 | 6 957 |
| - dont parrainages | | |
| Produits de tiers financeurs | | |
| Concours publics et subventions d'exploitation | 582 647 | 502 142 |
| Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable | | |
| Ressources liées à la générosité du public | | |
| Dons manuels | 6 943 | 3 284 |
| Mécénats | 2 500 | |
| Legs, donations et assurances-vie | | |
| Contributions financières | | |
| Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges | 16 951 | 13 501 |
| Utilisations des fonds dédiés | | |
| Autres produits | 409 | 737 |
| | TOTAL I | 615 239 |
| | | 526 622 |
| Charges d'exploitation | | |
| Achats de marchandises | 2 139 | 2 775 |
| Variation de stocks | | |
| Autres achats et charges externes | 110 004 | 102 178 |
| Aides financières | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 14 076 | 11 935 |
| Salaires et traitements | 330 825 | 335 527 |
| Charges sociales | 145 115 | 136 600 |
| Dotations aux amortissements et dépréciations | 5 305 | 4 556 |
| Dotations aux provisions | | |
| Reports en fonds dédiés | | |
| Autres charges | 7 | 7 |
| | TOTAL II | 607 472 |
| | | 593 579 |
| | RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | 7 767 |
| | | -66 957 |
| Produits financiers | | |
| Produits financiers de participations | | |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 1 640 | 1 187 |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | | |
| Différences positives de change | | |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 1 435 | |
| | TOTAL III | 3 075 |
| | | 1 187 |
| Charges financières | | |
| Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions | | |
| Intérêts et charges assimilées | | |
| Différences négatives de change | | |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| | TOTAL IV | |
| | RESULTAT FINANCIER (III - IV) | 3 075 |
| | | 1 187 |
| | RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV) | 10 842 |
| | | -65 770 |

Compte de résultat (Suite)

| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|----------------|----------------|
| Produits exceptionnels | | |
| Sur opérations de gestion | 150 | 500 |
| Sur opérations en capital | 2 000 | 3 100 |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | | |
| TOTAL V | 2 150 | 3 600 |
| Charges exceptionnelles | | |
| Sur opérations de gestion | 582 | 12 483 |
| Sur opérations en capital | | 1 100 |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | | |
| TOTAL VI | 582 | 13 583 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | 1 568 | -9 983 |
| Participations des salariés aux résultats | VII | |
| Impôts sur les bénéfices | VIII | |
| TOTAL DES PRODUITS (I + III + V) | 620 464 | 531 409 |
| TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII) | 608 054 | 607 162 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 12 410 | -75 753 |
| Contributions volontaires en nature | | |
| Dons en nature | | |
| Prestations en nature | | |
| Bénévolat | | |
| TOTAL | | |
| Charges des contributions volontaires en nature | | |
| Secours en nature | | |
| Mise à disposition gratuite de biens | | |
| Prestations en nature | | |
| Personnel bénévole | | |
| TOTAL | | |

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 666 669 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un résultat de 12 410 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Association Départementale Prévention Jeunesse 52

Objet de l'Association :

L'ADPJ 52 a pour objet la prévention des conduites à risque des adolescents et des jeunes adultes (de 10 à 29 ans) ainsi que leur famille. Sa mission principale est l'accompagnement éducatif et social des jeunes et de leur famille.

Territoires d'intervention :

L'association intervient notamment sur les territoires haut-marnais suivants :

- territoire de Chaumont ;
- territoire de Langres ;
- territoire de Chalindrey ;
- territoire de Saint-Dizier ;
- territoire de Joinville ;
- territoire de Wassy.

Moyens mis en oeuvre, organisation et principes :

Pour mener à bien sa mission, l'association organise son action notamment autour d'entretiens individuels, d'une présence dans la rue, d'actions sociales collectives, d'accueils de groupes et de travaux partenariaux.

Dans l'organisation de son action, l'association a mis en place et respecte scrupuleusement les principes suivants :

- absence de mandat nominatif, ce qui la différencie de l'approche socio-éducative sur mandat judiciaire ou administratif ;
- libre adhésion : les jeunes rencontrés sont libres d'adhérer ou non aux propositions d'aide qui leurs sont faites ;
- respect de l'anonymat qui, avec l'accord du jeune, peut aller vers la confidentialité ;
- non-institutionnalisation des actions c'est-à-dire la capacité, pour la personne accompagnée, à trouver des réponses propres aux problèmes rencontrés ;
- partenariat ou coopération avec les institutions, les associations et les habitants.

Afin de pouvoir conduire son action, l'association a mis en oeuvre les moyens humains suivants :

- un conseil d'administration composé de 12 membres et 8 bénévoles actifs ;
- un poste de direction, un poste d'adjoint de direction, un poste de secrétariat, dix postes d'éducateurs.

L'association dispose également de moyens matériels tels que cinq locaux aménagés sur le territoire de la Haute-Marne, cinq véhicules de service, treize téléphones mobiles professionnels avec accès internet, onze PC portables, six PC fixes, neuf téléphones fixes et trois box internet, deux copieurs/imprimantes, quatre imprimantes, trois écrans connectés.

Enfin, l'association bénéficie également de moyens financiers composés notamment d'une dotation globale du conseil départemental de Haute-Marne, des subventions de fonctionnement des villes d'implantation de l'association, des subventions sur appels à projets, de la mise à disposition gracieuse des locaux sur les villes d'implantation de l'association.

Diligences de l'association, prérogatives et évolution de ses actions :

Suite à l'ordonnance dite de « simplification » N° 2005-1477 du 1er décembre 2005, la Prévention Spécialisée entre dans le cadre de la loi 2002-2. Les équipes de Prévention Spécialisée relèvent désormais des services et établissements soumis à autorisation du Président du Conseil Général après avis du Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS). Ainsi, en avril 2007, le Conseil Général a délivré à l'ADPJ 52, une autorisation pour gérer un « Service de Prévention Spécialisée », avec une tarification en dotation globale.

Depuis 1992, l'Etat, via les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), habilite l'ADPJ 52 à porter le Dispositif Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) en Haute-Marne.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, à l'horizon 2022, l'Etat souhaite rénover le Dispositif PAEJ et consolider les structures existantes afin de développer l'activité des PAEJ dans des zones non couvertes actuellement et dans lesquelles les besoins sont identifiés par les acteurs du territoire. Le financement provient essentiellement des Services de l'Etat et des Villes de Chaumont et Langres.

L'ADPJ a répondu à l'appel à projets « Repérer et mobiliser les publics invisibles » qui s'inscrit dans le cadre du plan pauvreté. Un consortium a été établi entre les trois Missions Locales de Haute-Marne, le Conseil Départemental de Haute-Marne, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, l'Association Nouvelle Equation, l'Association Dervoise Action Sociale et Médico-Sociale, l'UDAF et l'ADPJ 52.

Depuis 2020, la validation de notre projet nous permet d'étendre notre action sur les territoires de Saint-Dizier, Joinville et Wassy avec la création d'une équipe mobile composée de 3 éducateurs.

Faits caractéristiques

Déménagement des locaux de l'association à Langres :

L'association qui occupait des locaux à Langres, place Jenson, a eu l'opportunité de rejoindre la maison des services de Langres, 2 bis ruelle de la Poterne 52200 Langres.

Les équipes ont déménagé mi mars 2022.

Renouvellement de l'agrément de l'ADPJ 52 :

L'association a obtenu le 15 avril 2022 le renouvellement de son autorisation de prévention spécialisée par le conseil départemental de la Haute-Marne, obtenue en 2007.

Cet agrément d'une durée de 15 ans permet à l'association de mener ses actions sur le territoire du département.

Eléments significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le financement d'un nouveau service CEJ-R CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE - JEUNE EN RUPTURE dont l'activité débutera au 1er janvier 2024.

Changements comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis suivant le plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Réforme du plan comptable associatif :

Le règlement n°2018-06 applicable au 1er janvier 2020 pour les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif n'a pas engendré de modification particulière au sein des comptes annuels de l'association.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne font l'objet d'aucune comptabilisation au sein de l'association.

La table de mortalité utilisée est celle de l'INSEE 2018-2020.

La méthode de calcul choisie est celle de l'ANC 2021.

Le taux d'actualisation pris en compte est de 3.77%.

Etat des immobilisations

| CADRE A | Valeur brute en début d'exercice | Augmentations | | |
|--|-------------------------------------|-------------------------------|--|---|
| | | Réévaluation de l'exercice | Acquisitions créances virements | |
| Frais d'établissement et de développement | | | | |
| Donations temporaires d'usufruit | | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 5 107 | | | |
| TOTAL | 5 107 | | | |
| Terrains | | | | |
| Constructions : | | | | |
| - Sur sol propre | | | | |
| - Sur sol d'autrui | | | | |
| - Générales, agencements et aménagements constructions | | | | |
| Installations : | | | | |
| - Techniques, matériel et outillage | 29 161 | | 3 868 | |
| - Générales, agencements et aménagements divers | | | | |
| Matériel : | | | | |
| - De transport | 65 571 | | | |
| - De bureau et informatique, mobilier | 23 299 | | 737 | |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | | | 15 770 | |
| Avances et acomptes | | | | |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | | | |
| TOTAL | 118 032 | | 20 375 | |
| Participations évaluées par mise en équivalence | | | | |
| Autres : | | | | |
| - Participations | | | | |
| - Titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | 265 | | | |
| TOTAL | 265 | | | |
| TOTAL GENERAL | 123 403 | | 20 375 | |
| CADRE B | Diminutions | | Valeur brute des immos en fin d'exercice | Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. |
| | Virement | Cession | | Valeur d'origine des immos en fin d'exercice |
| Frais d'établissement et de développement | | | | |
| Donations temporaires d'usufruit | | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | | 2 246 | 2 861 | |
| TOTAL | | 2 246 | 2 861 | |
| Terrains | | | | |
| Constructions : | | | | |
| - Sur sol propre | | | | |
| - Sur sol d'autrui | | | | |
| - Gales, agencts et aménagt. const. | | | | |
| Installations : | | | | |
| - Techniques, matériel et outillage | | 5 662 | 27 367 | |
| - Gales, agencts et aménagt. divers | | | | |
| - De transport | | | 65 571 | |
| Matériel : | | | | |
| - De bureau et informatique, mobilier | | 266 | 23 770 | |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | | | 15 770 | |
| Avances et acomptes | | | | |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | | | | |
| TOTAL | | 5 927 | 132 479 | |
| Participations évaluées par mise en équivalence | | | | |
| Autres : | | | | |
| - Participations | | | | |
| - Titres immobilisés | | | | |
| Prêts et autres immobilisations financières | | | 265 | |
| TOTAL | | | 265 | |
| TOTAL GENERAL | | 8 173 | 135 604 | |

Etat des amortissements

| CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice | Montant au début de l'exercice | Augment. | Diminu. | Montant en fin d'exercice |
|--|---------------------------------------|-----------------|----------------|----------------------------------|
| Frais d'établissement et développement | | | | |
| Donations temporaires d'usufruit | | | | |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 5 107 | | 2 246 | 2 861 |
| TOTAL | 5 107 | | 2 246 | 2 861 |
| Terrains | | | | |
| Constructions - Sur sol propre | | | | |
| : - Sur sol d'autrui | | | | |
| Installations générales, agencements et aménagements des constructions | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriel | 18 929 | 5 229 | 5 662 | 18 496 |
| Installations générales, agencements et aménagements divers | | | | |
| Matériel de transport | 65 571 | | | 65 571 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | 23 231 | 76 | 266 | 23 042 |
| Emballages récupérables et divers | | | | |
| TOTAL | 107 732 | 5 305 | 5 927 | 107 110 |
| TOTAL GENERAL | 112 838 | 5 305 | 8 173 | 109 970 |

| CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires | Dotations | | | | Reprises | | Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice |
|---|------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|--|
| | Différentiel de durée | Mode dégressif | Amort. fiscal exceptionnel | Différentiel de durée | Mode dégressif | Amort. fiscal exceptionnel | |
| Frais d'établissement et dvp. | | | | | | | |
| Donations temporaires d'usufruit | | | | | | | |
| Autres postes d'immo. incorp. | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |
| Terrains | | | | | | | |
| Constructions - Sur sol propre | | | | | | | |
| : - Sur sol d'autrui | | | | | | | |
| Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. | | | | | | | |
| Inst. tech. mat. et outil. indus. | | | | | | | |
| Inst. gales, agenc. et aménag. divers | | | | | | | |
| Matériel de transport | | | | | | | |
| Mat. de bureau et info. mob. | | | | | | | |
| Emballages récup. et divers | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |
| Frais d'acq. de titres de particip. | | | | | | | |
| TOTAL GENERAL | | | | | | | |
| DOTATIONS NON VENTILEES | | | | | | | |
| REPRISES NON VENTILEES | | | | | | | |
| TOTAL GENERAL NON VENTILE | | | | | | | |

| CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices | Montant net au début de l'exercice | Augment. | Dot. exercice aux amort. | Montant net en fin d'exercice |
|---|---|-----------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Frais d'émission d'emprunts à étaler | | | | |
| Primes de remboursement des obligations | | | | |

Etat des créances

| CREANCES | Montant brut | Liquidité de l'actif | |
|--|--------------|--------------------------|-------------------------|
| | | Echéances à moins d'1 an | Echéances à plus d'1 an |
| De l'actif immobilisé | | | |
| Créances rattachées à des participations | | | |
| Prêts | | | |
| Autres immobilisations financières | 265 | | 265 |
| De l'actif circulant | | | |
| Clients et usagers douteux ou litigieux | | | |
| Clients, usagers et comptes rattachés | 13 327 | 13 327 | |
| Reçues sur legs ou donations | | | |
| Personnel et comptes rattachés | | | |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 48 | 48 | |
| Impôts sur les bénéfices | | | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | | | |
| Autres impôts, taxes et versements assimilés | | | |
| Divers | | | |
| Confédération, fédération, union, associations affiliées | | | |
| Débiteurs divers | 43 101 | 43 101 | |
| Charges constatées d'avance | 18 340 | 18 340 | |
| | TOTAL | 75 081 | 74 816 |
| | | | 265 |

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

| DETTES | Montant brut | Degré d'exigibilité du passif | | |
|--|--------------|-------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| | | Echéances à moins d'1 an | Echéances à plus d'1 an | Echéances à plus de 5 ans |
| Emprunts obligataires et assimilés | | | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : | | | | |
| - A 1 an max. à l'origine | | | | |
| - A plus d'1 an à l'origine | | | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 11 550 | 11 550 | | |
| Dettes des legs ou donations | | | | |
| Personnel et comptes rattachés | 30 305 | 30 305 | | |
| Sécurité sociale et autre organismes sociaux | 33 845 | 33 845 | | |
| Impôts sur les bénéfices | | | | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | | | | |
| Autres impôts, taxes et assimilés | 3 561 | 3 561 | | |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | | | |
| Confédération, fédération, union, associations affiliées | | | | |
| Autres dettes | | | | |
| Produits constatés d'avance | 449 357 | 449 357 | | |
| | TOTAL | 528 619 | 528 619 | |

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

| VARIATION DES FONDS PROPRES | Montant en début d'exercice | Affectation du résultat | Augmentations | Diminutions ou consommations | Montant en fin d'exercice |
|-------------------------------------|-----------------------------|-------------------------|---------------|------------------------------|---------------------------|
| Fonds propres sans droit de reprise | | | | | |
| Fonds propres avec droit de reprise | | | | | |
| Ecarts de réévaluation | | | | | |
| Réserves | 88 070 | | | | 88 070 |
| Report à nouveau | 47 171 | | | 75 753 | -28 582 |
| Excédent ou déficit de l'exercice | -75 753 | | | | 12 410 |
| Situation nette | 59 488 | | | 75 753 | 71 898 |
| Dotations consommables | | | | | |
| Subventions d'investissement | 4 500 | | | 2 000 | 2 500 |
| Provisions règlementées | | | | | |
| TOTAL | 63 988 | | | 77 753 | 74 398 |

Commentaire

Effectif moyen

| Catégories de salariés | Salariés | En régie |
|----------------------------------|--------------|-----------|
| Cadres | 1 | |
| Agents de maîtrise & techniciens | | |
| Employés | 9 | |
| Ouvriers | | |
| Apprentis sous contrat | | |
| | TOTAL | 10 |

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

| Nature des engagements donnés | Montant en Euros |
|----------------------------------|------------------|
| Effets escomptés non échus | |
| Aval et cautions | |
| Crédit-bail mobilier | |
| Crédit-bail immobilier | |
| Pensions, retraites et assimilés | 12 515 |
| Autres engagements | |
| TOTAL | 12 515 |

Commentaires : Indemnités de départ à la retraite

ENGAGEMENTS RECUS :

| Nature des engagements reçus | Montant en Euros |
|------------------------------|------------------|
| Abandon de créances | |
| TOTAL | |

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

| Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan | Exercice clos le | |
|---|------------------|---------------|
| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
| Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 5 302 | 5 124 |
| Dettes des legs ou donations | | |
| Dettes fiscales et sociales | 49 366 | 42 581 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | | |
| Instruments de trésorerie | | |
| TOTAL | 54 668 | 47 705 |

Commentaire

| Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan | Exercice clos le | |
|--|------------------|---------------|
| | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
| Créances clients, usagers et comptes rattachés | 1 700 | |
| Créances reçues par legs ou donations | | |
| Autres | 43 149 | 37 079 |
| Valeurs mobilières de placement | | |
| Instruments de trésorerie | | |
| Disponibilités | | |
| TOTAL | 44 849 | 37 079 |

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

| PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | | Exercice clos le | Exercice clos le |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
| Produits : | - D'exploitation | 449 357 | |
| | - Financiers | | |
| | - Exceptionnels | | |
| TOTAL | | 449 357 | |

Commentaire

| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE | | Exercice clos le | Exercice clos le |
|-----------------------------|-------------------|------------------|------------------|
| | | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
| Charges : | - D'exploitation | 18 340 | 17 919 |
| | - Financières | | |
| | - Exceptionnelles | | |
| TOTAL | | 18 340 | 17 919 |

Les produits constatés d'avance représentent 449 357 € et se décomposent ainsi :

- 377 121 € pour le nouveau service CEJ-R dont l'ouverture débutera le 1er janvier 2024
- 30 000 € pour le projet « Travail Journalier Zone Rurale »
- 3 760 € DDFIP Sensibilisation
- 7 212,43 € de la Région pour la Prévention Prostitution
- 4 501,10 € Groupama Remboursement de travaux effectués en 2024
- 26 762,40 € Partenariat SIGEC



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PREVENTION JEUNESSE HAUTE MARNE
« ADPJ 52 »**

Siège social :

2 bis ruelle de la Poterne
52200 LANGRES

* * * * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

* * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il nous été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce qui serait intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Metz, le 18 juin 2024

Bertrand GRABISCH
Commissaire aux Comptes

[Bertrand Grabisch \(Jun 21, 2024 10:39 GMT+2\)](#)

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

COMPTE DE RESULTAT

1. Analyse du résultat

Produits

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 88 617 € par rapport à l'année 2022, soit 615 239 € en 2023 contre 526 622 € en 2022.

Le produit de la tarification du Conseil Départemental pour le Service de Prévention Spécialisée est de 384 038 € en 2023, contre 342 720 € depuis 2018. Suite à la procédure d'alerte lancée par le Commissaire aux Comptes en avril 2023, différentes rencontres ont eu lieu à l'issue, avec le Conseil Départemental de Haute-Marne, qui nous a assuré le financement via une tarification à la hauteur de nos besoins, et supporter les déficits antérieurs.

Suite au dialogue de gestion, la dotation 2023 prend en compte l'évolution de la masse salariale, notamment dans le cadre du Glissement Vieillessement Technicité, ainsi que l'inflation qui a une incidence sur le fonctionnement de notre Association. Pour rappel la dernière notification de tarification avait eu lieu en 2018.

Le Conseil Départemental a également versé une dotation complémentaire de 45 708 €, correspondant à la reprise des résultats des exercices antérieurs de 2016 à 2022.

Nous avons appliqué la clé de répartition de 6/7^{ème} pour les personnels de Direction et 0,5 ETP de personnel administratif.

Nous avons imputé les 6 postes éducatifs autorisés, en Prévention Spécialisée.

Conformément à l'arrêté du 12 juillet 2022, publié au Journal Officiel le 30 juillet 2022, portant extension d'un accord relatif à la mise en place du complément de rémunération aux personnels socio-éducatifs suite à la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, un complément de rémunération est versé aux personnels socio-éducatifs compris dans le champ d'application de l'accord du 2 mai 2022.

Cette prime de 238 € brut par mois, à laquelle s'ajoutent les charges, est versée mensuellement aux 6 personnels éducatifs du Service de Prévention Spécialisée.

Pour l'année 2023, la dotation du Conseil Départemental s'élève à 26 667 €.

La Ville de Chaumont nous a versé une subvention totale de 19 000 € dont 10 000 € pour la Prévention Spécialisée (PS) et 9 000 € pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

La mise à disposition des locaux, par la Ville de Chaumont, est valorisée à hauteur de 6 500 €.

Au titre du Contrat de Ville de Chaumont, nous avons perçu 1 420 € de la Ville, affectés au Services de Prévention Spécialisée. Ces subventions permettent de financer différentes actions spécifiques.

La Ville de Langres nous a versé une subvention totale de 14 000 € (contre 15 000 € en 2022 et 19 000 € en 2021) dont 10 000 € pour la Prévention Spécialisée (PS) et 4 000 € pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

Depuis deux ans, nous constatons une diminution de la subvention de la Ville de Langres.

La stagnation ou la baisse des financements des Communes d'implantation de nos Services risque de mettre en péril le maintien des postes éducatifs sur les territoires d'implantation, au détriment des publics les plus fragiles.

Dans le cadre des microprojets à l'initiative des habitants des quartiers, nous avons perçu 673,33 € par la Ville de Langres destinés à financer des projets élaborés par les habitants du Quartier Neuf, coordonnés par l'ADPJ 52 en partenariat avec d'autres structures qui œuvrent sur le Quartier.

La Commune de Chalindrey et les Communes associées ont versées une subvention totale de 1 700 € en 2023.

La mise à disposition par la Commune de Chalindrey d'un local, charges comprises, est valorisée à hauteur de 2 500 €.

Depuis le 16 décembre 2020, nous bénéficions d'une mise à disposition gracieuse d'un local, charges comprises, par la Ville de Joinville. Celle-ci est valorisée à hauteur de 2 900 € pour 2023.

Chaque année, nous répondons à des appels à projets proposés par l'Etat.

En 2023, nous n'avons pas perçu de financement au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), contre 10 000 € en 2022.

En 2023, nous avons perçu un financement de 15 374,76 € de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité pour mener un diagnostic de territoire d'état de la prostitution en Haute-Marne.

En 2023, nous avons perçu 3 200 € dans le cadre des Quartiers d'Été à Chaumont.

Au titre du Contrat de Ville de Chaumont, nous avons perçu 1 400 € de crédits Politique de la Ville, affectés au Services de Prévention Spécialisée. Ces subventions permettent de financer différentes actions spécifiques.

Dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net (PDN), la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Marne nous a versé 1 000 € pour 2023, pour le déploiement d'un PDN. Ce montant est affecté au Point Accueil Ecoute Jeunes.

En 2023, nous avons été retenus suite à notre réponse à l'appel à projets « Animer et accompagner le réseau des Promeneurs du Net de Haute-Marne ». Pour mener à bien cette mission, la CAF, nous a octroyé une subvention de 10 000 € affecté au Point Accueil Ecoute Jeunes.

Depuis 2021, la compétence des Points Accueil Ecoute Jeunes a été transférée à la CNAF.

A ce titre, nous avons signé, en 2021, une convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Haute-Marne pour deux ans qui nous octroie une subvention de fonctionnement annuelle forfaitaire de 52 688 €. La convention a été prolongée par avenant pour l'année 2023. Pour rappel, la subvention de la CAF vient en complément du financement de la Ville de Chaumont et de la Ville de Langres.

Nous avons également perçu de la CAF de Haute-Marne une aide à l'investissement d'un montant de 2 526 €.

Les prestations de services s'élèvent à 5 710 € en 2023. Elles correspondent à nos interventions menées en établissements scolaires et sont affectées pour 3 000 € au Point Accueil Ecoute Jeunes et 2 710 € à la Prévention Spécialisée.

En 2023, nous avons bénéficié d'un mécénat d'entreprise d'un montant de 2 500 €. L'entreprise Buro 52 a souhaité investir ses bénéfices dans l'Economie Sociale et Solidaire. Ce montant a été entièrement dédié à une action à destination des jeunes.

Nous avons comptabilisé 410 881 € en produits constatés d'avance qui correspondent aux actions suivantes :

- Dans le cadre de l'appel à projets « Contrat d'engagement jeune - volet Jeunes en rupture », nous avons perçu 377 121 € de la DREETS Grand-Est, correspondant à 50 % du solde du montant du projet qui se déroulera du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.
- Dans le cadre du projet « Travail à la Journée en Zone Rurale », nous avons perçu 30 000 € de la DREETS Grand-Est. Cette action se déroulera du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

- Dans le cadre du projet « Entr'aïdants », nous avons perçu 3 760 € de l'ARS Grand-Est. Cette action se déroulera du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Les revenus financiers d'un montant de 1 640 € correspondent aux intérêts des sommes placées.

Les remboursements de frais de formations par l'OPCO Santé s'élèvent à 12 296,79 € et correspondent à :

- « Fonction tutorale » de Monsieur Aurélien BASTIEN dans le cadre du tutorat du contrat d'apprentissage, de janvier à septembre 2023. Son coût s'élève à 2 070 €.
- « Journées nationales de la Prévention Spécialisée » du CNLAPS, auxquelles Madame Aline EISENBEIS, Madame Céline TISSERAND et Madame Aurélia DESRUMAUX ont participé les 9 et 10 novembre 2023. Son coût s'élève à 1 498,91 €.
- « Dirigeant de l'Economie Médico-Sociale », suivie par Madame Céline TISSERAND, 20 octobre 2022 au 3 juillet 2024 et dispensée par Espace Sentein. Son coût s'élève à 8 727,88 € pour 2022 et 2023.

Charges

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 13 894 € par rapport à l'année 2022, soit 607 472 € en 2023 contre 593 579 € en 2022.

Cette différence s'explique principalement par l'augmentation des charges sociales liées aux personnels.

En 2023, les formations ont également engendré des frais supplémentaires (frais pédagogiques, déplacements et missions). Ces frais sont entièrement pris en charge par l'OPCO Santé.

Suite à la nouvelle mission d'Animation du réseau des Promeneurs du Net, qui nous a été confiée par la CAF de Haute-Marne, nous avons externalisé la saisie comptable, ce qui occasionne une augmentation des frais d'honoraires et une diminution de la maintenance informatique suite à la résiliation de la maintenance de notre logiciel comptable.

L'entretien du matériel de transport apparaît également en augmentation suite à deux sinistres. En effet, les factures de réparation ont été enregistrées en totalité et la part payée par l'assurance vient en contrepartie en recette au compte 791 « Transfert de charges d'exploitation ».

Concernant les locations informatiques, le partenariat établi avec notre fournisseur SIGEC est toujours d'actualité, nous sommes lieu de démonstration. Dans le cadre de ce programme fidélité, nous bénéficions d'une remise qui apparaît en contrepartie en recette au compte 791 « Transfert de charges d'exploitation ».

Comme les années précédentes, nous avons bénéficié de l'abattement de la taxe sur salaires (22 535 € en 2023).

Mouvement de personnel en 2023

Monsieur Ludovic GEORGIN a été embauché en qualité de Moniteur-Educateur, en CDI, à compter du 01.12.2022. La période d'essai a été rompue le 30.01.2023.

Monsieur Yan MOREL a été embauché en qualité de Moniteur-Educateur, en CDI, à compter du 01.03.2023. La période d'essai a été rompue le 11.04.2023.

Monsieur David FERRAROLI a été embauché en qualité de Moniteur-Educateur, en CDD pour surcroît exceptionnel de travail, du 01.03.2023 au 31.05.2023 (rupture CDD).

Madame Chloé LABREVEUX a été embauchée en qualité de Monitrice-Educatrice, en CDI, à compter du 07.03.2023. La période d'essai a été rompue le 10.05.2023.

Madame Mélanie PROTOY, Educatrice Spécialisée en poste à l'ADPJ 52 depuis le 06.08.2007, a démissionné le 07.04.2023.

Madame Kloé ESCRIBANO a été embauchée en qualité d'apprentie Educatrice, en contrat d'apprentissage du 04.10.2021 au 07.07.2023 inclus.

Madame Marie-Laure FEUTRIEZ a été embauchée en qualité d'Educatrice Spécialisée, en CDI, à compter du 01.09.2023.

Monsieur Dylan HENRY a été embauché en qualité de Moniteur-Educateur, en CDI, à compter du 01.09.2023. La période d'essai a été rompue le 04.10.2023.

Madame Ophélie SARRACINO a été embauchée en qualité de Monitrice-Educatrice, en CDI, à compter du 26.10.2023.

2. Synthèse du résultat

Affectation du résultat

Au total, le compte de résultat 2023 présente un excédent global de 12 410 €.

De façon analytique, cela représente un excédent de 12 410 € sur le Service de Prévention Spécialisée, nous proposons d'affecter ce résultat au compte 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs ».

BILAN ACTIF ET PASSIF

1. Présentation du bilan au 31.12.2023

Le bilan de l'association au 31 décembre 2023 présente un total de 666 669 euros contre 198 086 euros au 31 décembre 2022. Sa structure a donc évolué cette année, caractérisée par le financement d'un nouveau service CEJ-R CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE - JEUNE EN RUPTURE dont l'activité débutera au 1er janvier 2024.

Bilan actif :

L'actif de l'association se caractérise par un actif immobilisé se portant à 25 634 euros contre 10 565 euros, à la suite de quelques entrées concernant du matériel informatique et mobilier ainsi que par des immobilisations en cours dont la mise en service débutera au 1er janvier 2024.

L'actif circulant reste la partie la plus importante de l'actif de l'association au 31 décembre 2023. Il est marqué par des créances dues en hausse, s'établissant à 56 476 euros contre 41 111 euros au 31 décembre 2022. Il s'agit essentiellement de subventions à recevoir et de prestations restant à encaisser.

La trésorerie, elle, représente 509 648 euros à la clôture 2023, en hausse de 456 464 euros par rapport à 2022.

L'évolution de la trésorerie de l'association est caractérisée par :

- Le financement du nouveau service CEJ-R pour un montant de 377 121 €, inscrit en produits constatés d'avance
- Le financement d'un fond d'inclusion dans l'emploi pour le projet « Travail Journalier Zone Rurale » pour un montant de 30 000 €, inscrit en produits constatés d'avance
- La dotation complémentaire du Conseil Départemental pour la prise en charge des déficits cumulés jusqu'en 2022 pour un montant de 45 708 €

Bilan passif :

Le passif de l'association est composé, d'une part, des fonds associatifs pour 74 398 euros. Ces fonds sont en hausse de 10 410 euros en raison du résultat positif de l'association pour l'exercice à hauteur de 12 410 euros et de la quote-part de subvention d'investissement pour 2 000 euros.

Les provisions représentent, d'autre part, 63 652 euros du passif au 31 décembre 2023, sans évolution par rapport à 2022. Elles se composent de :

- Provisions pour risque d'emploi à hauteur de 62 798 euros ;
- Provisions pour charges à répartir à hauteur de 854 euros.

Les dettes de l'association se portent quant à elles à 79 262 euros et se partagent entre dettes fournisseurs pour 11 550 euros et de dettes fiscales et sociales pour 67 712 euros.

Les produits constatés d'avance représentent 449 357 € et se décomposent ainsi :

- 377 121 € pour le nouveau service CEJ-R
- 30 000 € pour le projet « Travail Journalier Zone Rurale »
- 3 760 € DDFIP Sensibilisation
- 7 212,43 € de la Région pour la Prévention Prostitution
- 4 501,10 € Groupama Remboursement de travaux effectués en 2024
- 26 762,40 € Partenariat SIGEC

Fait à Langres, le 23/04/2024

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Prévention Spécialisée

Point Accueil Ecoute Jeunes

CEJ-R

Association Départementale Prévention Jeunesse "A.D.P.J. 52"
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - RECETTES

| N° compte | PRODUITS | Prévention Spécialisée | | Point Accueil Ecoute Jeunes | | CEJ-R | Budget Prévisionnel TOTAL |
|--|---|------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|
| | | BP 2024 | TOTAL BP + Mesures nouvelles 2024 | BP 2024 | TOTAL BP 2024 | TOTAL BP 2024 | BP + Mesures Nouvelles 2024 |
| Groupe 1 : TARIFICATION ET ASSIMILES | | | | | | | |
| 731 | Produits des tarifications relevant de l'article L.312-1 du CASF | 391 793 | 484 105 | 0 | 0 | 0 | 484 105 |
| 73100000 | Dotation globale Conseil Départemental | 391 793 | 484 105 | | | 0 | 484 105 |
| 73100001 | Dotation globale Conseil Départemental (amortissements + frais financiers) | | 0 | | | | 0 |
| TOTAL GROUPE 1 | | 391 793 | 484 105 | 0 | 0 | 0 | 484 105 |
| Groupe 2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | | | | |
| 70 | Produits | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | | 6 000 |
| 70600000 | Prestations de services | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 0 | 6 000 |
| 71 | Production stockée | | 0 | | | 0 | 0 |
| 72 | Production immobilisée | | 0 | | | 0 | 0 |
| 74 | Subventions d'exploitation et participations | 89 164 | 89 164 | 98 460 | 107 760 | 377 121 | 574 045 |
| 74050000 | CAF / PAEJ | | 0 | 79 890 | 89 190 | 0 | 89 190 |
| 74010500 | ARS | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 74050000 | Promeneurs du Net / CAF | 9 430 | 9 430 | 1 570 | 1 570 | 0 | 11 000 |
| 741 | Subventions et participations | 33 334 | 33 334 | | 0 | 0 | 33 334 |
| 74230000 | Commune de Chaumont | 13 000 | 13 000 | 10 000 | 10 000 | 0 | 23 000 |
| 74251000 | Communes | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 74310000 | Commune de Langres | 13 000 | 13 000 | 5 000 | 5 000 | 0 | 18 000 |
| 74010510 | Commune de Chalindrey (et Communes associées) | 2 000 | 2 000 | | 0 | 0 | 2 000 |
| 74812100 | Commune de Chaumont mise à disposition locaux | 4 000 | 4 000 | 2 000 | 2 000 | 0 | 6 000 |
| 74814100 | Commune de Joinville mise à disposition locaux | 2 400 | 2 400 | | 0 | 0 | 2 400 |
| 74815100 | Communes de Chalindrey mise à disposition locaux | 2 000 | 2 000 | | 0 | 0 | 2 000 |
| 74816100 | Communes mise à disposition locaux | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 74880000 | Autres subventions | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 74920000 | ANCT | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 74930000 | Etat AAP "CEJ-R" | | 0 | | 0 | 377 121 | 377 121 |
| 74935000 | FIPD | 10 000 | 10 000 | | 0 | 0 | 10 000 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 0 | 0 | 250 | 250 | 0 | 250 |
| 75410000 | Remboursement de frais formation | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 75600000 | Adhésions | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 75800800 | Autres participations | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 75810600 | Commune de Saints-Geosmes | | 0 | 250 | 250 | 0 | 250 |
| 75860000 | Produits de la gestion des biens | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL GROUPE 2 | | 92 164 | 92 164 | 101 710 | 111 010 | 377 121 | 580 295 |
| Groupe 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES | | | | | | | |
| 76 | Produits financiers | 0 | 0 | 2 288 | 2 288 | 0 | 2 288 |
| 76800000 | Autres produits financiers | | 0 | 2 288 | 2 288 | 0 | 2 288 |
| 771 | Produits exceptionnels dons | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 7718 | Autres produits exceptionnels | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 772 | Produits exceptionnels | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 773 | Produits sur exercices antérieurs | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 775 | Produits de cessions d'éléments d'actifs | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 777 | Quote part des subventions d'investissement virée au resultat de l'exercice | 1 714 | 1 714 | 286 | 286 | 0 | 2 000 |
| 7770000 | Quote part des subventions d'investissement | 1 714 | 1 714 | 286 | 286 | 0 | 2 000 |
| 778 | Autres produits exceptionnels | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 7815 | Reprises sur provisions pour risque | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 7874 | Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la réserve de trésorerie | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 7876 | Reprises sur provisions réglementées : réserve des plus values nettes d'actif | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 789 | Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 79 | Transfert de charges | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 791 | Transfert de charges d'exploitation | 5 040 | 5 040 | 960 | 960 | 0 | 6 000 |
| 603 | Variation de stocks (en recettes) | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 609 | Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 619 | Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 629 | Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 6419 | Remboursement sur rémunération du personnel non médical | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 6429 | Remboursement sur rémunération du personnel médical | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 6459 | Remboursement sur charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 6489 | Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| 6611 | Intérêts des emprunts et dettes (en recettes) | | 0 | | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL GROUPE 3 | | 6 754 | 6 754 | 3 534 | 3 534 | 0 | 10 288 |
| TOTAL GENERAL (GROUPES 1, 2 et 3) | | 490 711 | 583 023 | 105 244 | 114 544 | 377 121 | 1 074 688 |
| Déficit | | | | | | | |
| TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION | | 490 711 | 583 023 | 105 244 | 114 544 | 377 121 | 1 074 688 |

| N° compte | CHARGES | Prévention Spécialisée | | Point Accueil Ecoute Jeunes | | CEJ-R | Budget Prévisionnel TOTAL | |
|---|--|------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|----------------|---------------------------|-----------------------------|
| | | BP 2024 | TOTAL BP + Mesures nouvelles 2024 | BP 2024 | TOTAL BP + Mesures nouvelles 2024 | TOTAL BP 2024 | BP 2024 | BP + Mesures Nouvelles 2024 |
| Groupe 1 : EXPLOITATION COURANTE | | | | | | | | |
| 60 | ACHATS | | | | | | | |
| 601 | Achats stockés de matières premières et fournitures | 1 280 | 1 510 | 421 | 421 | 300 | 2 001 | 2 231 |
| 60100200 | Publications - Photocopies | 1 080 | 1 280 | 271 | 271 | 150 | 1 501 | 1 681 |
| 60100400 | Fournitures pour activités | 200 | 250 | 150 | 150 | 150 | 500 | 550 |
| 606 | Achats non stockés de matières et fournitures | 7 050 | 9 200 | 2 250 | 2 250 | 8965 | 18 265 | 20 415 |
| 60611000 | Eau et assainissement | 200 | 300 | 100 | 100 | 0 | 300 | 400 |
| 60612000 | Energie - Electricité | 800 | 1 200 | 350 | 350 | 0 | 1 150 | 1 550 |
| 60613000 | Chauffage | 1 000 | 1 500 | 300 | 300 | 0 | 1 300 | 1 800 |
| 60621000 | Combustibles et carburant | 3 200 | 3 900 | 600 | 600 | 8 640 | 12 440 | 13 140 |
| 60622000 | Produits d'entretien | 300 | 400 | 100 | 100 | 0 | 400 | 500 |
| 60623000 | Fournitures atelier - Petit matériel | 350 | 500 | 100 | 100 | 150 | 600 | 750 |
| 60624000 | Fournitures administratives | 1 000 | 1 150 | 500 | 500 | 150 | 1 650 | 1 800 |
| 60625 | Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs | 100 | 125 | 100 | 100 | 0 | 200 | 225 |
| 6066 | Fournitures médicales | 100 | 125 | 100 | 100 | 25 | 225 | 250 |
| | TOTAL 60 - ACHATS | 8 330 | 10 710 | 2 671 | 2 671 | 9 265 | 20 266 | 22 646 |
| 61 | SERVICES EXTERIEURS | | | | | | | |
| 61110000 | Prestations à caractère médical | | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 61120000 | Prestations à caractère médico-social | 5 200 | 6 070 | 700 | 700 | 0 | 5 900 | 6 770 |
| 61122000 | Vacances et sorties à l'extérieur - Hébergement | 4 000 | 4 670 | 500 | 500 | 0 | 4 500 | 5 170 |
| 61122100 | Vacances et sorties à l'extérieur - Activités | 1 200 | 1 400 | 200 | 200 | 0 | 1 400 | 1 600 |
| 61180000 | Autres prestations de services | | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | TOTAL 61 - SERVICES EXTERIEURS | 5 200 | 6 070 | 700 | 700 | 0 | 5 900 | 6 770 |
| 62 | AUTRES SERVICES EXTERIEURS | | | | | | | |
| 625 | Déplacements, missions et réceptions | 4 100 | 5 500 | 1 400 | 1 400 | 2 750 | 8 250 | 9 650 |
| 62510000 | Voyages et déplacements | 1 700 | 2 500 | 800 | 800 | 1 000 | 3 500 | 4 300 |
| 62560000 | Missions | 900 | 1 100 | 200 | 200 | 750 | 1 850 | 2 050 |
| 62570000 | Réceptions diverses | 1 500 | 1 900 | 400 | 400 | 1 000 | 2 900 | 3 300 |
| 626 | Frais postaux et frais de télécommunication | 8 500 | 11 500 | 2 500 | 2 500 | 3 650 | 14 650 | 17 650 |
| 62610000 | Frais d'affranchissements | 500 | 500 | 300 | 300 | 50 | 850 | 850 |
| 62620000 | Frais de télécommunications | 8 000 | 11 000 | 2 200 | 2 200 | 3 600 | 13 800 | 16 800 |
| | TOTAL 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 12 600 | 17 000 | 3 900 | 3 900 | 6 400 | 22 900 | 27 300 |
| | TOTAL GROUPE 1 | 26 130 | 33 780 | 7 271 | 7 271 | 15 645 | 49 066 | 56 716 |
| Groupe 2 : PERSONNEL | | | | | | | | |
| 622 | Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 16 500 | 19 100 | 4 000 | 4 000 | 4 000 | 24 500 | 27 100 |
| 62261000 | Honoraires compta sociale | 12 000 | 14 000 | 2 500 | 2 500 | 2 500 | 17 000 | 19 000 |
| 62262000 | Honoraires Commissaire aux comptes | 4 500 | 5 100 | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 7 500 | 8 100 |
| 631 | Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (adm. des impôts) - TOTAL | 35 485 | 42 840 | 7 355 | 7 355 | 0 | 42 840 | 50 195 |
| 63111000 | Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Educatif | 22 645 | 26 435 | 3 790 | 3 790 | | 26 435 | 30 225 |
| 63112000 | Taxes sur les salaires - abattement - Personnel Service Commun | 12 840 | 16 405 | 3 565 | 3 565 | | 16 405 | 19 970 |
| 633 | Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération (autres organ.) - TOTAL | 3 500 | 3 500 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 5 500 | 5 500 |
| 63300000 | OPCO Santé - Personnel Educatif et Service Commun | 3 500 | 3 500 | 1 000 | 1 000 | 1 000 | 5 500 | 5 500 |
| 635 | Autres impôts, taxes et versements assimilés | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 63580000 | Autres droits (SACD) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 641 | Rémunération du personnel non médical - TOTAL | 213 320 | 252 975 | 52 630 | 57 715 | 248 772 | 514 722 | 559 462 |
| 64110000 | Rémunération personnel - Personnel Educatif | 208 320 | 241 650 | 27 115 | 29 971 | 246 785 | 482 220 | 518 406 |
| 64118000 | Personnel titulaire - Autres indemnités | | 0 | | 0 | | 0 | 0 |
| 64120000 | Rémunération personnel - Service Commun | 92 020 | 8 325 | 25 515 | 27 744 | 1 988 | 27 503 | 36 057 |
| 6418 | Autres charges de personnel - Gratification Stagiaires | 5 000 | 5 000 | | 0 | | 5 000 | 5 000 |
| 645 | Charges de sécurité sociale et de prévoyance - TOTAL | 117 812 | 135 933 | 17 109 | 21 324 | 82 924 | 217 845 | 240 181 |
| 64510001 | URSSAF - Personnel Educatif | 52 605 | 61 290 | 4 805 | 6 297 | 49 998 | 107 408 | 117 585 |
| 64510002 | URSSAF - Service Commun | 24 405 | 27 432 | 5 236 | 6 400 | 398 | 30 039 | 34 230 |
| 64512001 | Cotisations aux Mutuelles | 2 120 | 2 446 | 326 | 326 | 978 | 3 424 | 3 750 |
| 64512002 | Cotisations aux Mutuelles - Service Commun | | 0 | 256 | 256 | 0 | 256 | 256 |
| 64530001 | AG2R - Personnel Educatif | 14 805 | 17 250 | 2 360 | 2 833 | 17 953 | 35 118 | 38 036 |
| 64530002 | AG2R - Personnel Service Commun | 7 140 | 8 085 | 1 562 | 1 932 | 178 | 8 880 | 10 195 |
| 64531001 | Prévoyance - Personnel Educatif | 3 112 | 3 612 | 410 | 528 | 5 000 | 6 522 | 9 140 |
| 64531002 | Prévoyance - Personnel Service Commun | 1 660 | 1 896 | 430 | 522 | 19 | 2 109 | 2 437 |
| 64531004 | Prévoyance - Personnel Psycho | | 0 | | 0 | | 0 | 0 |
| 64540001 | Pôle Emploi - Personnel Educatif | 6 885 | 8 275 | 710 | 994 | 8 278 | 15 873 | 17 547 |
| 64540002 | Pôle Emploi - Personnel Service Commun | 5 080 | 5 647 | 1 014 | 1 236 | 125 | 6 219 | 7 008 |
| 647 | Autres charges sociales - TOTAL | 14 550 | 17 911 | 2 432 | 2 432 | 4 560 | 21 542 | 24 903 |
| 64720000 | Titres restaurant - Fonds de solidarité | 9 230 | 11 659 | 1 500 | 1 500 | 2 900 | 13 630 | 16 059 |
| 64720001 | Comité d'établissement - Fonds de solidarité | 4 500 | 5 292 | 792 | 792 | 1 400 | 6 692 | 7 844 |
| 64750000 | Médecine du travail - Personnel Educatif et Service Commun | 820 | 960 | 140 | 140 | 260 | 1 220 | 1 360 |
| 648 | Autres charges de personnel | 2 000 | 2 200 | 0 | 0 | 0 | 2 000 | 2 200 |
| 64800000 | Formation du personnel | 2 000 | 2 200 | 0 | 0 | 0 | 2 000 | 2 200 |
| | TOTAL GROUPE 2 | 403 167 | 474 459 | 84 526 | 93 826 | 341 256 | 828 949 | 909 541 |
| Groupe 3 : STRUCTURE | | | | | | | | |
| 612 | Redevances de crédit-bail | | 0 | | 0 | | | |
| 6132 | Locations immobilières | 14 870 | 19 670 | 3 400 | 3 400 | 4 800 | 23 070 | 27 870 |
| 61320000 | Locations immobilières | 5 725 | 10 525 | 1 500 | 1 500 | 4 800 | 12 025 | 16 825 |
| 61321000 | Mises à disposition immobilières | 9 145 | 9 145 | 1 900 | 1 900 | 0 | 11 045 | 11 045 |
| 6135 | Locations mobilières | 16 850 | 16 850 | 3 467 | 3 467 | 13 200 | 33 517 | 33 517 |
| 61351000 | Locations Informatique | | 12 400 | | 2 795 | | 15 195 | 15 195 |
| 61353000 | Location matériel transports | 4 350 | 4 350 | 672 | 672 | 13 200 | 18 222 | 18 222 |
| 61358000 | Autres locations mobilières | 100 | 100 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| 614 | Charges locatives et de copropriété | 3 016 | 3 616 | 550 | 550 | 0 | 3 566 | 4 166 |
| 61400000 | Charges locatives et de copropriété | 3 016 | 3 616 | 550 | 550 | 0 | 3 566 | 4 166 |
| 6152 | Entretien et réparations sur biens immobiliers | 3 700 | 4 900 | 1 200 | 1 200 | 0 | 4 900 | 6 100 |
| 61520000 | Entretien et réparations sur biens immobiliers | 3 700 | 4 900 | 1 200 | 1 200 | 0 | 4 900 | 6 100 |
| 6155 | Entretien et réparations sur biens mobiliers | 4 500 | 5 300 | 1 020 | 1 020 | 0 | 5 520 | 6 320 |
| 61552000 | Entretien matériel de transport | 4 200 | 4 900 | 920 | 920 | 0 | 5 120 | 5 820 |
| 61558000 | Entretien et réparations sur autres | 300 | 400 | 100 | 100 | 0 | 400 | 500 |
| 6156 | Maintenance | 150 | 180 | 100 | 100 | 0 | 250 | 280 |
| 61561000 | Maintenance informatique | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 61568000 | Autres maintenance | 150 | 180 | 100 | 100 | 0 | 250 | 280 |
| 616 | Primes d'assurance | 5 395 | 6 315 | 1 270 | 1 270 | 1 100 | 7 765 | 8 685 |
| 61610000 | Assurance multirisque | 2 870 | 3 370 | 500 | 500 | 800 | 4 170 | 4 670 |
| 61630000 | Assurance transports | 2 125 | 2 475 | 650 | 650 | 0 | 2 775 | 3 125 |
| 61650000 | Assurance Responsabilité Civile | 400 | 470 | 120 | 120 | 300 | 820 | 890 |
| 617 | Etudes et recherches | | 0 | | 0 | | 0 | 0 |
| 618 | Divers | 3 000 | 3 500 | 850 | 850 | | 3 850 | 4 350 |
| 61820000 | Documentation générale, technique et pédagogique | 500 | 600 | 150 | 150 | | 650 | 750 |
| 61840000 | Concours divers, cotisations | 2 500 | 2 900 | 700 | 700 | | 3 200 | 3 600 |
| 623 | Information, publications, relations publiques | 850 | 1 000 | 540 | 540 | 100 | 1 490 | 1 640 |
| 623000000 | Publicité, publications, relations | 700 | 800 | 500 | 500 | 100 | 1 300 | 1 400 |
| 623800000 | Dons et pourboires | 150 | 200 | 40 | 40 | 0 | 190 | 240 |
| 627 | Services bancaires et assimilés | 250 | 300 | 100 | 100 | 0 | 350 | 400 |
| 62700000 | Services bancaires et assimilés | 250 | 300 | 100 | 100 | 0 | 350 | 400 |
| 66 | Charges financières | 0 | 570 | 0 | 0 | 1 000 | 1 000 | 1 570 |
| 66110000 | Intérêts des emprunts et dettes | | 570 | | 0 | 1 000 | 1 000 | 1 570 |
| 6811 | Dotations aux amortissements des immo incorporelles et corporelles | 8 833 | 12 583 | 950 | 950 | 0 | 9 783 | 13 533 |
| 68111000 | Dotations aux amortissements des immo | 8 833 | 12 583 | 950 | 950 | 0 | 9 783 | 13 533 |
| | TOTAL GROUPE 3 | 61 414 | 74 784 | 13 447 | 13 447 | 20 200 | 95 061 | 108 431 |
| | TOTAL GENERAL (GROUPE 1, 2 et 3) | 490 711 | 583 023 | 105 244 | 114 544 | 377 121 | 973 076 | 1 074 688 |
| | Excédent | | | | | | | |
| | TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION | 490 711 | 583 023 | 105 244 | 114 544 | 377 121 | 973 076 | 1 074 688 |